



LE POING ET LA ROSE

7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris – Organe du Parti Socialiste – Mensuel – N° 61 – Mai 1977 – 2 F

NANTES : CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

Rapports statutaires

COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉ
DES SECTEURS NATIONAUX

Les 17-18-19 juin 1977

CONGRÈS DE NANTES

Informations pratiques

Le Congrès national aura lieu à Nantes, parc de la Beaujoire, les 17, 18 et 19 juin 1977.

Il rassemblera la Direction du Parti, les parlementaires socialistes, les délégués des fédérations, ainsi que les délégations françaises et étrangères. Il accueillera également les camarades du Parti qui désirent assister aux travaux, dans la limite des places disponibles (prendre contact avec votre fédération).

Nous serons reçus tant par l'équipe fédérale que par la nouvelle équipe municipale.

Pour les participants, voici quelques indications pratiques :

ACCUEIL

A la gare S.N.C.F. :

- jeudi 16 juin de 14 heures à 24 heures ;
- vendredi 17 juin de 6 heures à 16 heures.

Au Parc de la Beaujoire :

- vendredi 17 juin à partir de 8 heures et pendant toute la durée du Congrès.

TRANSPORTS URBAINS

Un service de cars assurera le transport entre le Parc de la Beaujoire, la gare, les hôtels et centres d'hébergement (les horaires et itinéraires seront joints au dossier accueil disponible à l'arrivée).

RESTAURATION

Les repas de midi, les 17, 18 et 19 juin seront pris au Parc de la Beaujoire, dans le restaurant de la salle du Congrès. Des tickets-repas vous seront vendus au service accueil.

Liberté pour les repas du soir. Une liste des restaurants de la ville vous sera fournie dans le dossier accueil, avec des prix indicatifs.

HÉBERGEMENT

Les camarades des fédérations participant au Congrès s'adresseront à leur fédération qui se chargera de faire directement les réservations au Secrétariat fédéral du Congrès à Nantes.

TRANSPORTS S.N.C.F.

C'est également votre secrétariat fédéral qui demandera les feuillets S.N.C.F. pour vous.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Secrétariat fédéral du Congrès du Parti socialiste B.P. 33-23 44033 Nantes Cedex. - Tél. : 15 (40) 47-90-00.

Secrétariat national du Congrès, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. A l'at-

tention de Jean-Pierre Weben. - Tél. : 878-40-73.

Le numéro 62 du *Poing et la Rose* vous donnera d'autres informations sur les soirées de Nantes et sur le programme général du Congrès.

A l'approche du Congrès, nous recevons des demandes d'inscription au fichier national et d'expéditions exceptionnelles de numéros de journaux du *Poing et la Rose*.

Vos fédérations et sections sont associées depuis 18 mois au projet Sophie (adaptation du fichier national) qui a donné d'excellents résultats dans toutes les fédérations qui ont bien voulu participer à cet effort d'organisation. Adressez vos réclamations au responsable fichier fédéral qui nous transmettra les mises à jour qui restent à faire.

*

ERRATA

Page 14 :

Art. 12 - "L'âge d'appartenance au M.J.S. est compris entre quinze et vingt-cinq ans"

- (et non pas trente).

Art. 6 - Une seconde modification sur la représentation féminine dans le Parti omise à l'impression :

"Cette représentation passerait de 10 % à 20 %", en outre la 13^e ligne des Statuts deviendrait :

... "Secrétaire responsable **uniquement** chargé..."

signé : Colette Audry
et Yvette Roudy

ERRATUM

Dans le numéro 60, page 9

C'est à la suite d'une erreur matérielle que la fédération du Haut-Rhin a été mentionnée comme co-signataire du texte présenté par la fédération de Paris. C'est en réalité la **section de Thann** qui présente cette motion que nous a transmise la fédération.



Coordination



par Pierre Mauroy

Depuis notre dernier congrès national ordinaire, au début de février 1975, notre Parti a mené son action dans un contexte politique difficile ; cette action a été sanctionnée par le pays lors des consultations importantes qui ont marqué cette période : élections cantonales, élections législatives partielles, enfin et surtout, élections municipales. Les citoyens ont clairement donné la victoire à la Gauche unie et confirmé que notre Parti est le premier parti de France.

Cette victoire, qui se situe exactement une année avant la date prévue pour les élections législatives, traduit l'accord profond de beaucoup avec notre stratégie et notre projet. Elle marque le désaveu sévère apporté par de nouvelles couches sociales aux impuissances, aux erreurs, aux divisions internes qu'accumule le triste bilan de la Droite au pouvoir : bilan d'échec du septennat en cours, pour ne pas parler des échecs antérieurs et limiter dans le temps cette brève analyse.

– **La crise économique** n'a été dominée à aucun moment et l'appel aux talents présumés de M. R. Barre n'offrait guère de chances de stopper la montée du chômage, de juguler l'inflation qui continue de sévir (les prix à la consommation ont augmenté de plus de 70 % en 6 ans), de rétablir notre endettement croissant à l'extérieur, dès lors que ce nouveau gouvernement ne pouvait que demeurer enfermé dans les vieilles pratiques du libéralisme économique.

– **Cette impuissance**, inhérente à la nature même du pouvoir, n'a cessé d'être aggravée par le défaut d'analyse, l'absence de volonté politique et, finalement, par la cassure irréversible entraînée par l'éclatante entrée en rébellion de M. Chirac.

La crise que supportent toujours les travailleurs d'abord, et de plus en plus lourdement l'ensemble des citoyens, est double : crise d'une majorité éclatée, crise due à l'impuissance du gouvernement, de plus en plus dramatique pour

le pays. Les problèmes de l'heure, nationaux et internationaux, ne trouvent que réponses arbitraires et improvisées.

Enfin, la dernière consultation électorale a démontré que non seulement les bonnes paroles et les habiletés tactiques ont perdu la plus grande partie de leur pouvoir incantatoire, mais encore qu'on ne peut plus jouer sur les vieux réflexes de la peur et de la menace. Les épouvantails traditionnellement agités par la Droite, en lieu et place d'arguments, n'impressionnent plus.

– **Condamnation des échecs répétés, condamnation d'une gestion** toujours favorable aux intérêts d'une classe privilégiée, **condamnation de la régression sociale, tel a été le verdict d'une nouvelle génération politique**, qui a donné la victoire dans des villes importantes et nombreuses à de jeunes maires socialistes ; ceux-ci portent en eux l'espoir d'une gestion nouvelle et de la redistribution du pouvoir aux élus et aux citoyens. Ils représentent aussi l'espoir de notre Parti et de tous ceux qui affluent vers lui.

Le bilan du Parti

C'est dans ce contexte que notre Parti a mené de front :

- **Le renforcement de son organisation et de ses structures ;**
- **La préparation de ses dossiers ;**
- **L'affirmation de son identité** dans le pays et dans les milieux internationaux ;
- **La conduite de ses actions** et de ses campagnes au plan national et local ;
- **Sa présence dynamique** dans toutes les luttes.

– Le Parti s'est donné des **structures nouvelles** et une **administration centrale cohérente** ; il a tenté d'améliorer les méthodes de travail du Comité directeur, élargi son Secrétariat national et assuré une couverture complète de tous les secteurs – dans son organisation in-

terne, comme vers l'extérieur – en désignant des délégués généraux, des délégués nationaux, des rapporteurs spéciaux. La mise en place du **fichier national**, et le rassemblement des différentes éditions et des filiales du Parti ont pour beaucoup contribué à une meilleure gestion et à une coordination plus harmonieuse. Et s'il reste beaucoup à faire dans ces derniers domaines, l'effet de présence et d'animation dû à ces efforts a efficacement servi les grands choix politiques que nous avons su faire ;

– Au niveau de l'**animation** et de l'**action**, nous avons respecté les priorités assignées par le congrès de Pau : celles du secteur formation et celles du secteur entreprise. Les différents rapports d'activité qui suivent me dispensent d'entrer dans le détail de cette vie intérieure, qui, secteur par secteur, s'est révélée à la fois dense et dynamique ;

– **La mobilisation du Parti** dans les batailles électorales que nous avons menées au cours de ces deux ans en consacrant son succès dans l'opinion lui a donné force et élan : le bilan de nos effectifs tel que vous le trouverez ci-après dans le rapport du trésorier national est, à cet égard, riche en signification et en espoir ;

– **Le prestige et l'audience de notre Parti à l'étranger** se sont également accrus : notre action internationale a été marquée par une participation active aux efforts de l'Internationale socialiste et une présence constante aux côtés de tous les combattants de la liberté dans le monde. Si notre écoute aux problèmes des peuples a été attentive, en retour le rayonnement de notre Parti est grand maintenant auprès des forces de progrès ; notre originalité sert de plus en plus souvent de référence à des partis socialistes authentiques qui souhaitent renouveler les formes de leur combat.

Un Parti de proposition

Le Parti s'est engagé dans ces batailles avec une stratégie rigoureuse et une organisation qui, si elle reste perfectible, est déjà renforcée. L'ardeur de tous les militants a servi ces efforts et permis notre succès.

Fort de sa progression, notre Parti aborde avec son **congrès national** une phase capitale : celle de la préparation des élections législatives de 1978.

L'effort **d'étude et d'explication** auquel il s'est déjà consacré et qui en font un véritable **parti de proposition** doit s'intensifier sans relâche dans les mois à venir ; il sera naturellement lié à son effort de développement intérieur et de recrutement.

Mais notre victoire et celle de la Gauche toute entière dépendront aussi de **notre**



unité et de la cohésion dans notre expression.

Ce problème sera également au centre de notre débat de Nantes et l'introduction faite à cette réflexion par François Mitterrand dans sa **Lettre aux militants** est à la fois suffisamment forte dans son inspiration et grave dans sa tonalité, pour que tous les membres du Parti en débattent sérieusement.

La réponse que nous saurons apporter à l'ensemble des problèmes que pose la nécessité impérieuse d'harmoniser en profondeur la vie des courants de pensée dans le Parti, sera importante pour notre action à venir. Comment, en effet, pourrions-nous prétendre à gouverner le pays, alors que nous serions impuissants à dominer nos problèmes internes ? Quelle image donnerions-nous de nous-mêmes, en acceptant que se maintiennent des expressions divergentes de notre politique et des "duplicata" de notre organisation ?

Cette étape de notre combat, qui peut et doit nous amener à sortir la France du marasme et à transformer notre société, nous retrouvera rigoureusement fidèles à notre stratégie d'Union de la Gauche et à l'affirmation de notre identité et de notre vocation : celle d'un grand Parti socialiste capable de gouverner.

Pour ce congrès, la parole sera certes aux responsables des courants de pensée pour qu'ils s'imposent les règles qui conviennent, mais aussi à tous les militants peu disposés à des jeux stériles et dangereux et heureusement plus naturellement enclins à défendre l'identité et la politique de leur Parti.

L'étape de l'espérance

Le socialisme en France a eu ses grandes heures, ses raisons d'espoir et ses titres de noblesse.

Mais tant d'intelligence dans l'analyse et de courage dans l'action ne lui ont jamais permis encore – en raison de contextes historiques souvent bouleversés et en raison de ses propres contradictions – de réaliser le socialisme en France.

Cette chance historique s'offre à nous maintenant.

Ayant retrouvé sa force d'entraînement au plan national, et une audience nouvelle au plan international, notre Parti se retrouve aussi plus populaire, plus profondément ancré dans les couches actives du pays et plus mobilisateur que jamais.

Oui, il va nous falloir être unis et solidaires et nos statuts, malgré quelques lacunes, règlent assez bien finalement la vie intérieure de notre Parti, pour peu qu'on le veuille. Oui, nous allons devoir affirmer une analyse originale et notre identité, au sein de l'Union de la Gauche comme dans la perspective de nos futures responsabilités.

Mais pas cela seulement. Il nous faudra encore ce souffle, cette foi et cette capacité d'invention qui rendent possibles les grands changements de structures. L'étape de la vie politique française que nous abordons avec ce congrès doit nous rappeler plus que jamais les objectifs exprimés dans notre déclaration de principes :

"Le but du Parti socialiste est de libérer la personne humaine de toutes les aliénations qui l'oppriment et de permettre à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles dans le respect de leurs devoirs à l'égard de la collectivité."

Ils portent en eux le sens profond de notre action.

Pierre MAUROY
Secrétaire national
à la Coordination

Après la grande victoire de la Gauche et du Parti socialiste aux élections municipales

L'unité

l'hebdomadaire du P.S.

doit connaître un nouvel essor

Tous les militants doivent s'y abonner
Tous les abonnés doivent faire un nouvel abonné

Abonnement pour 1 an : 135 F
pour 6 mois : 80 F

à adresser : 41, boulevard Magenta, 75010 PARIS



Complément au rapport "Coordination"

Organismes centraux



par Marie-Jo Pontillon

Le Bureau exécutif

En 1975, le Bureau exécutif a tenu 40 réunions entre le 5 février 1975 et le 17 décembre 1975.

En 1976, le Bureau exécutif a tenu 44 réunions.

En 1977, du 5 janvier au 6 avril (date du présent rapport), le Bureau exécutif a tenu 13 réunions.

Ces réunions ont eu lieu normalement le mercredi soir sous la présidence de François Mitterrand.

Les principaux communiqués traitaient des problèmes suivants :

1. Politique étrangère.

Problèmes européens, situation en Espagne, situation au Portugal, situation en Grèce, la Gauche en Italie, relations avec le S.P.D., relations avec le P.C. d'U.R.S.S., problème des libertés dans les pays de l'Est, problèmes du tiers monde, situation en Afrique du Sud, ségrégation en Afrique du Sud, situation à Madagascar, situation en Angola, atteinte aux libertés en Inde, situation au Viêt-nam, problème du Moyen-Orient, situation en Amérique latine (Chili, Uruguay, Brésil, Paraguay), IV^e conférence des Etats-Unis pour l'économie et le développement (C.N.U.C.E.D.).

2. Situation dans les T.O.M.-D.O.M.

3. Problèmes de l'énergie.

4. Problèmes économiques et sociaux (emploi, logement, plan Barre, analyse de la crise, consommation).

5. Préparation des élections municipales.

6. Etudes des projets gouvernementaux et situation de la Droite en France.

7. Défense des libertés.

8. Problèmes de l'O.R.T.F.

9. Problème de l'indépendance de la presse.

10. Problème de l'Education nationale et des sports.

11. Armée.

12. Situation en Corse.

13. Relations entre les courants de pensée dans le Parti (code de bonne conduite).

Ces communiqués ont été régulièrement et immédiatement diffusés sous forme de circulaire à tous les secrétaires fédéraux, les membres du Comité directeur et les parlementaires.

L'analytique de ces travaux assuré par Paulette Decraene et Jean-Marcel Bichat sont archivés au siège du Parti et peuvent être consultés à tout moment.

Le rappel des décisions effectué par la délégation aux organismes centraux est régulièrement soumis aux membres du Bureau exécutif de la réunion suivante : leurs collections peuvent également être consultées au siège du Parti.

Le Comité directeur

Depuis le congrès de Pau, le Comité directeur, convoqué tous les deux mois, a tenu en 1975, 5 réunions :

8-9 mars :

- Election du praesidium du Comité directeur ;
- Adoption de l'organigramme du Parti ;
- Réaction sur le projet de loi Haby ;
- Réaction sur le rapport Sudreau ;
- Lancement d'une campagne sur l'emploi ;
- Adoption du rapport sur l'énergie présenté par R. Chapuis ;
- Situation en Loire-Atlantique ;
- Situation du Bas-Rhin ;
- Situation dans les T.O.M.-D.O.M. ;
- Problèmes de la police.

2-3 mai 1975 :

- Adoption d'un nouveau règlement intérieur du C.D. (présenté par G. Jaquet) ;

- Situation des J.S. (rapporteur Edith Cresson) ;
- Affaires internationales (Espagne-Portugal-voyage de la délégation du Parti en U.R.S.S., adoption d'un texte sur la situation au Viêt-nam), rapporteurs R. Pontillon et L. Jospin ;
- Lancement de la campagne "Un an après" (rapporteur J. Poperen) ;
- Préparation de la Convention nationale sur les relations P.S.-P.C. ;
- Education nationale (rapporteur L. Mexandeau) ;
- Rapport sur l'énergie présenté par R. Chapuis, reporté pour décision définitive devant la Convention nationale du 3 mai.

5 juillet 1975 :

- Action féminine, adoption du rapport présenté par Denise Cacheux ;
- Adoption du rapport d'implantation du P.S. dans les entreprises présenté par Alain Rannou ;
- Adoption d'un texte de politique générale ;
- Situation d'André Bergeron et création d'une section "hors cadres" ;
- Politique étrangère, adoption d'un texte sur la situation en Inde présenté par L. Jospin ;
- Problèmes européens, mandat est donné pour approfondir le programme de Bagnolet et son prolongement dans la perspective de l'élection au suffrage universel du Parlement européen.

4-5 octobre 1975 :

- Robert Verdier ouvre la séance en évoquant la disparition de Guy Mollet ;
- Préparation des élections cantonales ;
- Elargissement du Secrétariat national : Roger Fajardie, secrétaire national aux élections et contentieux ; Michel Rocard, secrétaire national au secteur public ;
- Un texte est adopté concernant l'expression des militants dans la presse extérieure au Parti ;
- Portugal : à l'issue de ce débat un texte est adopté ;
- Un texte sur la situation en Corse est adopté.

6-7 décembre 1975 :

- Situation dans la fédération de la Loire ;
- Désignation des candidats aux élections cantonales ;
- Environnement, rapport présenté par Christiane Mora ;
- Armée un texte a été adopté ;
- Etudiants socialistes, rapport d'Edith Cresson ;
- Un texte sur la situation en Espagne est adopté (rapporteur, R. Pontillon).

En 1976, 6 réunions aux dates suivantes :

31 janvier-1^{er} février 1976 :

- Budget pour 1976 est adopté ;
- Texte adopté sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel ;
- Portugal, un texte est adopté (rapporteur R. Pontillon) ;



- Liban, le texte présenté par L. Jospin est adopté ;
- Le rapport de P. Joxe sur l'Agriculture est adopté ;
- Rapport Entreprise présenté par A. Rannou adopté ;
- Elections cantonales, rapport présenté par R. Fajardie ;
- Problèmes culturels (rapport présenté par D. Taddei adopté).

3-4 avril 1976 :

- Le rapport de J. Poperen sur la communication propagande est adopté ;
- Etudiants socialistes, le rapport présenté par Edith Cresson est adopté ;
- Elections cantonales, rapport présenté par R. Fajardie adopté ;
- Application de l'article IV des statuts, un texte présenté par un groupe de travail animé par G. Jaquet est adopté ;
- Politique étrangère, adoption d'un communiqué sur l'Argentine ;
- Le rapport de D. Taddei sur la culture (architecture et cadre de vie) est adopté ;
- Elections municipales, une commission de 16 membres est chargée de rédiger un texte en vue du congrès extraordinaire sur les municipales.

12 juin 1976 :

- Relations des courants de pensée dans le Parti, le rapport présenté au nom du B.E. par G. Jaquet est adopté ;
- Le rapport présenté par J. Le Garrec sur les travailleurs immigrés est adopté ;
- Création d'un comité pour la jeunesse et la formation permanente, rapporteur Edith Cresson ;
- Un communiqué est adopté sur le C.N.E.S. ;
- Un communiqué, présenté par L. Jospin sur le Liban est adopté ;
- Un communiqué, présenté par L. Jospin sur l'Amérique latine est adopté.

11 septembre 1976 :

- Préparation des élections municipales, le projet de manifeste présenté par la commission, sous réserve des observations faites, est adopté ;
- Un texte sur la préparation des municipales dans le Parti est adopté ;
- Education nationale, le rapport présenté par Louis Mexandeau est pris en considération et sera diffusé dans tout le Parti pour un large débat ;
- Chili, sur proposition de L. Jospin, un communiqué est adopté.

6-7 novembre 1976 :

- Rapport sur les T.O.M.-D.O.M. présenté par A. Vivien est adopté ;
- Préparation des municipales, rapport présenté par R. Fajardie ;
- Débat sur la défense, rapporteurs : J.-P. Chevènement, Ch. Hernu, R. Pontillon ;
- Le B.E. devra définir une procédure et un calendrier en vue de parvenir à une conclusion sur ces problèmes.

6 - MAI 1977

1^{er} décembre 1976 :

- Point des négociations engagées avec les partis signataires du Programme commun, un texte est adopté en présence des premiers secrétaires fédéraux.

1977

22 janvier :

- Rapport de G. Martinet sur le travail des commissions d'études approuvé ;
- Rapport sur le budget pour 1977 présenté par Ch.-E. Loo adopté ;
- Rapport de R. Fajardie et débat consacré aux problèmes municipaux.

Les principaux points débattus ont fait l'objet de rapports de base diffusés aux membres du Comité directeur avant chaque réunion. Chacune a comporté, en outre, un rapport du Secrétariat national à la coordination et un débat de politique générale, sur la base des interventions de **François Mitterrand**.

L'organisation des réunions du Comité directeur s'est effectuée grâce à la collaboration d'une équipe permanente :

- Prise de l'analytique : Françoise Pepy, Bernard Pingaud, Michel Rodet, Béatrice Marre ;
- Emargement, accueil, contrôle : Charline Roger, Jean Roger ;
- Secrétariat : Angéline Alvarez, Anne Lamouche, Yvonne Sommeille ;
- La coordination et le déroulement ont été assurés par Jean-Pierre Weben ;
- Le rappel et le suivi des décisions par la délégation aux organismes centraux a été régulièrement et complètement rappelé dans les numéros du **Poing et la Rose** publiés après chaque réunion du Comité directeur.

Les assises nationales du Parti

3-4 mai 1975 : convention nationale sur les relations P.S.-P.C. (Paris) ;

21-22 juin 1975 : convention nationale sur l'autogestion (Paris) ;

15-16 mai 1976 : convention nationale et congrès national extraordinaire en préparation des élections municipales (Dijon) ;

18 décembre 1976 : convention nationale sur la préparation des élections municipales (quitus), Paris.

Réunions des secrétaires fédéraux

Une première expérience ayant largement démontré l'intérêt de telles rencontres, les premiers secrétaires fédéraux ont été réunis par le Secrétariat national :

- 10 janvier 1976, à Paris ;
- 12 septembre 1976, à Paris ;
- 1^{er} décembre 1976, à Paris.

Principales journées nationales du Parti

11 mai 1975 : journée nationale des enseignants socialistes ;

5-6 juin 1975 : "Entretiens 75", à Surresnes ;

2-3 octobre 1976 : colloque "Villes nouvelles", à Evry ;

5 octobre 1976 : réunion des associations sur le cadre de vie, Paris ;

13 octobre 1976 : journées d'études sur les instituts universitaires de technologie, Paris ;

16-17 octobre 1976 : journée nationale Femmes, Paris ;

23-24 octobre 1976 : rencontre nationale sur la décentralisation théâtrale, à Lille ;

23-24 octobre 1976 : journée nationale sur les télécommunications, Paris ;

17 décembre 1976 : conseil national des élus socialistes, Paris ;

15 janvier 1977 : rassemblement des élus, Paris ;

16 janvier 1977 : rassemblement culturel sur les musées ;

22 janvier 1977 : journée recherche ;

12-13 février 1977 : colloque sur la politique industrielle.

27 juin 1975 : conférence socialiste des régions, Paris ;

22 janvier 1975 : conférence socialiste des régions, à Lyon ;

30 septembre 1976 : conférence socialiste des régions, à Poitiers.

11-12 octobre 1975 : conférence nationale des fédéraux à la formation ;

9-10 octobre 1976 : conférence nationale des fédéraux à la formation.

Les Socialistes et le tiers monde

Les commandes de livres peuvent être faites auprès du secrétariat international Tiers monde du Parti socialiste, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

● *Prix : 20 F, franco de port pour la France ; 25 F, franco de port pour l'étranger (prix de vente en librairie : 33 F).*

Paiement : par chèque bancaire libellé au nom de Charles-Emile Loo.

L'ouvrage sera envoyé par les soins du secrétariat au tiers monde après réception du chèque.



Rédaction et diffusion du "Poing et la Rose"

Depuis le congrès de Pau, le **Poing et la Rose** a publié 37 livraisons :

- 22 numéros mensuels du "Poing et la Rose" aux militants ;
- 9 numéros spéciaux :
- Rapport sur les relations P.S.-P.C., n° 40 ;
- Spécial international, n° 41 ;
- Spécial propagande "Un an après", n° 41 ;
- Débat sur l'énergie, n° 42 ;
- Thèses sur l'autogestion, n° 45 ;
- Manifeste du Parti pour les municipales, n° 52 ;
- Projet de plan pour l'Education nationale, n° 53 ;
- Argumentaire pour les communes rurales, n° 58 ;
- Document du P.S. sur l'énergie, n° 58 ;

- Brochure sur le P.S. et la culture ;
- 6 numéros consacrés à la préparation des assises du Parti :
- Préparation de la convention nationale sur l'autogestion ;
- Préparation du congrès national extraordinaire de Dijon ;
- Préparation de la convention nationale de décembre 1976 ;
- Rapport statutaire et préparation du congrès national de 1977 ;

Le **Poing et la Rose** est régulièrement publié grâce au travail d'une équipe qui compte :

- 2 secrétaires de rédaction : Jean-Pierre Delaval et Jean-François Huchet ;
- 2 secrétaires : Angéline Alvarez et Yvonne Sommeille.

En tant qu'organe des militants du Parti, sa comptabilité est assurée par l'équipe de la trésorerie du Parti. Jean-Pierre Weben, secrétaire administratif du Parti, a mis sur pied le fichier na-

tional grâce auquel, maintenant, le **Poing et la Rose** parvient régulièrement à tous les militants (quelques mises au point sont encore nécessaires pour un petit nombre de fédérations, leurs responsables, en liaison avec Jean-Pierre Weben y travaillent).

Le "Poing et la Rose Responsables"

Créé en 1976, il avait pour but de limiter le nombre de circulaires et d'apporter directement aux cadres du Parti les arguments, ripostes et explications nécessaires à leur combat.

Cette publication en est à son 24^e numéro.

Marie-Jo PONTILLON
Déléguée générale
aux Organismes centraux



Fédérations

par Louis Mermaz

Au cours des deux ans et demi qui se sont écoulés depuis le congrès de Pau et qui ont correspondu pour le Parti tout entier à une progression sensible des effectifs (qui sont passés de 150 000 à 160 000 membres) et à une extension de l'ensemble de ses secteurs d'intervention, le Secrétariat national aux fédérations a exercé son activité dans des domaines variés. Il s'est employé à soutenir l'effort de recrutement engagé par les sections et les fédérations et a appuyé leurs initiatives pour populariser les thèses et le programme socialistes.

En outre, en collaboration étroite avec d'autres secrétariats nationaux il a contribué à améliorer le fonctionnement des rouages administratifs internes et à mettre en place de nouvelles structures. Avec ses homologues de la formation, du contentieux et des élections, de la propagande et des relations extérieures, il a mené à bien la poursuite d'un cer-

tain nombre d'objectifs prioritaires définis à Pau : campagnes spécifiques du Parti, campagnes unitaires avec nos partenaires de l'Union de la Gauche, stages nationaux et régionaux de formation, préparation des échéances électorales (législatives partielles, cantonales de mars 1976 et municipales de mars 1977).

L'action concertée de différents secrétariats nationaux a permis au Parti d'être présent sur un nombre croissant de terrains de luttes et d'élargir son influence dans des catégories diverses de la population.

L'accueil des adhérents nouveaux

Pour répondre aux besoins nés du courant continu d'adhésions au Parti, le Secrétariat national aux fédérations a agi

par l'intermédiaire d'un organisme approprié : le Bureau national des adhésions (B.N.A.). Celui-ci s'est employé à préciser et à mettre en application des conditions d'accueil meilleures, à la fois confiantes et sympathiques.

En effet, pour de nouveaux venus au Parti les usages, les pratiques en cours dans les sections, les modalités de discussions, le langage utilisé restent bien souvent hermétiques et difficilement compréhensibles. Le B.N.A. a donc pris la responsabilité d'éditer une brochure spéciale qui contient les statuts, un résumé de l'histoire du socialisme français, un organigramme détaillé, un commentaire des thèmes politiques sur lesquels se fonde notre action quotidienne.

Dans le même esprit le B.N.A. a organisé les "entretiens du jeudi". A l'origine, ils étaient plutôt destinés aux adhérents et sympathisants de la région parisienne puis, progressivement ils ont été portés à la connaissance de l'ensemble des membres du Parti des sections de province par la diffusion d'enregistrements sur mini-cassettes. Cette formule de questions-réponses a constitué non seulement un excellent commentaire de l'actualité mais encore un instrument de formation efficace puisque mis à la portée du plus grand nombre. Sur cette action déployée par le B.N.A. sont venues se greffer une série d'initiatives menées conjointement par les secrétariats nationaux aux fédérations et à la formation sous la forme de stages départementaux et régionaux ouverts aux adhérents nouveaux. Une priorité a été accordée aux zones géographiques de récente implantation socialiste et aux petites fédérations.



Fonctionnement des structures internes

Deux types de réunions originales se sont tenues régulièrement depuis le congrès de Pau.

Il s'agit tout d'abord des conférences convoquées dans chacune des vingt-deux régions par les **Comités de coordination régionale**. Désormais les représentants des fédérations et les élus d'une même région ont pris l'habitude de régulièrement se concerter et de définir différentes actions régionales, voire d'élaborer des documents et des propositions à ce niveau. Des progrès en ce domaine devront encore être accomplis.

Des sessions de travail des **premiers secrétaires fédéraux** ont également été convoquées autour des membres du Secrétariat national. Ces réunions, non statutaires, ont pour objet principalement d'améliorer la communication interne et d'accélérer l'échange des informations entre tous les niveaux de responsabilité. En dehors même des conventions et des congrès, il est devenu ainsi possible de procéder périodiquement à un large tour d'horizon sur tous les aspects de la vie propre du Parti. Quand on sait les tâches multiples et souvent difficiles auxquelles se trouvent confrontés nos camarades dans les départements cette innovation trouve sa pleine justification.

Au simple recensement des structures nouvelles il faut ajouter au tableau des réalisations l'ouverture dans de nombreuses fédérations de sièges départementaux et locaux et la création de postes de permanents administratifs et politiques.

Ainsi, deux des dispositions figurant dans la résolution finale du congrès de Pau ont été mises à exécution.

Réunions de travail avec les fédérations

Les animateurs de l'équipe nationale des fédérations, à la demande des secrétaires fédéraux ont participé à de nombreuses réunions de **commissions exécutives fédérales et de bureaux fédéraux**. Le secrétariat national aux fédérations a été de la sorte associé directement à la préparation des activités départementales. Il a appuyé l'organisation des fêtes, des meetings, des conférences, par l'envoi de nombreux orateurs nationaux.

A partir de mai-juin 1975 l'habitude a été prise d'organiser fréquemment des assemblées générales d'information ouvertes à tous les adhérents d'une même fédération pour faire l'inventaire et

l'analyse des problèmes politiques du moment. Tous les départements ont été visités dans ce cadre et le contact a été pris avec des milliers de camarades.

Si l'on veut bien restituer cet effort dans l'entreprise générale que poursuit le Secrétariat national à la coordination pour

informer régulièrement chaque adhérent par le **Poing et la Rose mensuel**, on aura ainsi une idée précise du chemin parcouru dans l'espace de deux ans.

Louis MERMAZ
Secrétaire national
aux Fédérations-Entreprises

Complément au rapport "Fédérations"

Le secteur "Entreprises"

par Alain Rannou



Au Congrès de Pau, fin janvier 1975, les statistiques données par les fédérations indiquaient près de 400 SE et G.S.E. Début février 1977, le chiffre de 1 000 était atteint avec une accentuation de notre implantation dans les secteurs directement productifs. Cette multiplication par 2,5 montre le chemin parcouru et prouve que la décision de Pau concernant la priorité du Parti pour son action et son implantation dans les entreprises a été respectée par la Direction de notre organisation.

La prise en charge par les fédérations et les sections

Nous sommes amenés à constater des progrès considérables même s'il reste encore des insuffisances.

● Ainsi, toutes les fédérations ont maintenant un responsable "entreprises" au sein de la direction fédérale (22 à Pau), et plus de la moitié ont mis en place des Commissions fédérales "entreprises", quelques fédérations importantes ont embauché des permanents fédéraux "entreprises".

● Il convient également de noter la présence de candidats venant du secteur entreprise aux élections cantonales, présence qui s'est considérablement renforcée aux municipales y compris par des têtes de listes dans des villes importantes.

Lors des législatives partielles, le secteur entreprises national a été systématiquement appelé pour soutenir la campagne des candidats, ce qui est de bon augure pour mars 1978.

● Pendant ces deux années, 42 fédérations ont organisé des stages de forma-

tion "entreprises" en faisant appel au secteur national. Si l'on y ajoute celles qui ont pris seules des initiatives de cette sorte, c'est plus de la moitié des fédérations qui ont organisé la formation d'un nombre de militants que l'on peut évaluer à 1 100 environ. Plus de 60 fédérations ont organisé des meetings sur le thème "le P.S. et son implantation dans les entreprises", ceci avec la participation d'un responsable du secteur. Tout ceci constitue une avancée considérable dans le Parti lorsque l'on commence à en dresser un bilan objectif.

Calendrier de l'activité du secteur

● Cette avancée dans le Parti correspond à la volonté et à l'action de sa direction. Nous rappellerons chronologiquement les temps forts de l'action du secteur entreprise.

● Ce fut d'abord la campagne contre le chômage et la vie chère en mai, juin, juillet 1975 qui fut soutenue par une activité intense du Parti et la présence de François Mitterrand au rassemblement des luttes au Champ de Mars à Paris au mois de juillet.

De septembre à novembre 1975, campagne nationale du Parti en direction des entreprises autour du mot d'ordre de "lutte pour le contrôle des travailleurs". A cette occasion, ce sont 300 000 affiches et plus de 2 millions de tracts qui furent utilisés par les militants. Cela montre que cette campagne ne fut pas seulement l'affaire des membres des SE et GSE, mais que le Parti dans son entier l'a prise en charge.

● Pendant quatre jours autour du 11 novembre 75 un stage national de for-



mation "entreprises" a regroupé 60 camarades à Saint-Lubin des Joncherets (grâce à l'aide de la ville de Suresne et de son maire, Robert Pontillon).

La direction nationale du Parti s'est particulièrement mobilisée à cette occasion : **J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, Denise Cacheux, Cl. Germon, G. Jaquet, P. Joxe, J. Le Garrec, Ph. Machefer, R. Pontillon, M. Rocard** ont, en effet, prêté leur concours.

● Le premier semestre 1976 fut marqué par deux événements.

D'abord la campagne des cantonales où un supplément à "Combat Socialiste", tiré à un million d'exemplaires, a marqué la présence de notre secteur ; et surtout la conférence nationale des S.E. et G.S.E., fin avril, à Massy, qui fut l'occasion d'un grand rassemblement militant. Grâce à l'organisation remarquable des socialistes de Massy, avec l'appui efficace de leur maire, Claude Germon, 800 délégués ont pu travailler en séance plénière, mais aussi se réunir par grande branche d'activités dans des assemblées de G.S.E. nationales.

Préparé et discuté dans le secteur pendant une période de 4 mois, le rapport préparatoire aux travaux de cette conférence, reste le document de base de l'action du Parti dans les entreprises.

Le chiffre de 800 délégués est aussi significatif de l'élargissement des bases du secteur "entreprises", lorsqu'on le compare aux 400 délégués de la Conférence précédente à Suresnes en 1974.

● Vers la fin de l'année 1976 et le début de 1977, le secteur "entreprises" a participé activement à la préparation du colloque de politique industrielle, en liaison étroite avec les Commissions de politiques industrielles du secteur "Etudes du Parti". Cela a débouché notamment sur les journées sectorielles de janvier 1977 et la participation de militants aux débats dans les carrefours du colloque lui-même.

Au début du dernier trimestre 1976, la préparation des municipales, les négociations avec nos partenaires du Programme commun aboutissent à un relâchement de l'action des sections et des fédérations pour l'action dans les entreprises, mais le Parti a très bien réagi et la campagne elle-même des municipales nous vit présents parmi les salariés.

Cette période fut surtout marquée par l'organisation de rencontres des G.S.E. nationales, qui ont permis d'améliorer notre organisation et de transmettre un nombre important de propositions au secteur "études" du Parti.

Nous n'entrons pas, dans ce rapport, dans les détails de l'action quotidienne du secteur entreprise nationale, mais nous rappelons l'action constante de soutien aux luttes qui s'est traduit pu-

blement par la diffusion de tracts spécifiques et par des prises de position du Bureau exécutif. Le soutien aux luttes a souvent pris la forme également de prestation d'un avocat ou d'un conseiller économique, afin d'aider les camarades pour leur travail sur le terrain.

Pour terminer, il convient de signaler qu'aujourd'hui nous lançons une campagne contre le chômage et le blocage des salaires ; il est certes trop tôt, au moment de la rédaction de ce rapport, pour en dresser le bilan.

Les structures du secteur "entreprises"

1. Les G.S.E. nationales : fonctionnement très inégal, aussi bien entre les différents G.S.E. qui suivant les périodes pour le même G.S.E. Quelques-uns ont fonctionné avec régularité et efficacité pendant ces 2 ans, mais il s'agit là d'exceptions.

Il sera nécessaire dans l'avenir d'améliorer ces structures.

2. La Commission nationale entreprise. Elue à la proportionnelle des courants après le congrès, cette commission a d'abord fonctionné comme une "parlement", avec sa majorité et sa minorité, s'opposant parfois durement. Fort heureusement, un véritable débat a permis de sortir de cette situation stérile. Le rôle de la C.N.E., lors de la préparation de la campagne entreprise de 1975, de la Conférence nationale de 1976 a été très important. En ce début 1977, la C.N.E. a participé à la préparation du rapport "l'entreprise et les travailleurs" présenté au Colloque de politique industrielle.

3. Il est à noter l'amélioration sensible des relations entre le secteur entreprise (notamment les structures par branche) et les commissions "études" du Parti. Inévitables tout de suite après Pau, ces relations ont permis une participation réelle des G.S.E. nationales aux travaux

des commissions "études" ; de même en retour, il faut se féliciter de la participation de membres de ces commissions "études" à l'activité de certains G.S.E. nationaux.

Le secteur entreprise participa également au travail des commissions parlementaires du groupe socialiste, notamment lors de l'élaboration de la proposition de loi sur les comités d'entreprise.

Combat socialiste

Ce journal a vu ses ventes diminuer régulièrement jusqu'en décembre 1976. A cela 3 raisons :

1. une augmentation de prix (de 2 F à 3 F) due à l'augmentation du coût du papier et des frais d'imprimerie.

2. une qualité d'articles et de présentation trop inégales.

3. un "créneau" insuffisamment déterminé qui entretenait la confusion entre l'Unité et Combat socialiste.

Nous avons réagi en mettant en place une structure de gestion de type S.A.R.L., afin d'améliorer le fonctionnement général. Nous avons changé la formule afin de correspondre aux besoins qui s'exprimaient aboutissant au magazine mensuel pour les salariés, 28 pages couleur que vous connaissez maintenant.

Ceci nous a permis en 3 mois de regagner 5 000 ventes et de retrouver l'équilibre financier.

Malgré tout, ce magazine a une situation de trésorerie difficile du fait des retards considérables dans les paiements des diffuseurs à notre trésorier. Ce retard dépasse les 10 millions d'anciens francs, ce qui est considérable. Nous sommes en train de faire le nécessaire pour sortir de cette situation et faire rentrer les sommes qui nous sont dues.

Alain RANNOU
Délégué général
aux Entreprises

Les brochures et argumentaires du "Poing et la Rose"

- Les communes rurales
- L'énergie
- Les travailleurs immigrés





Complément au rapport "Fédérations"

Régions

par Louis Le Pensec



Conférence socialiste des régions

En application du mandat donné à Pau, la Conférence des Régions a été instituée. La première, tenue à Paris en juin 75, a fait le bilan de l'évolution de la régionalisation et permis au Parti d'exposer ses propositions pour une dynamique régionale. La deuxième (Lyon - janvier 1976) s'est centrée sur la planification régionale et a suscité l'élaboration, pour les conseillers régionaux socialistes, d'une alternative à la pseudo-planification en vigueur. La troisième (Poitiers - septembre 1976) a notamment traduit les préoccupations du Parti en matière de décentralisation.

L'initiative prise d'instituer une Conférence socialiste des Régions a permis une avancée de nos propositions en matière régionale. Des enseignements ont été tirés pour qu'à l'avenir elle associe plus les fédérations, tant dans sa préparation que dans l'exploitation des rapports et communications qui y seront présentés.

Décentralisation

De longue date, le Parti a affirmé sa volonté décentralisatrice. Il convenait d'abord d'aller au-delà de sa proposition de loi portant organisation régionale et de traduire en termes opérationnels notre schéma de décentralisation administrative et politique. La commission Régions apporte sa contribution aux différents groupes de travail qui ont pris en charge cette grande tâche, une voie parmi d'autres où le Parti peut exprimer son identité.

Peuples minoritaires

La sous-commission Peuples minoritaires de la commission Régions a participé intensément, en liaison avec le secrétariat à l'Action culturelle, à l'élaboration d'une politique du Parti dans le domaine des peuples minoritaires de France. Une étude monographique sur les divers mouvements (alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand, occitan); sur les minorités extra-territoriales, est en voie d'achèvement ainsi

qu'une synthèse de nature à faire prendre en compte, par l'ensemble du Parti, une position sur ce problème.

Corse

Les développements, en 75-76 du problème corse, nous ont conduits à un suivi quasi quotidien en liaison étroite avec les instances fédérales. Conformément à la décision du C.D. d'octobre 75, un projet de statut particulier a été élaboré. Vaste entreprise qui a nécessité une étroite concertation avec de nombreuses commissions du Parti, les fédérations de la Corse et les Parlementaires Radicaux de Gauche. Le délégué national aux régions a, à plusieurs reprises, exposé l'ensemble de la réponse politique globale que le Parti socialiste formule pour la Corse. Il revient aux instances dirigeantes du Parti de se prononcer définitivement: leur réponse aura une audience qui va bien au-delà de la seule Corse.

Présence dans l'actualité

La Région n'a pas la faveur du pouvoir. Il a gelé son évolution. Le discours de Dijon du Chef de l'Etat nous laissait sans illusions sur le contenu, en matière de régionalisation, du rapport Guichard. La Délégation a dénoncé ce coup bas à la Région à l'heure où divers facteurs appellent à une appréhension régionale de nombreux problèmes. Elle a tenu à affirmer qu'il n'y a pas de décentralisation sans régionalisation. La Délégation a par ailleurs contribué à la mise en place des comités régionaux de coordination en liaison avec la Délégation aux structures régionales.

Louis LE PENSEC
Délégué national
aux Régions

Les relations extérieures

par Pierre Bérégovoy



Les relations extérieures du Parti, dans le cadre national, sont nombreuses: partis de Gauche, syndicats, mouvements d'éducation et de jeunesse, cercles d'études, organisations professionnelles, institutions et personnalités diverses, etc. On peut chiffrer à plus d'une centaine le nombre d'organisations avec lesquelles nous entretenons des rapports

réguliers, sans compter les associations familiales et sociales où la liaison est assurée par le secrétariat de M.-T. Eyquem.

Le rayonnement du Parti et son influence croissante ont contribué aussi au développement de nos relations extérieures. Beaucoup d'entrevues ont été

recherchées, soit pour approfondir, avec telle ou telle association, des questions d'intérêt commun, soit pour examiner les revendications syndicales dans de nombreux secteurs.

Dans le cadre général de l'Union de la Gauche, nous avons eu le souci d'affirmer la personnalité du Parti et de montrer l'originalité de nos positions.

I. Les partis de Gauche

A) Le Comité de liaison

Il a tenu 14 réunions, le contact étant maintenu en permanence entre les responsables. Outre la préparation des rencontres au sommet, il a examiné les questions suivantes: actions communes, situation au Portugal, et élections.

Trois rencontres au sommet ont eu lieu: le 19 juin 1975, les 21 mai et 18 juin 1976.



Fin 1974, avant le Congrès de Pau, et durant une bonne partie de l'année 1975, l'Union de la Gauche a été secouée par la polémique du P.C.F. à notre rencontre. A deux ans de distance, on mesure à quel point les imputations communistes étaient dénuées de tout fondement.

Face à cette situation, le Parti a réagi alors de deux façons :

a) Dès le lendemain du Congrès de Pau, nous proposons à nos partenaires du Programme commun l'organisation d'actions communes à la base contre la politique économique et sociale du pouvoir. Cela s'est traduit par plus de cent meetings communs dès le printemps 1975.

b) Nous engageons une réflexion interne sur l'évolution du P.C.F. aboutissant à la Convention nationale des 3 et 4 mai 1975 proposant une rencontre au plus haut niveau qui s'est tenue le 19 juin 1975 et a décidé la mise en place de trois groupes de travail chargés d'étudier :

1. La crise internationale du capitalisme et celle de la société française (Responsable P.S. : M. Rocard),

2. Les problèmes de l'Europe, de la sécurité collective et de la paix (Responsable P.S. : R. Pontillon),

3. La défense et l'extension des libertés (Responsable P.S. : P. Joxe).

Trois rapports présentés par L. Jospin sur la polémique, la publication du rapport Marchais du 29 juin 1972 et l'analyse du XXII^e Congrès du P.C., ont éclairé nos décisions.

B) Les rapports avec le M.R.G.

Trois réunions au sommet ont été organisées, le 15 mai 1975, le 2 décembre 1975 et le 14 mai 1976. La liaison a été régulière au plan des responsables et d'autres réunions au niveau des secrétariats ont été consacrées à la préparation des élections cantonales et municipales.

P.S. et M.R.G. ont constamment recherché l'harmonisation de leurs positions devant les événements politiques importants.

Le développement autonome des Radicaux de Gauche a été une préoccupation dominante et légitime de leur direction ces deux dernières années, leur présence sur le terrain conditionnant les engagements électoraux de nos deux formations.

C) Autres formations

Des contacts ont été pris, sur sa demande, avec le P.S.U. qui s'est associé, en de nombreux endroits, aux listes d'Union de la Gauche. Toutefois, ses divisions internes et la permanence de ses critiques à l'égard du Programme commun rendent difficiles ses relations avec les autres partis de Gauche. A noter que

le P.C.F. a opéré un rapprochement tactique avec le P.S.U. lors des municipales.

Les différents groupes rassemblant des gaullistes d'opposition ont été en rapport avec le Parti ; nous avons manifesté notre volonté d'ouverture sous réserve d'une acceptation claire de la logique du Programme commun. Il est certain que la constitution d'une formation nationale, parlant d'une même voix en politique intérieure et extérieure, faciliterait le dialogue avec la Gauche.

II. Les syndicats

Des relations étroites ont été maintenues avec le mouvement syndical. Le Parti socialiste qui s'est prononcé pour l'indépendance des syndicats vis-à-vis des Partis et de l'Etat, se refuse à toute ingérence en leur sein. De son côté, il entend se déterminer en dehors de toute influence extérieure. C'est sur cette base que se sont développés des rapports normaux avec l'ensemble des organisations syndicales.

Des rencontres au plus haut niveau ont eu lieu avec la C.F.D.T. (30 juin 1975, 12 décembre 1975, 20 septembre 1976), la C.G.T. (21 juin 1976), Force ouvrière (29 avril 1977). Le S.N.I. a été reçu les 6 janvier et 20 avril 1976.

Une identité d'analyse sur les origines de la crise du capitalisme et sur ses effets a été constatée. De larges convergences sont apparues au sujet de la nouvelle politique économique et sociale à mettre en œuvre.

De nombreuses réunions se sont tenues avec des Fédérations professionnelles et des syndicats pour examiner des points particuliers : sidérurgie, textile, automobile, équipement, Sécurité sociale, problèmes de la police, etc.

III. Le collectif des libertés

C'est dans ce cadre que la concertation a pu s'élargir, des partis de Gauche aux syndicats, sous l'égide de la Ligue des droits de l'homme. Le P.S. a appuyé la Ligue dans ses initiatives et l'a encouragée à les développer. Des actions communes ont été organisées pour la défense de la liberté d'information (affaire Hersant, Parisien Libéré), des droits des immigrés, des victimes de la répression franquiste et pour assurer le respect de la loi en matière d'avortement, etc.

L'affaire des Comités de Soldats a été aussi examinée par le Collectif avant que les syndicats et les partis ne s'en saisissent directement. L'opération montée par Chirac visait à exploiter l'attitude irresponsable de groupes gauchistes dans le but de compromettre le P.S., puis la C.F.D.T. qui s'est trouvée un moment isolée. Le P.S. s'est employé alors à surmonter les réticences de la C.G.T. et du

P.C. afin de rompre la solitude de la C.F.D.T. et d'aboutir à un vaste mouvement de protestation. Finalement, la manœuvre a été déjouée et le "non-lieu" qui a conclu la plupart des poursuites, a souligné le caractère provocateur de l'opération Chirac.

IV. Relations diverses

Il est impossible d'en dresser une liste exhaustive, citons seulement parmi les organisations rencontrées :

- Les jeunes : J.O.C., J.O.C.F., M.N.E.F., Etudiants ;

- La Confédération syndicale des Familles, la Confédération syndicale des Locataires, les organisations de coopérateurs ;

- Le Mouvement du Planning familial, les Associations d'Handicapés, l'Enfance inadaptée ;

- L'Union des Jeunes Professionnels des Fruits et Légumes, le CID-UNATI, la Fédération des commerçants non sédentaires ;

- Le syndicat de la Petite et Moyenne Industrie, des publicitaires, des industriels, des Présidents d'Université, de responsables du secteur public, etc.

Le Secrétariat a participé à l'organisation du colloque sur la politique industrielle. Les syndicats y étaient invités. Pour des raisons de principe, la C.G.T. a décliné notre invitation et la C.F.D.T. s'est excusée à la dernière minute.

V. Actions communes et manifestations

Elles ont été nombreuses, relevons notamment :

- Les actions communes aux partis de Gauche pour la défense de l'emploi, les libertés, le droit à l'information, en mars et avril 1975, du 14 au 22 juin 1975, le 14 juillet 1976, les 13 et 18 décembre 1976.

- La manifestation de masse des partis de Gauche contre le "charcutage" électoral de la région parisienne le 6 décembre 1975 à Paris avec F. Mitterrand, G. Marchais, R. Fabre.

- La manifestation commune "Syndicats-Partis" contre la répression dans l'Armée le 18 décembre 1975 à Paris avec les dirigeants.

- Le soutien commun des Partis de Gauche à la journée de grève du 7 octobre 1976.

- L'action menée par les 25 organisations pour la défense de la Sécurité sociale.

- Participation à la manifestation du C.N.A.L. du 24 mai 1975,

- Participation au meeting organisé par le Comité des Mathématiciens par la libération de Léonid Plioutch en 1975 et de Boukowski en 1976. Le P.C. s'est as-



socié au second tandis que la C.G.T. maintenait son refus de participer.

Un comité permanent, placé sous la présidence d'Edmonde Charles-Roux, a été mis en place par le P.S., le P.C. et le M.G.R. pour défendre et garantir le **droit à l'information** des Français.

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de donner à ses actions le maximum d'ampleur.

Le Parti a été représenté par des observateurs aux Congrès des partis de Gauche, du Front Progressiste, des Conférences syndicales, de l'U.N.E.F., etc.

VI. Les élections municipales

Deux rencontres au sommet ont abouti à l'accord du 18 juin 1976 invitant les "organisations départementales et locales des trois partis à engager des négociations en vue du meilleur accord possible d'Union de la Gauche". Les propositions faites par le Congrès de Dijon sur la discussion à la base, les critères électoraux et la solidarité de gestion, avaient été retenues par nos partenaires.

L'interprétation donnée par le P.C.F. à l'accord du 18 juin a soulevé des difficultés; des mises au point de notre part se sont imposées.

Dans de trop nombreux cas, les fédérations communistes ont voulu enfermer les négociations dans des rapports de forces électoraux ne traduisant pas la réalité d'aujourd'hui. **La leçon devra être tirée car les résultats nous ont donné raison.**

VII. L'actualisation du Programme commun.

Notre Parti a toujours considéré qu'il conviendrait d'actualiser, le moment venu, le Programme commun. Aussi a-t-il répondu positivement au P.C.F. La proximité des élections législatives et la perspective pour la Gauche d'assumer les responsabilités du gouvernement justifient l'actualisation du contrat conclu en juin 1972.

Ainsi que l'a écrit François Mitterrand à Georges Marchais le 7 avril 1977, "l'aggravation de la crise du capitalisme, l'emprise croissante des firmes multinationales, les conséquences néfastes des politiques conservatrices menées en France, le simple écoulement du temps, rendent évidente l'opportunité d'une mise à jour du Programme commun".

Le Parti socialiste aborde cette discussion dans un esprit positif. Personne ne demande la refonte ou la renégociation globale du Programme commun. Au

plan économique, les réformes de structures qu'il contient et leur démocratisation sont rendues encore plus nécessaires par l'évolution de la crise du capitalisme. Il en est de même du maintien des équilibres financiers et de la cohé-

rence de mesures sociales. Il faut tenir compte des événements survenus depuis 1972, mais l'essentiel est d'aboutir au plus vite.

Pierre BÉRÉGOVOY
Secrétaire national
aux Relations extérieures



En créant un secrétariat national à la jeunesse et aux étudiants, le Parti affirmait sa volonté de prendre en charge un ensemble de problèmes importants. Par ailleurs, les organisations de jeunesse du Parti, (E.S.-M.J.S.), fonctionnant souvent sans liens suffisants avec le Parti reproduisaient ses clivages d'une manière caricaturale.

Faibles numériquement, absentes des débats nationaux et internationaux sur la jeunesse, elles ne pouvaient correspondre même faiblement à l'image donnée par le P.S. en France et à l'étranger. Or, une organisation de jeunesse est indispensable :

- de nombreux jeunes souhaitent constituer des groupes pour aborder certains problèmes spécifiques (emploi des jeunes, réformes éducatives, armée, etc.)
- de nombreux jeunes souhaitent militer dans ces groupes sans pour autant adhérer immédiatement au P.S.; les groupes peuvent constituer des centres de formation à la pratique militante et contribuer au recrutement.

Une réorganisation s'imposait donc. Elle a été entreprise, après la convention de Lille en décembre 1975, en axant l'effort sur la constitution du groupe M.J.S. se développant avec l'appui des fédérations. 70 groupes M.J.S. fonctionnent réellement, ont des initiatives intéressantes, organisent des stages de formation, publient parfois un journal, participent aux campagnes et actions fédérales. Des campagnes spécifiques (lycées, C.E.T., I.U.T., emploi) sont prises en charge par ces groupes.

Les liens avec les groupes E.S. sont souvent plus difficiles à organiser en raison

de l'isolement dans lequel vit la population étudiante. C'est pourquoi, une réforme statutaire est proposée au Congrès pour faciliter les relations entre le Parti et une organisation de jeunesse dont les étudiants constitueraient l'un des éléments.

Le secrétariat à la jeunesse et aux étudiants s'est efforcé d'impulser des actions propres aux organisations de jeunesse du Parti et de jeter les bases d'une politique de la jeunesse pour le Parti.

Actions des organisations de jeunesse

Deux collectifs, l'un des M.J.S., l'autre des E.S. se réunissent régulièrement en associant le plus possible les camarades de province aux actions entreprises.

1. Secteur international : les membres du M.J.S. et des E.S. ont participé à de nombreuses rencontres, séminaires, réunions de bureau de la Iusy. Des relations excellentes existent avec les J.U.D.O.S. la F.G.S.I. (Fédération des Jeunes socialistes italiens), la J.S.O.E. (jeunesse socialiste espagnole), les J.S. belges. Un séminaire sur l'énergie est prévu à Marseille à la demande de la I.U.S.Y. en mai 77.

Le M.J.S.-E.S. a participé en juin 1976 au Rassemblement européen de la Jeunesse et des Etudiants (R.E.J.E.) à Varsovie qui réunissait 1 900 jeunes. Il est membre du comité français d'initiative pour la préparation du festival mondial de la jeunesse qui aura lieu en juillet 1978 à La Havane. Il s'est rendu en



U.R.S.S. en mars 1976. Il participe pour la I.U.S.Y. à la sous-commission d'enquête sur les crimes de la junte chilienne contre les jeunes et les étudiants (organisation regroupant 9 organismes dont la F.M.J.D. - internationale des jeunesses communistes - la I.U.S.Y., - J.O.C. internationale, etc.). Il a établi des contacts avec les organisations de jeunesse des pays arabes (avec le Front Polisario, l'Union de la Jeunesse algérienne, la jeunesse lybienne et égyptienne). Le secteur international M.J.S.-E.S. collabore le plus souvent possible avec le secteur international du Parti.

2. Implantation et développement : une action systématique a été entreprise pour implanter et développer les groupes M.J.S. avec l'aide des fédérations. Il a été demandé à toutes les fédérations de prévoir un poste de responsable des problèmes de la jeunesse. De nombreux voyages, meetings, fêtes, stages, ont marqué cette action d'implantation.

Deux organes internes "Insurgé-Responsables E.S." "Insurgé-Responsables Insurgé-Responsables M.J.S.", bi-mensuels constituant un moyen de liaison avec les responsables des groupes E.S. et M.J.S. Ils publient en particulier, les comptes rendus des réunions des collectifs des deux organisations.

3. Actions des organisations :

- Campagne emploi : 15 septembre 15 octobre 1975 sur le thème "Face au chômage" pose le problème de la nature et de la qualité des emplois. Menée avec l'appui d'une affiche nationale et d'un dossier d'analyses et de propositions.
- Campagne contre la réforme Haby avec une affiche nationale "Le vrai visage de la réforme Haby".
- Campagne de rentrée universitaire 1975 avec une affiche "Rejoignez les étudiants socialistes".
- Campagne pour les élections à la M.N.E.F. (juin 1976), avec une affiche nationale.
- Campagne "Cette société non - pour changer la vie avec le M.J.S." - menée avec une affiche nationale et le bandeau "A 18 ans on vote", en mars 1976.
- Participation à la campagne du Parti dans les 40 universités, en avril 1976.
- Campagnes Lycées-I.U.T.-C.E.T., en mai 1976, avec recensement des implantations.
- Participation à la journée du Parti, sur les I.U.T. en décembre 1976.
- Actions dans les C.E.T. en février, mars 1977.
- Participation à Expo-Jeunes en mars 1976 et avril 1977.

4. Stages :

- stages week-ends organisés Cité Malessherbes en avril-mai 1976 ;
- stages d'été (15 jours) à Barcarès en août-septembre 1975 ;
- 4 stages régionaux d'une semaine, ou d'un week-end à Paimpol, à Confolens,

dans le bassin d'Arcachon, en Ardèche, de juillet à septembre 1976 ;

5. **Rencontres** régionales E.S. et rencontres nationales en juillet 1976 à Paris.

6. **Conférence de presse** sur l'emploi des jeunes avec la participation de J.-P. Bachy le 22 octobre 1976.

7. **Colloque du M.J.S.** sur le projet éducatif du P.S. avec la participation de la délégation à l'Education, et conférence de presse, le 5 février 1977, à Clichy. Points abordés : promouvoir une école égalitaire, les C.E.T., démocratie scolaire et contrôle lycéen, sélection et université les I.U.T., les grandes écoles.

8. **Presse :** relance de l'Insurgé, nouvelle formule, seul, organe de la jeunesse socialiste. A ce jour 2 000 abonnés. Publication de la brochure I.U.T. de la feuille "Insurgé du technique", largement diffusées dans les fédérations.

Pour jeter les bases d'une politique de la jeunesse

1. Le secrétariat a créé, conformément aux statuts, le **Comité pour la Jeunesse et l'Education permanente**. Le Comité dont la création a été entérinée par le Comité directeur du 12-13 juin 1976, regroupe des camarades ayant compétence dans les domaines du sport, de la vie associative, des problèmes spécifiques à la jeunesse et les représentants du M.J.S. et des E.S.

Le Comité qui comporte 3 sous-commissions (sport, vie associative, jeunesse) a présenté ses premières propositions dans sa conférence de presse du 29 juin 1976, préparée et tenue avec les délégués à l'éducation, au sport-loisir, à l'emploi et aux entreprises :

- 12 mesures immédiates pour sauvegarder la vie associative ;
- 5 mesures sur l'activité sportive ;
- Position en matière d'apprentissage ;
- rappel des propositions en matière d'éducation permanente.

Il a tenu un stage sur le lac des Settons en septembre 1976 sur le thème "un projet socialiste pour l'éducation physique et le sport" (sport à l'école, sport d'élite, sport de masse) et produit des propositions sur "la commune et la vie sportive".

2. Le secrétariat a organisé la **campagne nationale menée dans 40 universités** avec des responsables du P.S. en avril-mai 1976 sur le thème de la réforme du 2^e cycle et de la situation générale des universités.

3. Le secrétariat a participé à l'organisation de Conventions pour l'Armée nouvelle.

4. Le secrétariat a participé à diverses

manifestations et colloques sur les problèmes de la jeunesse, débats avec des associations socio-culturelles ou éducatives, et tenu dans de très nombreuses fédérations des réunions publiques destinées à favoriser le lancement de groupes M.J.S.

5. Le secrétariat a aidé à la création du C.O.S.E.F. (Comité pour un syndicat des Etudiants de France).

La perception du Parti dans la jeunesse est bonne, comme l'attestent plusieurs études et sondages (Sud-Ouest du 26 mars 1976 et La Croix de décembre 1976, notamment). Il restait que la jeunesse du Parti qui a souvent besoin de se mobiliser sur des thèmes spécifiques ne présentait pas - c'est le moins que l'on puisse dire - une image correspondant à celle du Parti lui-même. Les bases existent maintenant pour une organisation de jeunesse du Parti, c'est-à-dire attachée à défendre ses positions en même temps qu'à le faire bénéficier de ses critiques et suggestions. Une telle organisation ne peut de toute évidence se développer en dehors des structures du Parti et notamment des ses structures fédérales.

C'est pourquoi des propositions seront faites aux Congrès de Nantes par le secrétariat à la jeunesse et aux étudiants. Il conviendra en particulier de créer une grande organisation de jeunesse du Parti socialiste qui regroupe réellement les jeunes de 15 à 25 ans ; au sein de cette organisation, étudiants, lycéens, collégiens, ou élèves du technique et jeunes travailleurs ne constitueraient pas des organismes séparés même s'il convient de prendre en compte des problèmes propres à chacune de ces catégories.

Puisque l'image du Parti dans la jeunesse est l'image du Parti lui-même, il convient que la direction de cette organisation soit élue suivant les proportions observées au Congrès dans le Parti.

Pour améliorer les relations existant entre les fédérations et l'organisation de jeunesse pour laquelle l'appui des fédérations est essentiel, il importe que l'organisation de jeunesse devienne un secteur d'activité du Parti.

Edith CRESSON
Secrétaire nationale
à la Jeunesse et aux Etudiants

DIFFUSEZ
"L'INSURGÉ"
LE MENSUEL
DES E.S. ET DU M.J.S.



Presse et information

par Claude Estier



Le secrétariat à la presse et à l'information a depuis l'origine, une double vocation : celle d'assurer les relations du Parti avec la presse écrite et audio-visuelle et celle de veiller à la bonne marche et au développement de la presse du Parti. Dans ces deux domaines, une grande activité a été déployée depuis le Congrès de Pau et de nombreuses initiatives ont été prises qui ont, sans aucun doute, contribué à favoriser la bonne image que le P.S. a dans l'opinion publique.

Relation avec la presse

Tout au long de ces deux années j'ai pu, en tant que secrétaire national à la presse et porte-parole du Parti, multiplier les contacts avec l'ensemble des journalistes de la presse française et étrangère qui savent trouver un accueil ouvert et amical au siège du Parti, place du Palais-Bourbon. Ces contacts ont été facilités par la diversification des responsabilités grâce à la présence active et efficace de **Nathalie Duhamel** (relations de presse du premier secrétaire) **Mary Sills**, (presse régionale), **Florence Pavaux** (presse étrangère) qui, chacune dans leur secteur, ont veillé à ce que les journalistes trouvent facilement toutes les informations utiles. Etant entendu qu'il reste de ma seule responsabilité, en qualité de porte-parole, d'exprimer les positions officielles du Parti à l'issue des réunions de ses instances nationales (secrétariat, bureau exécutif, comité directeur) ou à l'occasion des événements qui nécessitent une prise de position rapide de notre part. Il va de soi qu'indépendamment du Premier secrétaire lui-même, l'ensemble des membres du bureau exécutif ont qualité pour exprimer les positions du Parti. Je me suis seulement efforcé – sans toujours y parvenir – d'assurer un minimum de coordination pour éviter qu'il soit répondu en ordre dispersé aux diverses sollicitations de la presse et surtout des radios et télévisions.

L'information de la presse sur les activités du Parti a été, d'autre part, grandement facilitée par la création en mai 1975 d'un bulletin hebdomadaire : "**P.S. Info**", dont **Georges Fillioud** assume la

responsabilité assisté de **Gérard Cole** et **Rolande Bouffier**, et qui, chaque jeudi, est adressé à tous les journalistes et leur indique le calendrier des manifestations du Parti, des activités de François Mitterrand et des secrétaires nationaux, des réunions, meetings, conférences, etc. Ce bulletin qui vient d'atteindre son 80^e numéro est très apprécié par les journalistes qui peuvent ainsi connaître suffisamment à l'avance les manifestations qu'ils ont à couvrir.

Sans parler de "**Allo-P.S.**" qui fournit quotidiennement, de 20 heures à 9 heures du matin, sous la direction de **Françoise Seligman**, une information téléphonique sur les positions du Parti, celle-ci ont pu être également exprimées – fort rarement il est vrai – à travers les émissions télévisées réservées aux partis politiques, à raison de quatre par an, alternativement sur TF1 et Antenne 2, et les "**Tribunes Libres**" une par trimestre de FR3. Ces émissions présentées généralement sous la forme d'un journal avec un générique animé rappelant le poing et la rose sont assurées par des dirigeants du Parti ou par des journalistes de l'Unité avec le concours technique de l'équipe d'**Unité-Ledis** animée par **Maurice Seveno**.

Presse du Parti

La vie de la presse du Parti a été marquée notamment depuis le dernier congrès par le développement du "**Poing et la Rose**" et la création du ("**Poing et la Rose responsable**") dont **Marie Jo Pontillon** assume la responsabilité, par la transformation du contenu et de la présentation (notamment couverture en quadrichromie) de "**Combat socialiste**" placé désormais sous la direction d'**Alain Rannou**, délégué national aux entreprises ; par la progression très sensible de l'**Unité** que je dirige depuis sa création et qui atteint en mai son 205^e numéro. Au fil des années, l'hebdomadaire national du Parti a accru son audience, il est devenu l'un des journaux les plus cités (grâce notamment à la chronique de François Mitterrand). La campagne d'abonnements de l'automne 1976 a obtenu un très

grand succès et lui a permis d'atteindre le chiffre de 30 000 abonnés. En 1976, comme cela avait déjà été le cas pour les deux exercices précédant le budget de l'Unité a été entièrement équilibré. Il doit l'être également pour 1977 au chiffre de 4,5 millions (450 millions d'anciens francs) de dépenses et de recettes. Cette situation financière relativement satisfaisante, compte tenu des graves difficultés que rencontre la presse d'opinion, ne doit pas nous dispenser d'un très grand effort pour faire faire à l'Unité un nouveau bond en avant. Cet effort doit porter d'une part sur le contenu et la forme du journal que nous nous efforçons d'améliorer en tenant compte des critiques qui nous sont faites, notamment par les militants qui en assurent la diffusion avec un remarquable dévouement. Mais il doit porter aussi sur la prise de conscience par tous les adhérents du Parti, et non seulement par une fraction d'entre eux, qu'il dépend d'abord d'eux que la presse du Parti puisse se développer très au-delà de ce qu'elle est aujourd'hui. Imaginons où nous en serions si chaque adhérent était abonné à l'**Unité**, le quart à "**Combat socialiste**" le dixième à la **N.R.S.** ! Il serait déjà excellent que chaque section le soit effectivement comme nos statuts les y invitent. Je me permets de lancer un appel à tous pour qu'en cette année décisive pour notre bataille politique, chaque militant se sente concerné et apporte sa contribution pour que grâce au soutien de milliers de nouveaux abonnés, l'Unité, son principal moyen d'expression, devienne un instrument encore plus fort au service du Parti.

Claude ESTIER
Secrétaire national

à la Presse et à l'Information

Le Poing et la Rose

Directeur politique :
Pierre Mauroy

Rédacteur en chef :
Marie-Jo Pontillon

Secrétaire de rédaction :
Jean-Pierre Delaval

Administration :
Société Editrice –
S.a.r.l. "Le Poing et la Rose"
12, cité Malesherbes,
75009 Paris

N° C.P.P.P. 53 321

Comité de rédaction :
Collaboration permanente des
secrétaires nationaux et de
Jean-Michel Baqué,
Patrice Corbin, Charles Henu,
J.-F. Huchet, Serge Lustac,
Daniel Mitrani, Marc Véron,
Gérard Delfau, Paule Dufour,
Jean Rey.

Imprimerie coopérative
L'Emancipatrice
3, rue de Pondichéry,
75015 Paris



Organismes associés et associations



par Marie-Thérèse Eyquem

Organismes associés

Les quatre organismes associés du Parti : Cercles Jean-Jaurès, Etudes de Recherches et d'Informations socialistes (ERIS), Socialisme et Entreprise, Démocratie et Université, ont vu leurs activités croître et leur rayonnement s'étendre depuis le Congrès de Pau.

Fidèles aux contrats qu'ils ont signés avec le Parti, leurs travaux ont enrichi sa réflexion, dans le cadre des options définies par ses Congrès.

Cercles Jean Jaurès

Les Cercles Jean Jaurès en dehors de leur publication : "L'Université Socialiste", assurent l'information des enseignants au cours de séances régulières qui traitent des problèmes de l'enseignement, mais aussi de l'actualité politique. Ils diffusent, tout particulièrement dans ce milieu, les positions du Parti.

D'autre part, ils représentent les socialistes français au sein de l'Union Internationale des Etudiants socialistes (U.I.E.S.) dont le Président Claude Wilquin est membre de leur Bureau national, et de la Commission des Enseignants socialistes de la Communauté européenne (C.E.S.C.E.).

E.R.I.S.

L'E.R.I.S. apporte une contribution importante à l'approfondissement de questions non encore tranchées par le Parti.

Cette association assure la publication régulière de "Synthèse Flash" bulletin d'analyse et d'information.

Elle fait également paraître "Les Cahiers de l'E.R.I.S." (Revue bimestrielle).

Les derniers numéros ont été consacrés au "Front de Classe" et à "l'Ecologie".

Les prochains traiteront du Parti, de l'Etat, du gauchisme, du réformisme, du féminisme, de l'Unité syndicale organique.

Socialisme et Entreprise

"Socialisme et Entreprise" est à la fois organe d'étude et d'action.

Implantée dans une grande partie de la France, l'association compte de plus en plus d'adhérents.

Elle a créé des groupes de réflexion : sur l'autogestion, les entreprises multinationales, les P.M.E., la recherche pharmaceutique, la représentation des salariés dans l'entreprise, les relations dans l'entreprise et la hiérarchie, etc.

D'autre part, elle se fait connaître par des assises nationales, des réunions publiques et des publications : revue mensuelle "Socialisme et Entreprise"; ouvrages tels que : "Les Cadres et le Socialisme", "Les Entreprises et la Gauche" (traduit en 3 langues).

Dans certains cas, des membres de "Socialisme et Entreprise" ont apporté, avec plein succès, leur concours aux travailleurs de sociétés en difficulté du fait de la carence patronale, et ont permis à ces entreprises de démarrer sur des bases assainies.

En projet :

- Manifeste des cadres socialistes ;
- Colloque sur les P.M.E. ;
- Symposium ;
- Argumentaires sur les changements qu'apportera l'application du Programme commun dans les entreprises.

Démocratie et Université

"Démocratie et Université" fonde sa réflexion sur l'analyse marxiste du capitalisme en y intégrant l'apport d'autres courants (socialisme "utopique", Jean Jaurès, Gramsci, courants chrétiens).

Des assemblées-débats ont lieu régulièrement ainsi que des colloques rencontres très largement ouvertes, cycles d'études et des assises nationales.

"Démocratie et Université" publie des ouvrages, cassettes, et un bulletin "Débats".

Associations

On peut dire que, jusqu'au Congrès de Pau, le Parti ne s'était guère préoccupé du secteur associatif, et n'avait pas établi de contacts avec les Associations.

Le Secrétariat national a consacré une grande partie de ses activités à modifier cet état de choses.

Des relations ont été établies avec les responsables nationaux des associations dont nous avons suivi l'action, et qui ont sollicité de notre part, documentation et parfois interventions. Nous avons reçu, en retour, communication de leurs travaux.

Le lancement de la campagne "Changer la Vie" a été, pour nous, l'occasion d'inviter les associations à une journée de dialogue qui s'est tenue au Sénat, Salle Médicis, le 5 octobre 1976. 65 associations nationales ont répondu à notre invitation. Elles concernaient la consommation, les coopératives, l'écologie, l'environnement, le logement, les transports, le tourisme, les loisirs, les sports, les activités socio-culturelles. Certaines d'entre elles réunissaient des parents d'élèves, des familles, des femmes, des handicapés.

A la suite d'interventions de Pierre Mauroy, Jean Poperen, Charles Hernu, Christiane Mora, Edith Cresson, Hubert Dubedout, des échanges de vues très libres sur le cadre de vie, sur les rapports entre le secteur associatif, les élus, le Parti, les pouvoirs publics, ont permis de dessiner les positions réciproques des associations et du Parti, qui ne sont d'ailleurs pas antinomiques.

A l'issue de cette journée, Marie-Thérèse Eyquem, a fait aux associations les propositions suivantes :

- Chaque fois que le Parti socialiste sera amené à préparer les éléments d'une proposition de loi dans un secteur déterminé du cadre de vie, nous demanderons à nos responsables de groupes, à nos parlementaires, de bien vouloir convier pour une discussion avant l'élaboration définitive du texte, les associations du secteur considéré.

- Le Parti socialiste est favorable à un accroissement des pouvoirs des associations. De quelle façon ? Nous tenterons de le déterminer ensemble. Voilà pourquoi de nouveaux contacts avec le secteur associatif nous semblent nécessaires.

Les relations avec les associations ont été renforcées et amplifiées depuis la réunion du 5 octobre.

D'autre part, Alain Barrau, président du C.N.A.J.E.P., prépare un rapport sur le secteur associatif sous l'égide du secrétariat national qui soumettra aux instances dirigeantes du Parti, les propositions en découlant.

Une commission du secteur associatif a été constituée comprenant, outre la secrétaire nationale aux Associations, et les secrétaires nationaux et délégués in-



téressés, les responsables de chacun des secteurs de la Commission nationale du Cadre de vie, et des personnalités qui ont particulièrement étudié ou expérimenté les liaisons entre le Parti et les Associations, telles que Hubert Dubedout, Edgard Pisani, Jacques Delors, etc.

Fidèles à nos engagements, nous exposerons les grandes lignes de nos travaux aux Associations nationales réunies une nouvelle fois en une journée de concertation, avant de rédiger nos propositions.

Nous estimons qu'aucun Parti politique n'a engagé avec les associations un dialogue aussi ouvert et constructif et il nous semble que celles-ci en sont conscientes.

Cadre de vie.

Les associations recouvrant essentiellement les différents secteurs du cadre de vie, le Secrétariat national a été amené à jouer un rôle politique de plus en plus important au sein de la Commission nationale.

Il a participé à l'élaboration et au lancement de la campagne "Changer la Vie".

Chacun des responsables des groupes de la Commission a conduit les travaux de manière à proposer une politique du Parti, notamment en matière de consommation, foncier, logement, architecture, équipement, tourisme et loisirs, sports.

Des colloques sont organisés jusqu'en septembre par tous les groupes. La plupart se déroulent en province.

Leur thème unique de réflexion est le suivant : "Mesures immédiates à prendre par un groupement de Gauche, compte tenu du Programme commun, dès l'arrivée de la Gauche au pouvoir".

Les projets seront affinés au cours de deux journées de "tables rondes" - formule "portes ouvertes" - qui auront lieu dans la première quinzaine de novembre.

Les propositions qui en résulteront seront ensuite soumises : pour décision politique, à la direction du Parti.

Tel est, résumé, le travail accompli par le Secrétariat national aux organismes associés et aux associations qui se traduit par un développement notable des activités des organismes associés, un rôle nouveau et efficace du Parti dans le domaine associatif, une action également nouvelle de sensibilisation, d'analyses, et de propositions politiques, dans le vaste secteur du cadre de vie.

Marie-Thérèse EYQUEM
Secrétaire nationale
aux Organismes associés
et aux Associations

Elections et contentieux



Roger Fajardie

Depuis le congrès de Pau, l'activité du Secrétariat national aux élections et au contentieux a été, pour l'essentiel, marquée par les diverses consultations électorales, générales ou partielles, qui toutes ont mis en évidence les progrès continus du Parti socialiste.

Il était inévitable que, dans cette période, surgissent des contentieux, concernant quelquefois des désaccords entre militants ou le fonctionnement de sections que nous avons, dans la plupart des cas, réglés à l'amiable ; liés, le plus souvent, à la compétition électorale, que les organismes du Parti (Bureau exécutif et Comité directeur) ont tranché, en application des décisions souveraines du Parti.

Mais le plus important de la tâche a été le suivi de l'ensemble du dossier électoral. Dans chaque élection cantonale partielle, au cours des années 1975 et 1976, le nombre des suffrages socialistes a augmenté avec régularité. Des élections municipales partielles (Chartres) ont, dans la même période, permis d'observer un résultat identique. Les élections législatives partielles de 1975 dans la Seine-Maritime (Le Havre) et le Tarn (Castres) d'abord, dans la 2^e circonscription de la Vienne (Châtellerauld) ensuite, ont montré que la montée socialiste s'imposait, quelle que soit la nature de la consultation électorale. Dans ce dernier cas, la magnifique campagne, menée par Edith Cresson, a entraîné un gain de 8 % pour le Parti socialiste.

A la veille des élections cantonales des 7 et 14 mars 1976, j'avais écrit dans le **Poing et la Rose n° 47** : ... **Les élections cantonales constituent un test important, à mi-chemin entre l'élection présidentielle et les élections municipales. Nous comptons actuellement 674 élus cantonaux. Avec l'effort et la volonté de tous les militants, les prochaines élections cantonales porteront très nettement au-delà de 700 le nombre de nos conseillers généraux et marqueront un nouveau succès significatif du Parti socialiste.** Le résultat a largement dépassé nos espoirs.

En effet, avec 26,5 % des suffrages et près de 2 800 000 voix pour la moitié de la France, dans un scrutin qui atténue toujours les grands mouvements de l'opinion, le Parti socialiste a fait la démonstration qu'il est devenu la première formation politique de notre pays.

Parmi les conseillers généraux sortants figuraient 318 socialistes (et 8 apparentés). Au terme de cette consultation, 502 socialistes sont élus (et 23 apparentés). C'est donc, globalement, un gain de 184 sièges (et 15 apparentés). Cette progression est la plus importante enregistrée depuis 1945. Compte tenu des sièges qui ne seront renouvelés qu'en 1979 et des élections partielles intervenues depuis mars 1976, le Parti socialiste compte aujourd'hui 875 conseillers généraux.

Ces progrès sont particulièrement sensibles dans la région parisienne et aussi dans l'Ardèche, la Charente-Maritime, les Côtes-du-Nord, la Côte-d'Or, le Gers, la Gironde, l'Ille-et-Vilaine, le Jura, le Lot-et-Garonne, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, les Pyrénées-Atlantiques, la Saône-et-Loire, la Savoie, la Vienne, les Vosges, l'Yonne, le Territoire de Belfort.

Des positions anciennes sont consolidées dans le Pas-de-Calais et l'Hérault, ou retrouvées dans l'Allier, les Ardennes, le Puy-de-Dôme et la Haute-Vienne. Cette montée socialiste se traduit aussi - et l'enseignement politique en est d'un grand intérêt - par l'échec dans la Loire-Atlantique et dans l'Aisne de ceux qui avaient cru pouvoir imaginer une structure socialiste en dehors de la politique de l'Union de la Gauche et de l'approbation du Programme commun et qui sont largement battus par les candidats du Parti.

Un fait important constaté lors de ces élections cantonales est l'entrée du Parti socialiste dans les conseils généraux d'Alsace : Bas-Rhin et Haut-Rhin. Une constatation identique s'applique aux départements de Lorraine et à ceux de la région de l'Ouest. Cette situation nouvelle traduit, sans nul doute, l'adhésion au socialisme de couches importan-



tes de l'électorat chrétien. Ce mouvement, déjà sensible depuis plusieurs années, continue à se développer et il constitue l'un des éléments importants et significatifs de l'excellent résultat que le Parti socialiste a enregistré. Enfin, il est important de souligner que de nombreux jeunes militants entrent dans les conseils généraux, assurant un renouvellement qui correspond à celui du Parti lui-même.

Les élections législatives partielles de novembre 1976 ont mis en évidence de nouveau succès du Parti socialiste. Les progrès alors enregistrés sont en moyenne de l'ordre de 8 %. Au terme de cette consultation qui marque un net recul de la majorité actuelle, nos camarades Louis Eyraud, élu dans la 2^e circonscription de la Haute-Loire (Brioude), et André Poutissou, élu dans la 10^e circonscription du Rhône (Villefranche-sur-Saône), gagnent 2 nouveaux sièges au Parti socialiste, qui compte désormais 93 députés à l'Assemblée nationale.

Les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 se sont déroulées dans le cadre de l'application des décisions prises les 15 et 16 mai 1976 au congrès de Dijon, comportant la recherche d'un accord avec nos partenaires signataires du Programme commun. Cet accord a été passé le 28 juin 1976. L'ensemble des dispositions prises par le Parti socialiste peut se résumer ainsi :

- Le Parti récuse toute alliance qui ne soit pas de Gauche ;
- Dans les communes de plus de 30 000 habitants, où l'obligation d'union est particulièrement exigeante en raison du blocage des listes dès le premier tour, et de l'impossibilité de regroupement au second tour, tout doit être fait pour parvenir à un accord. Le Comité directeur national aurait à trancher en dernier ressort au cas où des situations particulières ou des exigences excessives amèneraient les fédérations concernées à constater une difficulté qui leur paraîtrait insurmontable pour constituer une liste d'union ;
- Dans les communes de moins de 30 000 habitants, constituant cependant une agglomération urbaine, la recherche d'un accord dès le premier tour est également la règle. Il appartiendra aux instances responsables de chaque fédération d'apprécier la situation au vu des réalités locales et de l'état des négociations. En toute hypothèse, la liste d'Union de la Gauche sera l'obligation absolue du deuxième tour ;
- Dans les petites communes rurales, il convient d'agir au mieux pour que soient établies des listes aussi proches que possible de nous, tout en mesurant ce que ces situations garderont d'inévitable imprécision. Il y aura lieu de faire confiance aux sections les plus proches et à chaque fédération ;
- Un engagement clair sur la solidarité

de gestion devra être pris, particulièrement sur le vote du budget annuel et pour toute la durée du mandat ;

- Dans les communes où les différentes instances responsables auront constaté l'impossibilité d'un accord de l'ensemble de la Gauche, des listes socialistes homogènes ou des listes U.G.S.D. élargies à d'autres candidats d'accord avec les options du Programme commun de la Gauche seront présentées ;
- Un droit d'appel pour les contentieux ayant surgi à propos des élections municipales sera ouvert devant la convention nationale ordinaire réunie à l'automne.

La réunion au sommet sur les élections municipales s'est conclue, le 28 juin, par un accord entre le Parti socialiste, le Parti communiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche.

Les dispositions prises par les partis signataires du Programme commun s'inscrivent dans la ligne des décisions du congrès de Dijon. Les propositions socialistes sur la discussion à la base, sur les critères électoraux et sur la solidarité de gestion ont été adoptées.

Le meilleur accord possible devra donc être recherché à la base. Pour en fixer les données, il sera tenu compte de l'ensemble des consultations électorales intervenues depuis 1972, année de la signature du Programme commun. Bien entendu, il ne s'agira pas d'établir une moyenne, mais d'apprécier, en fonction de ces résultats, la réalité locale de chacun des partis. C'est dans cet esprit qu'ont été menées, en règle générale, les discussions.

L'effort du Parti socialiste, de l'ensemble de ses militants, a abouti, les 13 et 20 mars 1977, aux résultats que chacun connaît, qui confirment, en les améliorant encore, ceux des élections cantonales de 1976 et dont les éléments essentiels sont les suivants : sur 221 villes de plus de 30 000 habitants, 157 sont acquises à la Gauche, dont 81 pour le Parti socialiste qui en gagne ainsi 38. La volonté de renouvellement du Parti socialiste s'inscrit là aussi dans les faits

puisque 22 de ces maires ont moins de 40 ans. Dans les 591 villes comprises entre 9 000 et 30 000 habitants, le Parti socialiste qui en comptait 101 en obtient désormais 176 et le nombre total de municipalités dirigées par la Gauche passe de 216 à 349. Le Parti socialiste peut considérer ces résultats avec satisfaction. La conquête de très grandes villes telles que Nantes, Rennes, Montpellier, Brest, rejoignant Marseille, Lille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Limoges, porte témoignage de cette montée socialiste. Elle s'affirmera avec encore plus d'ampleur lorsque, les renseignements précis venus de toutes les fédérations étant rassemblés, il apparaîtra le nombre global des élus municipaux socialistes a aussi progressé de façon très significative et que la présentation du ministre de l'Intérieur, regroupant dans la majorité présidentielle la plupart des élus ruraux, a, en fait, déformé les résultats réels de ces élections, pour masquer, autant que faire se pouvait, l'ampleur de l'échec de l'actuelle majorité. La vérité, en toute hypothèse, se fera jour lors du renouvellement du tiers du Sénat, à l'automne prochain, qui entraînera, à l'évidence, un accroissement important du groupe socialiste. Au total, dans les villes où un bilan peut être dressé, la Gauche atteint désormais 53 % des suffrages.

Les élections municipales ont marqué un tournant décisif en soulignant l'opposition à la politique actuelle et la volonté de changement du peuple français. Elles ont confirmé que le Parti socialiste est la première formation politique en France. L'effort accompli, les résultats obtenus, permettent d'aborder avec confiance l'étape essentielle des élections législatives. Que chacun s'attache à développer son rayonnement : tel est le moyen le plus sûr d'assurer, quand le peuple s'exprimera en un vote qui décidera pour longtemps du destin de notre pays, les chances du socialisme en France.

Roger FAJARDIE
Secrétaire national
aux Elections et au Contentieux

DÉBAT

chaque mois ...

- **Les Socialistes et l'Europe - n° 23**
- **Le Pouvoir dans le Parti, le Parti au Pouvoir - n° 24**

Et les rubriques habituelles : Economie, Théorie, Analyse, Lire, Ecouter, Voir...
Prix : 12 F

la nouvelle revue
SOCIALISTE



Complément au rapport "Elections et contentieux"

Commission nationale des conflits

par Guy Penne



Nous avons eu de nombreux cas en litige à trancher, environ une cinquantaine.

Nous avons été consultés par des camarades individuellement des Bureaux des fédérations, de sections ou de C.F.C. : une centaine de fois depuis le dernier Congrès de Pau.

A quelques rares exceptions près, les camarades de la C.N.C. se sont montrés omniprésents et les suppléants se sont acquittés avec conscience de leurs tâches.

Il a été difficile de trouver un jour de réunion qui puisse convenir à tous – tant les obligations et disponibilités – varient d'un camarade à l'autre.

Les problèmes à traiter sont souvent très délicats, notre "justice" reste celle de notre Parti et au milieu de querelles de famille – les rapports fraternels entre les uns et les autres apportent toujours une complication supplémentaire pour "dire le droit".

Souvent les dossiers nous sont parvenus de façon incomplète – les C.F.C. non conformes au Statut du Parti – les règles de fonctionnement souvent de bonne foi non respectées. Il est indispensable que la C.N.C. dispose dans l'avenir d'un droit de saisime lorsque les dossiers ne sont pas instruits au niveau fédéral dans les délais des prévus pour les statuts et pour intervenir directement auprès des fédérations lorsque des anomalies sont constatées dans la composition des C.F.C.

Enfin, nous avons jugé en conscience, et pour continuer au-delà de 1977, c'est au nom des camarades de la C.N.C. que nous demandons l'indulgence du Congrès.

Le président : Guy PENNE

TITULAIRES ET SUPPLÉANTS :

L. Delmas, F. Serusclat, A. Faugaret, I. Rapuzzi, Y. Bourgoïn, C. Wilquin, G. Antonin, E. Gehant, G. Saubestre, F. Doutres, J. Goeffier, Charlotte Rustang.

Sentences rendues

18 avril 1975 :

Contrôle Acquier – Jeanson, secrétaire fédération P.S. Calvados. Rejet demande de contrôle.

De Caumont – fédération Calvados. La section à laquelle appartient le camarade de Caumont doit saisir la section d'Hérouville de la demande de mutation.

Rehel, Gaudin, Rouille, Galipot – fédération Ille-et-Vilaine : abandon dossier à la suite de la démission des camarades mis en cause.

21 mai 1975 :

Cholet, Bittler – fédération de Seine-et-Marne. Rejet des décisions prises le 16-1-75 contre Bittler, Huzard, Launay, Cholet.

Rapport Suchet – fédération Allier. Report à une date ultérieure de l'examen du dossier en accord avec les parties : rapporteur : Saubestre.

Maurice et Robert Moal – décision C.F.C. Bouches-du-Rhône. Exclusion Maurice Moal – Blâme Robert Moal. Fournier – fédération Seine-et-Marne : Rejet de l'appel interjeté par Fournier.

2 juillet 1975 :

Fédération de Gironde. Sur consultation de la fédération. Le C.N.C. se référant aux décisions du Congrès de Suresnes 24-4-75 estime qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les fonctions de parlementaires et de premier secrétaire fédéral.

Demande présentée par P.S. portugais au sujet comportement de Georges Sarre. Dossier transmis au Secrétariat du Parti.

Fédération Charente. Pour composition insuffisante de la C.F.C. La C.N.C. propose que les effectifs soient portés de 5 à 7 ou 9 membres. Sur proposition des représentants des courants, contrôle C.F.C. – sans qu'il soit nécessaire de convoquer un congrès fédéral.

10 octobre 1975 :

Fédération Maine-et-Loire – Section Cholet – Le Chevallier. 2 ans de suspension de toute délégation au camarade Le Chevallier au sein de la Fédération.

B. Jeault, section Autun – Fédération Saône-et-Loire. Rapporteur Lucien Delmas.

Touzanne, Denat, Jareau – section Saint-Martory – Haute-Garonne : annule l'exclusion – avertissement privé.

26 novembre 1975 :

Fédération Somme – Gauthé, Leduc : confirmation sentence contre Leduc annule blâme frappant Gauthé.

Labi, Desseine – fédération des Yvelines. Application art. 64 et 65 statuts – suspension de toute délégation de 6 mois au camarade Desseigne.

Secrétariat national – Orjollet : exclusion Orjollet.

23 janvier 1976 :

Lévêque – fédération du Doubs : Art. 67 des statuts du Parti : suspension de toute délégation du camarade Lévêque pendant 3 ans.

Section Sarlat – Bournazel – fédération Haute-Garonne : Avertissement privé à l'encontre du camarade Bournazel

Fédération des Deux-Sèvres – Martignon : pour réintégration – renvoi dossier au Comité exécutif – art. 73 des Statuts nationaux.

18 février 1976 :

De Caumont Leroux – Fédération Calvados : affaire en délibérée – renvoyée au 2 juin 1976.

Monzat – section Panazol – fédération Haute-Vienne : Rapporteur : Yves Bourgoïn.

26 mars 1976 :

Section Colomiers, Garrigou – fédération Haute-Garonne

Section Mantes-la-Jolie – Frantz Phipps – fédération Yvelines : confirmation décision C.F.C. des Yvelines.

9 avril 1976 :

Charente-Maritime – Montagnac Godillot : la C.N.C. informe Remonet que l'affaire relève de l'application des articles 69 et 73.

I.S.C.H. – fédération des Yvelines : Confirmation décision C.F.C. des Yvelines, 3 ans de suspension de délégation ; rappel fédération des Yvelines pour un meilleur fonctionnement dans la fédération – plusieurs irrégularités.



Secrétariat du P.S. Eric Dupin : Blâme à Eric Dupin.
Secrétariat du P.S., art. 63 des statuts - demande de contrôle, Bouttoute, P. Weil : avertissement public Patrick Weil.

2 juin 1976 :

E. Huchet - fédération Saône-et-Loire : Renvoyé au Secrétariat du P.S.
M. Leroux - fédération Calvados : annulation exclusion camarade Leroux, suspension délégation 2 ans.

2 juillet 1976 :

Section Saint-Germain - Barbion, Blanchot, Gerbin, Marchi : constitution groupe d'opposition et Delavaine. C.N.C. demande au camarade Delavaine de démissionner de ses fonctions d'adjoint et d'adhérer au groupe d'opposition.
Thévenet - C.F.C. Essonne : Blâme public et contrôle par la C.E. de l'application stricte des règles du Parti.
Saint-Martin, Vallejo - C.F.C. Gironde.

20 octobre 1976 :

Borella - C.F.C. Meurthe-et-Moselle : annulation blâme décidé par la C.F.C. ; demande reprise dialogue entre les parties.
Coulon, Mougin, Maillard - C.F.C. Belfort : annulation des sanctions C.F.C., avertissement privé.
Soumah - C.F.C. Seine-Saint-Denis et Fenu : casse décision C.F.C. prise à l'encontre de Fenu et Soumah.

2 décembre 1976 :

Section Crosne - fédération Essonne. Rapporteur : A. Faugaret.
Section Gratens - Le Fousseret - Haute-Garonne : maintien suspension toute délégation 6 ans Franquine, Ducros, Dejean et Costes. Annulation exclusion, Marcet et Bellecourt : suspension délégation 6 ans - possibilité 2^e alinéa art. 65.
Durand - C.E. section Saint-Germain - Yvelines : Témoin affaire Delavaine et conseillers socialistes municipalité Saint-Germain.

23 février 1977 :

Michèle Cassagne - fédération Var : annulation sentence infligée à l'encontre camarade Chassagne, blâme section de Sarlènes.
Fédération Hautes-Pyrénées Marcel Blancs (excusé) : présents : Hegret, Forgues, Payan : rapporteur Doutres.
Section entreprises C.A.F.R.P.- Soumah : rejet de sanction contre Soumah ; préconise conciliation, Soumah ne peut intervenir sans mandat de la section d'entreprise C.A.F.R.P.
Cassier - Section Brou-sur-Chantaine - Seine-et-Marne : renvoi du dossier en l'absence de Cassier.
Labi, Coeuillet - fédération Yvelines : dissolution de section de Verneuil, reconstitution sous contrôle fédération.
Finistère - Bertou, Marie Jack : a la demande des parties précédemment opposées dans la fédération la C.N.C. annule décision C.F.C. Finistère.

Guy PENNE

Président de la Commission nationale des Conflits

Complément au rapport "Elections"

Fédération des élus socialistes et républicains

par Charles Hernu



C'est au congrès de Marseille, en juillet 1972, que la Fédération nationale des Elus socialistes et républicains a été relancée, restructurée, avec comme président, Maurice Pic, secrétaire général Georges Fillioud et trésorier Léon Fatous. J'assume moi-même, au titre du Parti, la Délégation générale aux associations d'élus.

Les statuts du P.S. ont rendu obligatoire l'adhésion de tous les élus socialistes qui se regroupent au sein d'unions départementales. Bien avant que le P.S. ne soit la première formation politique française, la F.N.E.S.R. était déjà la plus forte organisation de par le nombre des élus ; depuis Marseille, un travail considérable a été accompli d'implantation, de coordination, de formation (en collaboration étroite avec le secrétariat national à la formation, Gérard Delfau et Yvette Roudy), de documentation (en

plein accord avec le P.S., commissions nationales de travail mixtes, élus et militants). La préparation des élections municipales de 1977 a été, en grande partie, l'œuvre de la F.N.E.S.R., grâce notamment à l'élaboration du Manifeste municipal socialiste dont le texte développé a permis l'édition d'une plaquette **Citoyen dans sa commune**, vendue dans tout le Parti et en librairie à plusieurs milliers d'exemplaires. Il faudrait citer tous les camarades qui ont participé à ce travail. Retenons, en nous excusant d'en oublier beaucoup, les noms de Jacques Carat, Hubert Dubedout, Yves Durrieu, Jacques Fournier, Michel de la Fourmière, Pierre Mauroy, Louis Perrein, Maurice Pic, Edgar Pisani, Franck Serusclat, Raymond Vaillant, Jean-Pierre Worms...

Les unions départementales d'élus socialistes et républicains fonctionnent

maintenant dans la quasi-totalité des départements en pleine coordination avec notre siège et les secrétariats fédéraux ; en dépit de nos efforts, il reste quatre unions départementales à créer. Depuis 1975, la mise en place de ces U.D., la tenue de leurs congrès a nécessité de très nombreux déplacements effectués pour la plupart par moi-même, relayé pour les autres par des membres du Bureau.

41 circulaires ont été envoyées par nos soins à nos responsables départementaux avec information aux secrétaires fédéraux, parlementaires et Comité directeur, afin de donner à nos élus des directives et de coordonner leurs efforts, en les informant des manifestations que nous organisons.

Deux stages nationaux de formation politique à la gestion et l'animation municipale (organisés avec le concours du secrétariat national à la formation) se sont déroulés à Château-Chinon les 12 et 13 avril 1975 et à Biscarosse les 30 mai et 1^{er} juin 1975. Les membres du Bureau de la F.N.E.S.R. et moi-même avons continué à participer activement aux différents stages et journées de formation municipale.

La F.N.E.S.R. a organisé la journée de la culture à Villiers-le-Bel les 30 novembre et 1^{er} décembre 1975 (avec le concours du secrétariat national à la culture) et participé à une journée interrégionale d'étude sur le thème de "l'école et les collectivités locales" à Marseille, le 30 mai 1976. Nous avons également tenu un colloque sur l'urbanisme, au Sénat, à Paris, le 5 octobre 1975.



La F.N.E.S.R. a pris part à plusieurs voyages d'études organisés par Urbanconseil, notamment en Suède, en Tunisie et en Italie.

A l'occasion des congrès de l'Association des maires de France, les maires socialistes se sont réunis en assemblée préparatoire à Cachan (27 mai 1975) et à Paris (15 juin 1976). Ils ont également participé à la réunion exceptionnelle de l'Association le 19 avril 1976 à Versailles.

Une campagne "vérité" pour protester contre les charges abusives qui accablent les communes s'est traduite par une grève administrative. Le 28 avril 1975, François Mitterrand, Pierre Mauroy, Maurice Pic et moi-même avons tenu une conférence de presse qui a connu un retentissement certain. 100 000 tracts furent alors diffusés.

Le Conseil national des élus s'est réuni les 4 octobre 1975, 24 janvier 1976 et 17 décembre 1976.

Nous avons organisé à Paris, au Sénat, une journée d'étude à l'attention des conseillers généraux et régionaux le 13 décembre 1975. Après le renouvellement cantonal, une réunion de travail à l'intention des conseillers généraux et présidents de conseil général nouvellement élus a eu lieu à Clermont-Ferrand les 24 et 25 juin 1976.

Enfin, le 15 janvier 1977, à Bagnolet, était convoqué un grand rassemblement des élus et des candidats aux élections municipales. A cette occasion, François Mitterrand donnait le coup d'envoi de la campagne en présence de mille camarades.

En ce qui concerne **Communes de France**, depuis le congrès de Pau, la progression annuelle s'établit à 30 %. Ajoutons que depuis le 21 avril 1977, **Communes de France** est contrôlée par l'O.J.D. qui a recensé une diffusion régulière de plus de 9 100 exemplaires, ce qui, pour notre revue, sa diffusion, sa publicité est une excellente référence. Après les succès des 13 et 20 mars, au cours de l'année 1977, le nombre des abonnements devrait sensiblement augmenter.

Les élections municipales ont donné les nombreux résultats que l'on sait ; elles ont marqué le plus grand changement intervenu en France depuis 1958 et sur le plan politique depuis 1945. Les élus socialistes constituent une avant-garde militante et responsable, solidaire et cohérente. Il convient que tout le Parti suive. C'est le rôle des unions départementales d'élus socialistes et républicains de créer, en accord avec les secrétaires fédéraux, l'osmose avec les militants élus et les militants non élus. C'est à partir de la commune que va se livrer dorénavant l'assaut contre la Droite. C'est à travers la commune que les élus vont s'identifier au peuple. C'est

à travers la commune que vont se poser les problèmes concrets de la gestion, des impôts, du personnel, de l'animation, de la vie associative et cela pour six ans. Les élus attendent donc dorénavant de leur fédération un effort nouveau, considérable.

C'est un travail titanesque que celui de trouver les relais nécessaires pour transformer les choses. Dans six ans, on nous jugera pour savoir si les élus se sont efforcés de diriger la commune autrement, pour savoir s'ils n'ont pas été seulement de bons gestionnaires comme ils l'ont été dans le passé, mais si de surcroît, ils se sont conduits en socialistes. Il appartient donc à la F.N.E.S.R., en accord étroit avec le Parti, d'assurer la cohérence de la gestion, l'adaptation du programme socialiste et du Programme commun et de préparer la ba-

taille législative. Cette tâche ne peut se concrétiser que si nos unions départementales fonctionnent, transmettent leurs cotisations à la F.N.E.S.R. afin que celle-ci puisse mettre, avec les organismes techniques contrôlés financièrement par le Parti – et ceux-là seulement –, une aide juridique, technique à la disposition des élus, ceux des grandes et moyennes villes et ceux que nous avons parfois tendance à oublier, les élus de nos villages et petites communes. S'il y a un domaine où les élus socialistes doivent affirmer leur identité, leur spécificité vis-à-vis de la Droite, mais aussi de nos partenaires du Programme commun, c'est bien celui-là. Telles sont les tâches qui attendent maintenant la F.N.E.S.R.

Charles HERNU
Délégué général
aux Associations d'élus

Tiers monde



par Lionel Jospin

De Pau – déjà loin –, à Nantes – qui s'annonce –, l'action du Secrétariat Tiers monde est, comme toute action internationale multiforme.

Elle mêle l'analyse (histoire d'un peuple, actualité de l'impérialisme), la rencontre (voyages, entrevues), la prise de position (communiqués ou interventions).

Elle est l'action d'un Parti socialiste et d'opposition qui voudrait transformer le monde. Elle ne peut ignorer les contraintes d'Etat qui pèsent sur le champ international.

Ses conséquences visibles, pour les militants et l'opinion : voyages, déclarations, manifestations, expriment mal la somme de travail accumulée par des dizaines de militants pendant ces deux ans.

Retraçons-en rapidement les **principes**, les **moyens** et les **champs d'action**.

Les principes d'action

Tenter d'agir selon des principes c'est concilier.

A. Concilier l'étude et l'action

Un secrétariat international doit réagir à l'événement et parfois très vite : intervention pour sortir Pena Gomez, dirigeant du P.R.D., des locaux de la police de Balaguer, déclaration sur la mort de Mao. Dans ces occasions, la consultation s'est limitée au responsable du secteur concerné.

Mais chaque fois qu'une étude s'est révélée nécessaire et possible pour préparer une décision de la direction du Parti ou approfondir l'information du secrétariat – sur le Liban, Madagascar, le Sahara occidental, l'Inde ou la conférence de Nairobi par exemple – elle a été entreprise.

La Commission tiers monde, tout en suivant son rythme propre et sa logique de travail, s'est constamment efforcée d'éviter l'académisme, l'étude pour l'étude. Elle a cherché et souvent trouvé le débouché politique au niveau du Parti : approbation du livre **les Socialistes et le tiers monde** par le Bureau exécutif, préparation de communiqués sur le dialogue Nord-Sud, etc. Par son se-



crétaire, son collectif, ses groupes géographiques elle s'est soudée au secrétariat lui-même.

B. Concilier le présent et le futur

Le Parti socialiste est un parti d'opposition qui a les moyens et l'espoir d'être un jour au pouvoir. Ce privilège supposé a ses contraintes. Dans les travaux de commission, dans les prises de position affirmées dans le ton adopté avec les partenaires ou adversaires internationaux, les militants et responsables du secteur tiers monde ont essayé d'exprimer le Parti socialiste tel qu'il est et en même temps de le préparer aux éventuelles responsabilités d'un gouvernement de la Gauche. Cette conciliation a été plus systématiquement recherchée depuis les cantonales. L'attitude de nos interlocuteurs, d'ailleurs, nous y poussait.

C. Concilier le droit et le fait

Dans le tiers monde, un Parti socialiste doit lutter contre les phénomènes d'exploitation et de domination. Il doit soutenir avant tout les gouvernements progressistes et les mouvements de libération nationale. Autant que possible, nous l'avons fait. Mais nous avons aussi mandat, pour le Parti, de développer les liens avec le tiers monde. Avec le tiers monde tel qu'il est : ses régimes ambigus, ses partis politiques interclassistes, ses restrictions aux libertés jugées – à tort sans doute – inévitables. Entre l'excès du purisme (qui aurait limité à quelques-uns nos contacts) et l'excès de réalisme (qui nous aurait fait accepter tout représentant du tiers monde), la conciliation était malaisée. Elle reste à poursuivre et à préciser.

Les moyens d'action

Les moyens de l'action internationale pour un parti comme le nôtre peuvent se résumer ainsi :

A. Analyses et prises de position

Les analyses du Parti dans le domaine du tiers monde se sont approfondies pendant ces deux dernières années. Des documents internes au secrétariat ou mis à la disposition de délégations à l'étranger (sur le Sénégal, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie saoudite, le Mexique, le Vénézuéla, Cuba, la Chine, l'Inde, etc.), un numéro spécial (n° 19) de la **Nouvelle revue socialiste** consacré au tiers monde, surtout un livre de 250 pages sur **les Socialistes et le tiers monde** ont concrétisé le travail de la commission, des groupes spécialisés, du secrétariat lui-même.

Les prises de position, c'est-à-dire les déclarations ou communiqués du secrétariat, du Bureau exécutif ou du Comité directeur se sont comptées par dizaines (15 pour la seule Amérique latine, par exemple).

B. Voyages et rencontres

Les voyages de délégations ou de dirigeants du Parti les plus significatifs se sont faits vers les pays suivants : Cuba, Porto-Rico, Mexique, Vénézuéla, Costa-Rica, Algérie, Sénégal. Les déplacements auraient été plus nombreux sans les contraintes de la vie politique française et celles de l'argent. Des projets existent pour les pays suivants : Corée du Nord, Saint-Domingue, Angola, Mozambique, etc. ; d'autres invitations ont été formulées.

Les rencontres avec des personnalités d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, du Proche-Orient ne peuvent se résumer ; elles se comptent par centaines. Elles traduisent l'écho grandissant qui est celui du Parti socialiste français.

C. Lutttes et solidarité

Les lutttes et les actions de solidarité menées par le Parti avec d'autres forces de Gauche, mais parfois aussi seul (sur l'Argentine, par exemple) ont été nombreuses : avec les opposants d'Iran, du Maroc, d'Argentine, du Chili, du Brésil, d'Afrique du Sud, ou les progressistes du Liban, etc.

Les champs d'action

Pour aller vite, on divisera l'espace en quatre secteurs géographiques et un secteur "commission".

A. Secteur Afrique

L'action anti-apartheid a mobilisé ce secteur de façon importante. La participation aux journées de protestation de juin 1976 (répression de Soweto) et de février 1977, les liens noués avec des représentants de la Zanu (Zimbabwe), de l'African National Congress (Azanie) et de la Swapo (Namibie), les condamnations portées par le Parti contre le régime sud-africain ou les livraisons qui lui sont faites (notamment par la France) ont concrétisé cette priorité.

La définition des positions de principe sur l'Angola, le Sahara occidental, la clarification de notre attitude à l'égard de la réalité politique malgache ont représenté des pas en avant.

Les contacts avec des mouvements africains ou des personnalités se sont développés. Après la libération de Mamadou Dia par le président Senghor, ils ont débouché sur l'établissement de liens amicaux avec le principal parti sénégalais, l'U.P.S. (devenu ensuite P.S. et admis à l'Internationale). Mais Congolais, Somaliens, Angolais opposants Camerounais ou Zaïrois, combattants de l'Erythrée ont été reçus souvent au secrétariat tiers monde.

Quelles rencontres privilégier ou au contraire exclure sur ce continent africain que l'après-Viêt-nam a transformé

en enjeu stratégique ? Le Parti socialiste français se doit de mieux répondre à cette question.

B. Secteur Amérique latine

La volonté de mobiliser les militants du Parti et l'opinion française et internationale devant la gravité du processus de fascisation du cône sud de l'Amérique latine a été le centre de l'activité de ce secteur. En multipliant les prises de position (du Bureau exécutif et du Comité directeur) sur le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil, en saisissant le congrès de Genève de l'Internationale socialiste d'un projet de résolution (adopté avec des atténuations), en diversifiant les interventions humanitaires, en poussant à la réalisation d'un meeting unitaire (avec Almeyda) ou en organisant un avec nos seuls forces (avec Altamirano) sur le Chili, en multipliant les contacts avec nos amis chiliens mais aussi d'autres pays victimes de la répression, nous avons fait beaucoup et trop peu.

Les voyages réalisés au Mexique, au Costa-Rica, au Vénézuéla et à Porto-Rico, les relations établies avec des groupes socialistes d'Argentine et d'Uruguay, l'aile gauche de l'Union civique radicale ou des syndicalistes argentins, des éléments représentatifs du secteur de la "propriété sociale" et l'A.P.R.A. au Pérou, l'Action démocratique et le M.E.P. au Vénézuéla, le P.L.N. du Costa-Rica, le P.R.I. au Mexique, le P.I.P. et le P.S. de Porto-Rico, le Parti révolutionnaire dominicain, ont permis d'élargir et donc de diversifier notre connaissance de l'Amérique latine, cependant que nos contacts avec Cuba se poursuivaient.

C. Le secteur Asie

Les réunions régulières du groupe Asie, les rencontres avec des personnalités ont permis – malgré le nombre très réduit des spécialistes de l'Asie au sein de la Commission tiers monde et sans doute dans le Parti –, d'assurer le suivi régulier de l'évolution de la situation en Union indienne, en Iran, en Irak ou dans la région du Golfe persique.

La solidarité avec les opposants iraniens et avec le Parti socialiste indien (G. Fernandez) a été active.

Les contacts ont été maintenus avec le P.C. coréen. Mais, interrompus avec nos anciens interlocuteurs cambodgiens (pour les raisons que l'on sait), ils ne parviennent pas à dépasser un certain stade avec la Chine (malgré les gestes faits par nous à la mort de Chou-en-Laï, puis de Mao), ni même à se poursuivre vraiment avec le parti du nouveau Viêt-nam. Sur ce dernier point, il faudra prendre des initiatives.

D. Secteur Moyen-Orient-Maghreb

Les deux points les plus importants de l'activité du secteur ont été : le dévelop-



pement des rapports avec l'Algérie et notamment l'établissement de liens profonds avec le F.L.N. (voyage d'Alger, contacts réguliers avec l'Amicale des Algériens en Europe, création et premières rencontres des groupes de travail F.L.N./P.S.); l'action du Parti face à la **crise libanaise** (rapport pour le Comité directeur, communiqués du Parti, contacts avec l'ensemble des forces progressistes, rencontre de K. Joumlatt et de F. Mitterrand).

Mais il y a aussi développement des rapports avec l'ensemble des Etats et partis progressistes du Maghreb et du Machrek (rencontres, études de situations politiques des pays, action en faveur des prisonniers politiques au Maroc ou en Tunisie, etc.).

L'instrument de travail a été fourni par la constitution d'un groupe de travail spécialisé d'une vingtaine de personnes réuni régulièrement.

En relation avec le conflit du Moyen-Orient, on peut signaler les contacts établis - à niveau du secrétariat tiers monde avec diverses organisations politiques israéliennes (Parti travailliste, M.A.P.A.M., M.O.K.E.D.) et avec des représentants de l'O.L.P. en France.

E. La Commission tiers monde

Depuis le congrès de Pau, les travaux de la Commission et des groupes spécialisés, ont permis d'aboutir à des résultats concrets et de créer une certaine dynamique à l'intérieur du Parti.

Le programme de travail - qui a été, dans l'ensemble réalisé -, a suivi deux axes essentiels :

- La réflexion sur la question du Nouvel ordre économique mondial a été poussée sur le plan théorique mais aussi sur celui des relations diplomatiques (analyse des revendications des 77, suivi des grandes conférences internationales, jugement sur la convention de Lomé). Dans ce sens, le livre sur le tiers monde publié chez Berger-Levrault est sans doute une base fondamentale pour tout programme ;
- L'étude des relations économiques bilatérales de la France, c'est-à-dire d'une politique de coopération socialiste. Ainsi ont été examinées les bases économiques et financières de nouveaux rapports, le problème du développement rural, la problématique de l'immigration en relation avec le secteur animé par J. Le Gärrec, les relations culturelles, etc.

De telles perspectives demandent à être encore approfondies. Mais elles permettent au Parti de se préparer à affronter, s'il le peut, un des problèmes les plus importants de l'actuelle période historique.

Lionel JOSPIN
Secrétaire national
au Tiers monde

Le secteur tiers monde du Parti, c'est :

- L'équipe de direction :

Lionel Jospin (secrétaire national), Yves Lebas, puis Alain Chenal (assistant à mi-temps), Paulette Decraene (Afrique), Antoine Blanca (Amérique latine), Jacques Huntzinger (Moyen-Orient-Maghreb), Philippe Machefer (Asie), Lucien Praire (secrétaire de la commission tiers monde). Cette équipe ne peut travailler efficacement sans Jacqueline Delaunay (secrétaire) ;

- Le collectif de la commission tiers monde : Jean-Marie Audibert, Antoine Blanca, Jacques Baulin, Guy Chabert, Alain Chenal, Paulette Decraene, René Delecluse, Philippe Farine, Jacques Huntzinger, Lionel Jospin, Jacques Lhomet, Philippe Machefer, Guy Marty, Serge Michailof, Jean Offredo, Lucien Praire, Jean-Pierre Raison, Jean Rous... et les dizaines d'animateurs des groupes de travail ou de membres de la commission qui ont fait avancer la réflexion du Parti. D'une certaine façon, ce sont les membres du Parti qui, au moins une fois, nous ont écrit pour encourager, demander ou critiquer.

Trésorerie



par Charles-Emile Loo

Lors de notre dernier congrès de Pau des 31 janvier, 1^{er} et 2 février 1975, la plaquette éditée par la trésorerie, permettait à chacun d'avoir une image sur la marche et le fonctionnement de nos budgets.

La tenue de notre prochain congrès est pour nous l'occasion à travers cette édition du **Poing et la Rose** de fixer l'attention de nos lecteurs et militants sur l'évolution de notre budget, et, à travers lui, la vie active de notre Parti.

D'où celui-ci tire-t-il ses ressources ?

Pratiquement uniquement de ses cotisations, c'est-à-dire de la souscription de ses militants, comme de ses parlementaires, à qui je tiens à exprimer, au nom du Parti, ma gratitude pour l'effort qu'ils consentent, surtout lorsque l'on sait les contributions importantes qu'ils apportent à leur fédération qui ne pourrait pas fonctionner sans leur appui financier comme celles des élus municipaux et cantonaux.

La courbe ascendante constatée depuis 1972 a permis à notre masse budgétaire d'évoluer et de passer de 3 000 000 F à plus de 10 000 000 F ; soit une augmentation dans la proportion de 1 à 3,5 alors

que durant la même période la carte du militant est passée de 27,12 à 45,00 F, soit en proportion une majoration de 1 à 1,7.

Tout en cherchant à limiter l'accroissement du coût de la carte, le développement de nos ressources provient :

- De la participation mensuelle accrue de nos parlementaires ;
- Du nombre plus important de nos adhérents.

Combien sommes-nous aujourd'hui ?

Au 31 décembre 1971, le Parti comptait 80 300 adhérents.

Au 31 décembre 1976, le Parti compte 159 548 adhérents.

Parallèlement, ou encore plus significatif, la moyenne timbre feuillet par adhérent est passée de 9,15 en 1971 à 11,00 en 1976.

L'objectif fixé par notre congrès de Pau (150 000 adhérents) est largement atteint, même dépassé.



Malgré cet effort et ce résultat positif, nous sommes persuadés que le nombre réel de nos adhérents ne correspond pas avec la potentialité du premier parti de France.

Les résultats des dernières élections permettent de se faire une juste représentation de l'image de notre Parti actuellement, avec ses adhérents, amis et sympathisants et dont le nombre d'adhérents ne correspond pas avec ce qu'il devrait être actuellement.

Sur le plan des adhérents comme le rappelait François Mitterrand dans le dernier interview qu'il a donné au **Nouvel Observateur**, il constatait :

“que s'il est vrai que le Parti a dépassé aujourd'hui le cap des cent cinquante mille, il doit encore accroître son potentiel militant pour mériter pleinement son titre de premier parti français. Il faudra pour cela desserrer un certain nombre de blocages. En trop d'endroits le Parti socialiste se ferme et décourage l'adhésion. Il est rare qu'un adhérent nouveau soit déjà politiquement formé. On vient à nous précisément pour acquérir cette formation et mieux comprendre ou analyser les raisons d'un engagement.”

Heureusement, comme le précisait notre premier secrétaire :

“Il est de nombreuses sections où l'on pratique l'amitié, l'ouverture d'esprit, le respect d'autrui : alors, le Parti s'accroît et devient force et profondeur.”

Nous sentons bien combien ces propos sont justifiés et combien nous devons veiller à tous les niveaux, sections, fédérations, pour qu'un réel effort soit entrepris pour que toutes celles et tous ceux qui sont attirés par notre idéal et notre objectif puissent se retrouver dans la grande famille du Parti socialiste.

Le nombre de candidats et aujourd'hui d'élus que compte le Parti socialiste, permet de penser qu'un effort collectif dans le domaine du recrutement doit nous permettre d'atteindre rapidement le chiffre des 200 000 adhérents.

C'est d'ailleurs ce niveau que la Commission nationale de contrôle, lors de sa dernière réunion et dont un compte rendu figure ci-après a tenu à fixer comme perspective prochaine.

Ci-dessous un tableau retraçant l'évolution exacte de nos effectifs :

Qu'avons-nous fait ?

L'augmentation de notre masse budgétaire n'a pas servi qu'à alimenter en majorant les budgets qui existaient en 1974, notre accroissement a permis d'entreprendre des actions dans des secteurs plus diversifiés, par création et dédoublement de certains budgets. Il y avait, fin 1974, 14 secteurs budgétaires, il y en a aujourd'hui 17 ; 3 budgets nouveaux ayant été créés : Jeunesse-étudiants, Elections contentieux, Secteur public, sans tenir compte qu'au budget fédérations est venu s'ajouter celui des entreprises, voyant se créer au sein de ce secteur le bureau national des adhésions.

Malgré les charges administratives que représentent le maintien de 2 sièges, avec tous les frais qui peuvent en découler, une gestion rigoureuse a permis de maintenir aux activités d'animation du Parti pratiquement les mêmes pourcentages d'affectation financière.

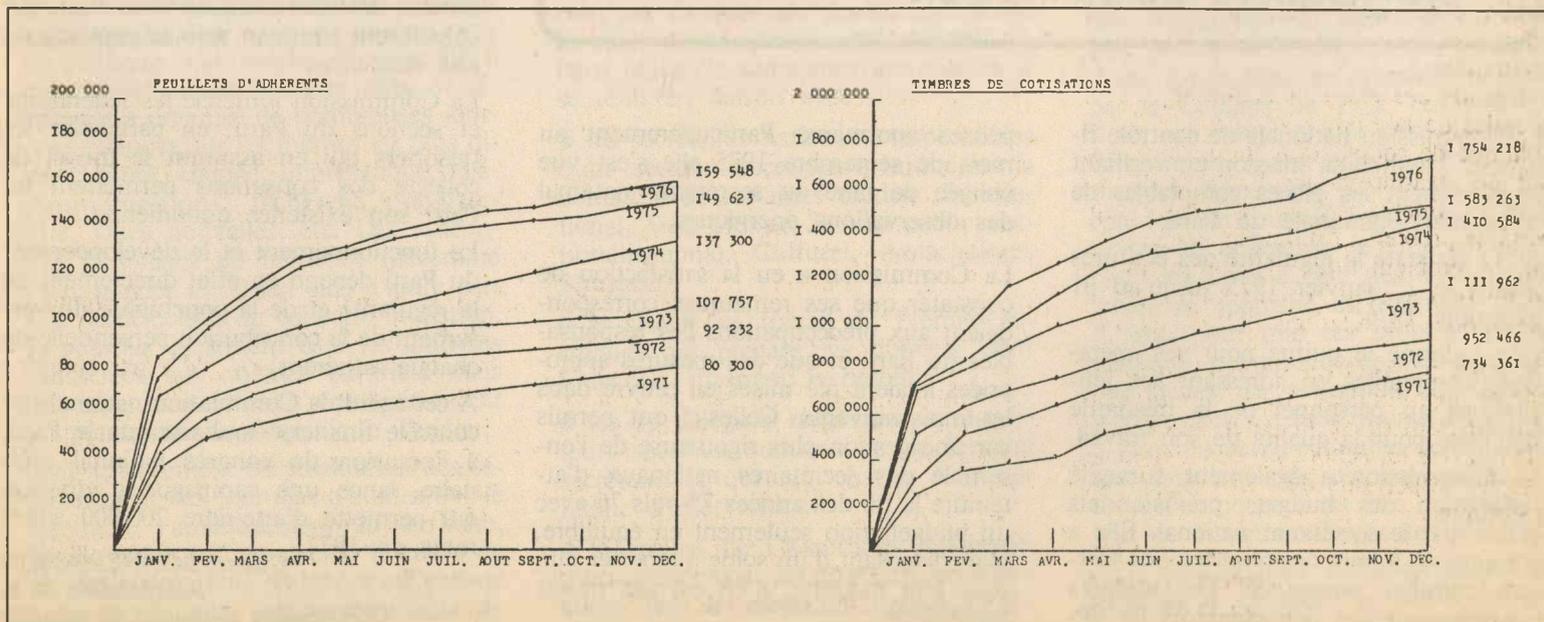
Nous avons dû intervenir avec vigueur dans la 2^e semestre 1975 contre les dépassements qui mettaient en péril l'équilibre de notre budget.

La compréhension de tous, nous a permis de revenir à une saine gestion, le dernier budget de 1976 en étant le garant.

Indépendamment de notre soutien financier plus important au niveau de certains secteurs tels que : Relations internationales, tiers monde, fédérations, entreprises, jeunesse-étudiants, nous avons développé d'une manière plus intense devant la volonté exprimée par François Mitterrand, la formation et créé une réserve budgétaire destinée à financer des “actions ponctuelles” nées d'événements ou nécessités particulières.

Par ailleurs, nous avons enregistré avec satisfaction que les secteurs d'activité pouvant être producteurs de recettes avaient fait un effort dans la recherche de la vente militante, à ce niveau se situent notamment les secteurs : Propagande, Formation, B.N.A.

Année	Adhérents	Timbres de cotisations	Moyenne timbres/feuille
1971	80 300	734 361	9,15
1972	92 232	952 466	10,32
1973	107 757	1 111 962	10,32
1974	137 300	1 410 584	10,27
1975	149 623	1 583 263	10,58
1976	159 548	1 754 218	10,99





Nos objectifs ?

– En ce qui concerne les adhérents nous l'avons fixé ;

– L'accroissement de nos ressources dans la ligne que nous nous sommes tracée et dont le budget de 1977 est une préfiguration, doit nous permettre de réserver une part encore plus importante à la vie active de notre Parti, et, parallèlement, poursuivre un programme d'organisation administrative par des équipements plus élaborés, amenant un meilleur rendement tant dans le domaine des communications que dans la rapidité à transcrire les résultats ;

– Nous proposons le lancement d'une souscription nationale pour permettre le financement de la prochaine campagne des législatives nous permettant ainsi d'apporter, entre autres, à certains candidats démunis ou défavorisés notre soutien financier.

Situation financière

Ci-dessous le résumé de nos recettes et dépenses de juin 1974 à 1976 inclus :

	Dépenses	Recettes	En caisse 203 596,18
25 juin 1971			
1971 (6 mois)			
1972	990 139,64	1 316 107,01	
1973	3 037 040,93	2 956 240,95	
1974	5 030 440,70	5 125 482,61	
1975	6 417 417,66	6 497 786,52	
1976	8 772 656,49	8 738 078,12	
31 décembre 1976	9 703 007,25	10 173 208,55	1 059 797,27

Nos budgets de 1975 et 1976 et le budget de 1977 seront détaillés dans la brochure éditée à l'occasion de notre prochain congrès des 17, 18, 19 juin 1977. Cette action générale a pu être entreprise et menée à bien grâce au soutien permanent du premier secrétaire et du secrétaire à la Coordination et à la discipline générale qui a pu être observée, à la contribution financière régulière de

nos parlementaires et du potentiel humain mis à notre disposition, ainsi qu'à l'activité des trésoriers des fédérations et sections qui ont permis le recouvrement rapide des cotisations sans oublier le dévouement des organes administratifs du Parti, et notamment de l'équipe de la trésorerie.

Charles-Emile LOO
Trésorier national

Complément au rapport "Trésorerie"

Commission nationale du contrôle financier

par Gilbert Bonnemaïson



La Commission nationale de contrôle financier a rempli sa mission en vérifiant régulièrement les pièces comptables de la trésorerie nationale du Parti.

Elle a constaté la régularité des écritures depuis le 1^{er} janvier 1975 jusqu'au 31 décembre 1976.

Elle a donné le quitus pour ses opérations comptables en adressant ses félicitations au personnel de la trésorerie nationale pour la qualité de son travail.

La Commission a également surveillé l'exécution des budgets prévisionnels établis par le secrétariat national. Elle a été amenée à faire des observations lorsque certains postes de ces budgets connaissaient des dépassements de dé-

penses anormaux. Particulièrement au mois de septembre 1975 elle s'est vue obligée de faire au secrétariat national des observations énergiques.

La Commission a eu la satisfaction de constater que ses remarques correspondaient aux préoccupations des responsables du Parti et que des mesures appropriées avaient été mises en œuvre dans les mois suivants. Celles-ci ont permis par une gestion plus rigoureuse de l'ensemble des secrétaires nationaux d'atteindre la fin des années 75 puis 76 avec un budget, non seulement en équilibre, mais disposant d'un solde à reporter qui, pour être modeste, n'en est pas moins appréciable.

La Commission a exprimé le vœu que les conditions d'édition et d'impression des diverses publications du Parti soient assurées d'une façon plus coordonnée. Le Secrétariat national a entrepris une étude en ce sens et des mesures concrètes doivent être mises en place dès la rentrée de septembre.

La Commission s'est également informée des conditions de fonctionnement et des résultats de toutes les activités économiques qui intéressent le Parti.

La Commission nationale de contrôle financier félicite à nouveau les groupes parlementaires pour la régularité du versement de leurs cotisations au Parti qui constituent une part non négligeable de nos ressources.

La Commission remercie les fédérations et sections du Parti, en particulier les trésoriers qui en assurent le travail de collecte des cotisations permettent au Parti son existence quotidienne.

Le fonctionnement et le développement du Parti dépend en effet directement de la régularité et de la ponctualité du versement de la contribution personnelle de chaque adhérent.

A cet égard, la Commission nationale de contrôle financier souhaite que le Parti, à l'occasion du congrès national ordinaire, lance une campagne d'adhésion qui permette d'atteindre 200 000 adhérents en 1977.

Gilbert BONNEMAISON
Responsable de la
Commission nationale de contrôle



Les Etudes



par Gilles Martinet

L'activité des commissions d'études s'est considérablement développée depuis le Congrès de Pau.

Ces commissions sont aujourd'hui au nombre de seize et elles comptent cent sept groupes de travail. Plus de mille camarades participent à leur effort.

Celui-ci est lié à la fois à l'actualité et à la préparation de l'exercice du pouvoir par la Gauche. C'est ainsi qu'une partie des propositions de loi élaborées en liaison étroite avec le groupe parlementaire ont été déjà déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale, cependant que d'autres propositions ne seront présentées qu'au lendemain des élections de 1978.

Les commissions d'études ont mis au point un grand nombre de dossiers qui ont permis à la direction du Parti de prendre position sur des problèmes urgents (par exemple, l'énergie atomique et la sidérurgie) et qui lui fournissent d'autre part les éléments de décisions sur l'ensemble des questions qu'il faudra trancher dans la perspective du pouvoir (c'est notamment le cas du plan socialiste pour l'éducation et des quatre textes fondamentaux issus de la commission de défense nationale).

Indépendamment du colloque sur l'autogestion (juin 1975) et du colloque sur la politique industrielle (février 1977) dont la préparation lui a incombé, le secrétariat a organisé de nombreuses journées d'études sur les thèmes les plus divers : santé, énergie, informatique, télécommunications, recherche, architecture, villes nouvelles, etc. Dix rencontres nationales de branches (décembre 1976, janvier 1977) ont aidé d'autre part à la participation du colloque industriel. Je pourrais également citer les journées consacrées aux thèmes culturels mais leur organisation relève plus directement du secrétariat de Dominique Taddei.

Sont actuellement en préparation des séminaires et des journées d'études sur le logement, l'aménagement du territoire, l'audiovisuel, les transports, le cadre de vie, les sports. Une rencontre est prévue à l'automne avec les représentants de

différents groupements sur la vie associative. De son côté, la commission "Institutions-Libertés" a reçu des représentants des différents syndicats et associations de magistrats et d'avocats avant de rédiger un grand rapport sur les changements qui doivent intervenir dans le domaine de la justice. Certaines études ont donné lieu à des publications : "les Socialistes et le Tiers-Monde" et bientôt "cents questions et cents réponses sur l'économie" (édité en collaboration avec le secrétariat à la formation).

Cet immense travail - dont je ne peux donner ici qu'un faible aperçu - n'a pu être accompli que grâce au dévouement des collectifs des commissions. Le secrétariat aux études n'a disposé en effet que d'une, puis, à partir de janvier 1977, de deux collaboratrices permanentes (une assistante et une secrétaire), se qui a rendu parfois difficile l'accomplissement des tâches de liaison et de coordination.

Le secrétariat aux études doit en effet, non seulement impulser l'activité des commissions mais aussi veiller à ce que les travaux entrepris ne se doublent pas (ce qui est naturellement arrivé plus d'une fois). Or ces travaux ne proviennent pas uniquement des commissions. La complexité de l'organigramme du Parti oblige le secrétariat aux études à se tenir en liaison avec :

- les secrétaires nationaux responsables d'un secteur nécessitant lui-même la poursuite de certaines études : International, Tiers-Monde, Secteur public, (nationalisations), Culturel, Associations, Jeunesse.
- le groupe de travail du Premier secrétaire qui prépare les dossiers dont François Mitterrand a besoin.
- les 35 délégués nationaux et rapporteurs spéciaux nommés par le Premier secrétaire et qui ont chacun leur domaine d'intervention.
- le groupe de l'Assemblée nationale, celui du Sénat et les attachés parlementaires dont ils disposent depuis 1976.

● le groupe des experts qui entend deux fois par mois des rapports et exposés sur les questions les plus diverses.

● l'Institut socialiste d'études et de recherches chargé plus particulièrement des problèmes idéologiques.

● les groupes socialistes d'entreprises qui ont participé à la préparation de plusieurs journées d'études.

Dans un certain nombre de cas, un secrétaire national ou un délégué national a pris la responsabilité de la commission dont le champ d'action correspondait au sien. Je me suis alors contenté de suivre les travaux en cours et de saisir la commission des éventuelles demandes de la direction du Parti. Mais dans d'autres cas, il a été nécessaire d'intervenir pour régler des problèmes de compétence et assurer la cohérence de nos recherches.

Du secrétariat national aux Etudes dépend également le service documentation du Parti. Ce service intervient à plusieurs niveaux, il constitue le dossier sur lequel travaillera la commission d'étude du Parti, il assure le suivi de ce dossier en diffusant auprès des intéressés, l'information extérieure qui y est centralisée, enfin il rassemble les travaux issus des commissions pour permettre leur consultation par les responsables du Parti.

Mais l'impact du Service documentation dépasse largement les commissions d'études dans la mesure où il existe maintenant un fichier central de tous les textes et articles publiés depuis 1971 par le P.S., les différents courants de pensée qui s'y expriment et le groupe parlementaire. N'importe quel camarade, où qu'il soit et à tout moment, peut obtenir les références qu'il désire le service documentation remplit son rôle de mémoire collective au service de tous les socialistes, complément indispensable des activités de recherche et de formation au sein du Parti.

En fin de compte, le secrétariat aux études estime pouvoir présenter un bilan très positif de l'activité des commissions. En partant des orientations fixées par le Congrès de 1972, ces commissions ont travaillé à la mise à jour du Programme, à son enrichissement et à son développement. Lorsqu'on est encore loin du pouvoir, il est facile de présenter un ensemble de propositions "à plat" les unes à côté des autres. Mais lorsqu'on approche du tournant décisif il faut, pour que ces propositions deviennent opérationnelles, tenir compte des délais de réalisation de chacune d'entre elles. Ce faisant, nous avons mis à jour, un certain nombre de difficultés qui appellent des réponses politiques, lesquelles ne peuvent être données que par les instances dirigeantes du Parti.

Les commissions d'études n'ont pas cherché à déborder le cadre de leur



mission. Elles sont restées à l'écart des compétitions de courants. Elles n'ont été qu'au service du Parti.

Gilles MARTINET
Secrétaire national aux Etudes

Il convient d'ajouter à ces seize commissions celle des Nationalisations placée sous le contrôle direct du secrétariat au Secteur public, et la Commission féminine qui est à la fois organisme d'intervention et groupe d'études.

LES COMMISSIONS D'ÉTUDE

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1. ECONOMIE | 9. AFFAIRES INTERNATIONALES |
| 2. POLITIQUE INDUSTRIELLE | 10. RÉGIONS |
| 3. CADRE DE VIE | 11. SANTÉ |
| 4. TRAVAIL-EMPLOI | 12. INFORMATION |
| 5. INSTITUTIONS ET LIBERTÉS | 13. ÉDUCATION |
| 6. AGRICULTURE | 14. ACTION CULTURELLE |
| 7. TIERS-MONDE | 15. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE |
| 8. DÉFENSE NATIONALE | 16. AUTOGESTION |

Compléments au rapport "Les Etudes"

L'Institut socialiste d'études et de recherches

par Jean Prunteau



L'institut socialiste d'études et de recherches (I.S.E.R.), né en 1973 a pour fonction d'alimenter la réflexion théorique et fondamentale du Parti socialiste. Il intervient à travers l'activité de ses groupes de travail, de séminaires, de débats et colloques dont la N.R.S. notamment, rend compte.

Le bulletin mensuel - 10 par an - reflétant son activité est adressé à ses adhérents.

Les groupes travaillent actuellement sur :

- l'Etat ;
- le Front de classe ;
- les Femmes et le Socialisme ;
- la Prospective ;
- les Sondages et les élections ;
- l'Analyse et réflexions sur le P.S.

Bilan des principales manifestations publiques depuis le Congrès de Pau :

- Défense et conquête de la ville 28-2-1976 ;

Le groupe des Experts

par Albert Gazier



Le groupe des Experts a été constitué au milieu de l'année 1972, par le premier secrétaire afin de répondre à ses demandes de documentation, d'études et de réflexions.

Les missions de la Délégation générale au Comité des Experts sont d'animer ce groupe, de coordonner ses activités avec celles des autres commissions d'études du Parti et d'assurer la diffusion de ses travaux.

Depuis le congrès de Pau, plus de cent sujets ont été étudiés par le groupe. Ils concernent les aspects les plus divers de l'action politique : institutions et libertés, culture, questions sociales, économiques, financières, politique internatio-

nale, etc. A diverses reprises des personnalités extérieures éprouvant des sympathies pour le Parti sont venues exprimer devant le Groupe leur opinion sur les questions dont ils sont les spécialistes.

La liaison avec les autres organismes d'études n'a donné lieu à aucune difficulté car ces commissions sont régulièrement informées des travaux du Groupe des Experts.

Les membres du Comité directeur et les parlementaires reçoivent les mêmes informations.

Albert GAZIER
Délégué général
au Comité des experts

- Dimension européenne du contrôle des travailleurs 21-3-1976 ;
- Unité de la Gauche et Renouveau socialiste 24-4-1976 ;
- les Socialistes et le débat idéologique 22-5-1976.

Programme de l'année 1977 :

- Séminaire sur l'Expérience Suédoise en présence de Olof Palme et de son

ancien gouvernement ; et de la direction du Parti 23-24-4-1977 ;

- Débat sur "le front de classe" 14-5-1977 ;
- Débat sur "la crise du travail" ;
- Colloque sur la lutte des femmes dans le Socialisme, octobre ;
- Journée sur le militantisme, décembre ;
- Sciences et société, novembre.



Relations internationales

par Robert Pontillon



Dans un monde en proie aux convulsions d'une crise économique qui affecte l'ensemble des pays et des systèmes et où par conséquent les tendances protectionnistes, voire autarciques, émergent à nouveau, l'action internationale d'un grand Parti socialiste revêt une importance particulière pour la recherche d'un nouvel équilibre et d'un nouvel ordre mondial.

C'est dans cet esprit que le congrès de Pau avait donné mandat au Secrétariat international du Parti de militer activement pour un nouvel internationalisme.

Dans le cadre européen d'abord, où il était nécessaire de développer et d'approfondir la coopération entre les différents partis membres de la même internationale, mais aussi partenaires dans une construction européenne pour laquelle notre Parti s'était prononcé à l'unanimité et sans ambiguïté lors du Congrès de Bagnolet.

C'est ainsi que des contacts permanents de travail ont été maintenus et développés avec les autres partis socialistes d'Europe, tant au plan bilatéral que multilatéral.

Au niveau de l'Union des Partis socialistes de la C.E.E. quatre groupes de travail traitant de la politique sociale, la politique économique, les institutions, la politique extérieure ont fonctionné en vue de l'établissement d'une plate-forme commune socialiste dans la perspective de l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne. Un congrès de l'Union des Partis se tiendra à la fin de cette année afin d'adopter cette plate-forme.

Des contacts fructueux et réguliers de travail ont été mis en place avec les autres partis et à cet égard une mention particulière doit être faite pour les groupes de travail entre le P.S. et le S.P.D. sur les problèmes de l'Europe, des relations avec le tiers monde et les choix économiques et sociaux, qui permettent une meilleure coopération entre les deux partis à partir de l'inventaire des convergences sur les orientations de chacun des partenaires.

Durant cette période, le Sud de l'Europe a vécu un profond bouleversement avec la chute des dictatures fascistes en

Grèce et au Portugal et la mort de Franco.

La similitude des contextes politiques économiques et sociaux dans lesquels évoluent les partis socialistes de ces pays les ont amenés à envisager une confrontation plus permanente de leurs stratégies et de leurs expériences.

A l'initiative du Parti socialiste, une conférence des Partis socialistes d'Europe du Sud s'est tenue à Paris en janvier 1976 réunissant les partis de Belgique, Italie, Portugal, Espagne, Grèce. Cette conférence a suscité un écho très important tant à l'intérieur des pays concernés que vis-à-vis des autres partis européens et méditerranéens. C'est pourquoi une autre conférence réunissant les mêmes partenaires s'est tenue à Madrid au début du mois de mai de cette année pour prolonger la réflexion commune amorcée à Paris.

Au plan de l'Internationale Socialiste, l'année 1976 aura été marquée par le 13^e Congrès que l'on peut qualifier de Congrès de la rénovation et du mouvement. La définition plus claire des objectifs de la communauté socialiste vis-à-vis des problèmes de paix, de la sécurité, des relations avec les pays sous-développés et en voie de développement et pour la défense des droits de l'homme. L'élargissement et la réforme des structures de l'Internationale visant à plus d'efficacité et à une meilleure coordination entre les partis membres sont les résultats d'une concertation intense entre les principaux partis dont le nôtre qui a ainsi manifesté son influence et son audience sur le devenir de la communauté socialiste internationale. L'élection de François Mitterrand à la vice-présidence de l'I.S., sa présidence des travaux du Congrès en sont une preuve qui se trouve confirmée par les réunions régulières des chefs de Parti au cours desquelles les choix du Parti socialiste tant dans sa stratégie propre que son appréhension des problèmes internationaux ont été entendus et appréciés, et aussi par le fait que les interventions et du Premier secrétaire et du Parti ont été de plus en plus sollicitées.

C'est ainsi que les invitations et les délégations se sont multipliées au cours de

ces deux années. Citons notamment l'U.R.S.S., le Japon, les Etats-Unis, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, Israël, le Portugal et l'Espagne.

Cette action de représentation et d'échanges a trouvé son prolongement dans l'organisation de colloques ou séminaires tels, celui avec le P.C. d'Union Soviétique sur la crise du capitalisme mondial ou encore le séminaire sur le socialisme suédois avec le Parti socialiste de Suède, ou bien encore par la participation à des manifestations et des conférences à l'étranger sur des thèmes tels que l'autogestion, l'emploi, les problèmes du développement économique, le désarmement, la sécurité européenne, etc.

Dans toutes ses initiatives, le Secrétariat aux affaires internationales a bénéficié du concours très appréciable d'experts et de militants qui ont apporté leur compétence et leur savoir à l'approfondissement de la réflexion du Parti permettant ainsi d'assurer une représentation de très haute qualité dans toutes les manifestations auxquelles nous avons participé. Nous voulons leur témoigner, ici, nos plus vifs remerciements pour leur excellente collaboration.

L'action internationale d'un grand Parti comme le nôtre ne peut trouver sa pleine dimension que par le flux permanent et l'échange entre le secrétariat et les commissions d'études spécialisées (Groupes des Experts, commission des affaires internationales, commission de la défense nationale, etc.) Cette coopération étroite permet d'animer un débat démocratique à l'intérieur du Parti sur les problèmes internationaux auxquels notre pays se trouve confronté. Elle permet de suivre régulièrement l'actualité internationale, par définition extrêmement changeante et dans l'esprit du Programme commun, d'affiner enfin les propositions d'une politique étrangère d'un gouvernement de la Gauche. C'est dans ce sens que se poursuivent les discussions avec nos partenaires sur l'actualisation du Programme commun de la Gauche, notamment sur les problèmes de l'Europe et de la Sécurité européenne.

On constate au travers de ce bref résumé que depuis deux ans, notre Parti s'est affirmé beaucoup plus présent dans les grands débats qui agitent le monde, plus actif aussi dans les luttes que mènent, ici et là, nos camarades, pour la liberté, la paix et la justice sociale. Ainsi par la multiplication et l'approfondissement des échanges notre Parti a pu conquérir une place prépondérante dans cette grande chaîne de solidarité qu'est le socialisme international.

Robert PONTILLON
Secrétaire national
aux Relations internationales



Communication-Propagande

par Jean Poperen



Le Secrétariat national à la communication a eu pour charge d'impulser et de coordonner la diffusion des idées du Parti.

Trois orientations principales ont guidé notre action :

1. Le **va-et-vient** entre le Parti et les masses : en même temps que les idées du Parti gagnent dans la masse des travailleurs, le Parti apprend auprès des travailleurs. C'est cette notion – essentiellement autogestionnaire – qui nous a amenés à préférer le terme **communication** à celui de propagande.

Nos méthodes et nos formes d'action doivent s'adapter de mieux en mieux à cette exigence. Cela signifie notamment un effort pour ne pas se laisser enfermer dans les schémas traditionnels de "propagande", sans cesse inventer, renouveler, mais aussi, bien sûr, une fois fixées les directions générales de telle ou telle campagne, faire confiance à l'esprit d'initiative des militants. Ceux-ci à leur tour, ne doivent pas "tout attendre" du centre, de la direction du Parti.

Avoir souci de dégager quelques idées claires, simples. Nos explications, nos raisonnements doivent se garder d'un intellectualisme élitiste.

Mais, naturellement, toutes ces exigences sont subordonnées à l'exigence fondamentale : nous sommes le Parti du Front de classe, le Parti des travailleurs exploités. C'est de ceux-là d'abord que nous devons être entendus, ceux-là que nous devons entendre, convaincre, faire venir au Parti.

D'où notre souci de mettre en avant à chaque étape, les thèmes les mieux adaptés.

Cela s'exprime essentiellement par les **campagnes nationales** : depuis le congrès de Pau.

D'abord la **campagne "un an après"**, destinée à capitaliser le succès des présidentielles de 1974 : 5 affiches en format divers (avec l'accent mis pour la première fois sur les **grands formats**,

seul moyen de rendre notre propagande réellement efficace, qui ne veut pas dire, évidemment, l'abandon du petit format), campagne qui s'est appuyée sur un grand nombre de meetings départementaux et qui s'est terminée par le grand succès du meeting national avec François Mitterrand, qui se tenait pour la première fois au Palais des Sports de Paris.

Cette campagne s'est prolongée par celle des **élections cantonales**, axée sur les deux thèmes principaux, "changeons la vie ensemble" et "le socialisme a besoin de vous", puis par des affiches spécifiques appelant à voter. Cette campagne s'est achevée par le succès que l'on sait, et la grande quantité de matériel vendu pouvait le laisser présager.

La **campagne économique** du printemps 1976, axée sur les deux préoccupations fondamentales de notre époque : le chômage et l'inflation, a permis de montrer la présence du Parti sur le terrain de la défense des intérêts des travailleurs, notamment par de nombreux meetings locaux, mais elle a aussi permis de préciser très utilement les propositions du Parti en matière économique, en particulier à l'aide d'un dépliant de 6 pages de popularisation édité à 600 000 exemplaires.

A l'automne 76, lancement de la **campagne cadre de vie**, qui dépasse, en quantité et en qualité de matériel, tout ce que le Parti avait réalisé jusque là : une série d'affiches quatre couleurs, une exposition sur le Cadre de vie que l'ensemble des fédérations et des sections ont pu se procurer à un prix modique, et exposer sur place, ont servi de support à une grande campagne d'explication nationale des thèmes du Parti (actions ponctuelles, rencontres nationales et locales avec les associations du Cadre de vie, etc.).

La **campagne municipale**, enfin, axée, au plan national, essentiellement sur le Manifeste municipal du Parti (avec, comme support "matériel" : le dépliant de 8 pages popularisé à 600 000 exem-

plaires et série de 5 affiches vendues à plus de 500 000 exemplaires, film en 16 mm couleur) et soutenue par une campagne d'affiches quadrichromie de F. Mitterrand, a connu une ampleur sans précédent, alors même que les campagnes municipales se mènent essentiellement au plan local.

Parallèlement à ces campagnes d'action **générales**, un certain nombre de campagnes plus **spécifiques** ont été menées :
– campagne constante d'adhésions, en liaison avec le B.N.A. ;
– campagne en direction des femmes avec la sortie d'une affiche générale "Femme et Socialiste" et d'une affiche spécifique "Hommes et femmes égaux dans l'entreprise".

2. Combiner l'esprit d'initiative militant et les techniques modernes de communication.

Nous n'avons pas à choisir entre les deux méthodes. Une "communication" de Parti, si ce Parti est moderne et s'il est démocratique, ne peut être qu'une combinaison harmonieuse des deux méthodes, des deux styles. Nous refusons la guerre des "genres".

Les moyens **classiques** de communication eux-mêmes doivent être renouvelés. Ainsi, la bataille pour une technique moderne d'**affichage** pour la **grande** affiche a-t-elle marqué des points. La présentation des **diapos** du groupe de Joullès-Tours y a beaucoup contribué.

Les efforts pour l'indispensable équipement des fédérations en matériel **audio-visuel** ont obtenu d'appréciables résultats, encore nettement insuffisants. La coopération des responsables fédéraux avec Unitélédis devrait être plus systématique. Le développement de la sérigraphie dans les sections est par ailleurs un complément appréciable.

Pas de progrès sans élévation sensible du niveau des cadres et de l'ensemble des militants. Tout militant par nature, est un "propagandiste". Encore faut-il qu'il soit, un propagandiste efficace. D'où l'importance de la **formation** :

- campagne en direction du 3^e âge (pétition et affiche) ;
- campagnes diverses des jeunes et des étudiants socialistes ;
- assistance apportée enfin aux initiatives propres du secteur "entreprises".

Nous avons lancé des stages de **formation à la Communication**, en étroite collaboration avec Yvette Roudy et le Secrétariat national à la formation. Le premier a eu lieu à Rosporden en septembre dernier ; expression orale, expression écrite et affichage y furent les principaux thèmes abordés. Des camarades de la Commission nationale "propagande" ont participé à plusieurs autres stages de formation, notamment à un séminaire consacré aux rapports P.S.-P.C., où eut lieu une séance consacrée aux concep-



tions différentes qu'ont de l'affiche le P.S. et le P.C.

Un deuxième stage doit avoir lieu les 13 14 et 15 mai et un troisième cet été à Lyon pendant la deuxième semaine d'août.

En outre, une nouvelle plaquette "Guide pour la communication" sortira sous peu.

Pour l'amélioration du Service central, plusieurs mesures :

- la tenue de "journées régionales" permettant un échange de vues sur les problèmes concrets, auxquels nous étions les uns et les autres confrontés, et une meilleure compréhension mutuelle entre sections, fédérations et centres.

D'autres auront lieu dès l'automne 77 :

- La mise en place d'un atelier de recherches auprès de la Commission centrale de communication.

- Le dépouillement du Questionnaire réalisé au Congrès de Dijon sur l'équipement des fédérations et leurs besoins, auquel 67 fédérations ont répondu.

- L'assainissement de la situation financière obtenu par une gestion plus rigoureuse, pour la diversification des imprimeurs et un meilleur calcul des prix de revient.

- L'agrandissement des locaux d'expédition, dont le personnel dévoué et efficace, reste cependant numériquement insuffisant.

Réforme en cours du service des messageries, de l'atelier de conception et de réalisation des affiches.

Naturellement, une augmentation des effectifs du service "communication" accélérera les progrès. (Actuellement un assistant, une secrétaire).

3. Accroître la capacité et la rapidité d'intervention de toutes les organisations du Parti : non seulement le Centre, mais aussi les sections et les fédérations.

Un événement politique local, une grève, un licenciement doivent être l'occasion d'une intervention rapide du Parti. Les interventions ponctuelles sont aussi efficaces que les grandes campagnes nationales.

Des progrès ont déjà été faits, mais pour la période qui s'annonce, nous devons pouvoir faire plus et mieux, et plus vite, d'où l'importance de l'équipement en moyen moyens au niveau des fédérations, voire des sections et aussi du Centre : d'où l'idée d'un équipement télélex.

Mais cela dépend surtout de la rapidité des réactions politiques des organisations du Parti, donc, en définitive une fois de plus, de la capacité politique même du Parti.

Jean POPEREN
Secrétaire national
à la Communication

MILITANTS !
SI VOUS NE
POUVEZ PAS
FAIRE UN
ABONNEMENT
A
COMBAT
SOCIALISTE



BULLETIN D'ABONNEMENT	BULLETIN DE COMMANDE
<input type="checkbox"/> Je m'abonne pour 1 an : - O 25 F, tarif ordinaire ; - O 40 F, tarif militant ; - O 80 F, tarif de soutien. Nom et prénom Adresse complète Les règlements (chèque, chèque postal, V.P., mandat) doivent être libellés exclusivement à l'ordre de Charles-Emile Loo et adressés à <i>Combat socialiste</i> , 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.	Nom Adresse Commande numéros 1. Du mois de 2. Chaque mois, sauf rectification ou avis contraire, que je paye 2,50 F pièce. Soit : ... x 2,50 F = ... F. 1. Dès maintenant ; 2. Après réception d'une facture en fin de mois.

FAITES EN
AU MOINS
DEUX !



BAROU



Secteur public



par Michel Rocard

Le Secrétariat national au secteur public a été créé en octobre 1975. C'est donc une période de 18 mois que recouvre ce rapport.

Ce secrétariat a reçu trois missions principales :

- Suivre l'évolution de l'activité du secteur public actuel, préparer les réformes nécessaires et assurer le soutien du Parti aux luttes des travailleurs ;
- Préparer l'extension du secteur public, en cas de victoire électorale de la Gauche, dans la ligne définie par le P.C.G. ;
- Le P.C.G. incluant les mutuelles et les coopératives dans le secteur public, faire un bilan des expériences coopératives, communautaires, associatives ou autogestionnaires qui peuvent s'y relier et prévoir l'extension d'un tel secteur d'économie sociale.

Pour suivre l'évolution du secteur public et préparer l'avenir, plusieurs S.E. et G.S.E. d'entreprises de ce secteur ont mené, en liaison avec les commissions d'études, des réflexions concernant le devenir de leur entreprise en cas d'application du P.C.G. Le Secrétariat national a contribué à orienter les réflexions des uns et des autres dans des directions convergentes et compatibles avec les orientations politiques générales de notre Parti. A ce titre le Secrétariat a animé ou participé à des réunions avec les S.E. et G.S.E. concernés dans la chimie (Rhône-Poulenc), la pharmacie, les télécommunications, l'informatique, l'aéronautique.

Cette tâche est plus complexe qu'il n'y paraît car les militants socialistes, très liés aux aspirations de la base des travailleurs, expriment une volonté radicale de changement qui n'est pas toujours compatible avec les grandes options du P.C.F., ni avec le besoin où nous sommes de préserver la capacité productive de l'économie française, tout en en modifiant les structures.

Ce lent travail d'élaboration n'est pas terminé. Dans quelques cas, il débute tout juste. Derrière un afflux d'idées et de rapports se découvre, en tout cas, la

volonté d'agir pour redonner du secteur et du service public une vision dynamique. Dans les mois qui viennent, une procédure plus systématique d'examen de ces diverses propositions sera mise en place. D'ores et déjà un groupe de travail lié du secrétariat au Secteur public fait le point de l'état actuel de ce secteur et des différents problèmes qui s'y posent pour préparer, à la lumière des propositions des S.E. et G.S.E., les réformes législatives à mettre en œuvre.

Le second volet de l'action du Secrétariat national est la préparation de l'extension du secteur public telle qu'elle est prévue au P.C.G.

Il faut d'abord préparer les militants et discuter les conditions de cette nationalisation.

Les S.E. et G.S.E., soit par entreprise, soit par branches, sont évidemment associés à ce processus.

Les groupes de travail de la commission économique et de celle de politique industrielle préparent, dans leurs domaines respectifs, un ensemble de dispositions liées à ces nationalisations. Le Secrétariat national a pour vocation de rassembler les différentes idées émises par l'ensemble des groupes de travail du Parti.

C'est une dizaine de groupes au moins qui sont concernés et aboutissent quelquefois à des propositions éloignées les unes des autres faute d'une liaison adéquate entre eux.

Le Secrétariat national se donne pour rôle de fournir sur les points les plus "chauds", des options précises et des directions de travail qui permettent à chaque groupe d'œuvrer dans un sens cohérent.

Pour préparer les nationalisations, le Secrétariat national doit faire face à deux tâches essentielles :

- Préparer les négociations avec les partenaires de l'Union de la Gauche ;
- Préparer l'ensemble des opérations législatives nécessaires à la mise en route du processus de nationalisation.

Il tient prêt pour le Comité directeur un texte d'ensemble sur cette question, qui sera présenté quand le calendrier du Parti le permettra et que le Secrétariat national le décidera.

Dans le cadre de ses fonctions, le Secrétariat national a été appelé à rencontrer, au cours des dernières semaines, les organisations syndicales C.F.D.T. et F.O. Sur des points plus ponctuels, tel la sidérurgie, il a rencontré les fédérations d'industries intéressées de la C.F.D.T. et de la C.G.T. C'est également le Secrétariat national au secteur public qui a soumis au Bureau exécutif le document constituant la position du Parti sur la sidérurgie.

1. Dans le cadre des groupes de travail avec le P.C. et le M.R.G., le Secrétariat national au secteur public a naturellement pris en charge les questions concernant l'extension du secteur public et les nationalisations, ainsi que la réflexion, fondamentale, concernant le rôle des travailleurs dans la gestion des entreprises. En ce domaine, les novations les plus importantes concernent surtout le secteur public. Toutefois, celui-ci devra jouer un rôle pilote pour l'extension, à l'ensemble de l'économie, d'un nouveau type de relations entre les travailleurs et les détenteurs du pouvoir dans une entreprise.

Ces groupes de travail prennent toute leur importance dans le processus d'actualisation du Programme commun.

2. L'ensemble des informations et propositions transmises par les S.E. et G.S.E., par les commissions d'études, celles obtenues au cours des journées nationales demeurent partielles et doivent faire l'objet systématiquement de confrontations et de mise en forme, sous une forme qui s'apparente aux lois futures qui seront soumises au Parlement après la victoire électorale de la Gauche.

Le travail d'élaboration législative est long et jamais vraiment terminé jusqu'au moment où la Gauche arrivera au pouvoir.

Le troisième volet de l'action du Secrétariat au secteur public concerne le secteur d'économie sociale, c'est-à-dire l'ensemble constitué par les mutuelles, les coopératives, les régies et les associations qui assument des activités de production.

Cet ensemble est totalement disparate. Certaines structures sont assez proches d'une idée autogestionnaire tandis que d'autres, malgré les principes proclamés, en sont fort éloignées.

Le P.C.G. proclame la volonté de la Gauche de restituer cet ensemble dans le cadre du secteur public. La tâche n'est pas simple.

Depuis un an, le Secrétariat national s'attache d'abord à renouer des contacts,



puis à développer toutes les possibilités de travail en commun.

C'est ainsi que plusieurs journées de travail ont eu lieu avec les coopératives ouvrières de production pour envisager, à la lumière de leur expérience, comment, dans le domaine de la production, pourrait être mis en place un secteur d'expérimentation sociale à vocation autogestionnaire.

De même, sont prévues de nombreuses rencontres avec les coopératives de consommation, avec les mutuelles, pour tenter d'assurer une complémentarité entre ces diverses expériences et leur permettre de proposer, lors de la victoire

électorale de la Gauche, un nouveau statut expérimental de l'entreprise de production de biens et services capable de marquer une rupture réelle avec la structure de l'entreprise capitaliste.

Si les projets actuels aboutissent, et cela ne dépend pas uniquement du Parti socialiste, il sera possible d'offrir aux travailleurs, dès notre arrivée au pouvoir, une alternative réelle au pouvoir patronal au-delà de la nationalisation, qui ne s'appliquera qu'aux entreprises les plus importantes.

Ce n'est pas seulement une nouvelle forme de gestion qui serait ainsi offerte,

mais un nouveau rapport au pouvoir au sein des entreprises.

Pour être complet ce rapport devrait également mentionner les nombreux contacts internationaux, en particulier dans le cadre de l'Internationale socialiste, qui permettent de confronter nos idées à celles de nos camarades étrangers, la participation au colloque de politique industrielle, etc. Ceci correspond aux tâches habituelles d'un secrétariat national et va de pair avec les tâches de représentation du Parti qui sont les siennes.

Michel ROCARD
Secrétaire national au Secteur public

Action culturelle



par Dominique Taddei

Le Secrétariat national à l'action culturelle fut créé sur proposition de François Mitterrand après le congrès de Grenoble (1973) et tout était alors à faire. Trois ans et demi après, on peut considérer que malgré les évidentes difficultés initiales, le "décollage" a été réalisé d'un triple point de vue :

- Les socialistes ont une politique culturelle ;
- Le secteur culturel a maintenant des structures solides ;
- Les socialistes participent pleinement à l'activité culturelle de notre pays.

Les socialistes ont une politique culturelle

La première tâche du Secrétariat fut d'élaborer une doctrine d'ensemble qui faisait cruellement défaut aux socialistes et que le Comité directeur adopta à l'unanimité sous le titre **Orientations générales pour une politique d'action culturelle** (décembre 1974). Ce texte de principes, s'il nous paraît avoir une valeur permanente, ne trouve son plein intérêt qu'en s'incarnant dans des propositions concrètes.

C'est pourquoi les deux années écoulées ont permis de préparer un **programme culturel détaillé** qui, dans sa version définitive, représentera sans doute plus de 200 pages ! Faisons le point sur cette élaboration : actuellement ont été rédigés et adoptés (ou en cours d'adoption) par la direction du Parti, les chapitres suivants :

- Ecrire et lire (les écrivains ; la lecture publique) ;
- La politique culturelle municipale ;
- L'architecture et la création du cadre de vie (qui a servi de base à une proposition de loi déposée en décembre 1976) ;
- Le centre Beaubourg ;
- La politique théâtrale ;
- La politique des musées ;
- La politique culturelle régionale et les établissements de la décentralisation (Maisons de la culture et centres d'animation culturelle).

Sont en cours d'élaboration les chapitres suivants :

- Les musiques ;
- La radiotélévision et le cinéma dans une stratégie globale de l'audio-visuel ;
- L'art lyrique et la chorégraphie ;
- Les arts plastiques ;
- La politique culturelle à l'étranger ;

- La conservation (monuments historiques, archives, archéologie).

Si l'on ajoute que des groupes particuliers travaillent sur des sujets plus spécialisés tels que le statut des animateurs et des institutions dites "socioculturelles" ou la Comédie française, on constatera que **la quasi-totalité des questions culturelles trouvent une réponse dans le programme des socialistes.**

Il faut ici préciser que ces chapitres ont fait l'objet d'une élaboration démocratique à toutes les étapes. Au départ, une commission de "débroussaillage" composée de spécialistes membres ou sympathisants du P.S. est chargée de préparer des rapports introductifs ; ceux-ci sont ensuite discutés lors de rencontres nationales de la culture qui se déroulent dans les différentes régions de France et où débattent des militants, des élus et tous les professionnels intéressés ; puis, un rapport de synthèse est proposé par le Secrétariat national aux instances spécialisées concernées et notamment à la commission d'études culturelle du Parti ; enfin, ce rapport remanié est soumis aux instances politiques, chargées d'arrêter en dernière instance la position du Parti sur le sujet.

Chaque chapitre a déjà fait l'objet de diffusion par l'envoi sur demande de milliers de textes dans les fédérations, sections, conseils municipaux, auprès des instances professionnelles et après de nombreux articles, conférences de presse ou interviews dans la grande presse ou plus encore la presse spécialisée. On doit cependant considérer que cet effort de popularisation a été encore insuffisant.

C'est pourquoi un livre intitulé **un Programme culturel pour la Gauche** sera édité avant les élections législatives et présentera l'ensemble de ce programme détaillé qui sera achevé à l'automne.

Les derniers mois avant les élections devront permettre de rendre ce programme opérationnel dans une triple direction : par un chiffrage des propositions (crédits d'investissement, de fonctionnement,



création d'emplois); par une mise en forme juridique (distinguant soigneusement ce qui est de l'ordre de la loi, du décret ou du règlement); par un calendrier (distinguant les mesures immédiates de celles dont la réalisation s'étalera sur les 5 années de la législature).

Les socialistes possèdent des structures de concertation et d'intervention

A. Structures de concertation

1. La Commission d'étude culturelle a été créée depuis le dernier congrès, suivant le même principe que les autres commissions relevant du Secrétariat national aux études. Se réunissant une fois par mois en séance plénière, elle prend connaissance de tous les projets et propositions émanant des différents groupes spécialisés avant leur prise en considération par la direction du Parti. De plus en plus suivie, elle a pour avantage certain de faire se rencontrer des spécialistes de toutes les disciplines culturelles qui n'ont dans leur métier que peu d'occasions de confronter leur point de vue.

2. La liaison avec les autres secteurs du Parti s'effectue régulièrement, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'information (notamment dans le domaine de l'audio-visuel), le cadre de vie (notamment pour l'architecture), la délégation aux régions (un sous-groupe commun sur les "peuples minoritaires" a préparé la proposition de loi sur la Corse, ainsi qu'un document d'orientations générales), le secteur associatif, le secteur international, les entreprises, les jeunes, la fédération des élus, ainsi qu'avec nos parlementaires (notamment à l'occasion des débats budgétaires).

3. Le Conseil du développement culturel, dont la création a été décidée récemment par le Bureau national, sera installé par François Mitterrand le mois prochain. Il s'agit là d'une initiative extrêmement importante, puisqu'elle permettra d'entourer le Secrétariat des avis de plus de soixante-dix professionnels appartenant à toutes les disciplines, de grande compétence nationale ou internationale, pour la plupart non-membres du Parti, mais acceptant de placer leurs suggestions dans le projet politique des socialistes. Son élargissement ultérieur peut en faire l'ébauche d'une organisation importante et suffisamment proche du Parti pour nous fournir tous les relais nécessaires dans l'ensemble du domaine culturel.

B. Structures militantes

1. Les groupes nationaux spécialisés, à la manière des G.S.E., ont un pouvoir consultatif et regroupent militants et sympathisants.

Ont actuellement une vie effective les groupes d'écrivains (qui pourrait s'élargir à toutes les professions du livre), d'artistes-interprètes, des bibliothécaires, des musiciens, des créateurs du cadre de vie (architectes notamment), des travailleurs des musées et des animateurs, ces derniers ayant maintenant des structures régionales ou départementales.

2. Des sections spécialisées, ayant statut de sections d'entreprise, existent également. Au nombre de 4 - écrivains, artistes-plasticiens, artistes-interprètes, cinéastes - elles sont rattachées à la fédération de Paris.

C. Structures d'intervention

1. Le Club socialiste du livre, créé à l'occasion du congrès de Pau, connaît un développement rapide et financièrement équilibré. Il doit devenir l'organisme de vente par correspondance de toutes les structures du Parti, ce qui en fera un instrument extrêmement puissant de toute notre politique.

2. La collection "la Rose au poing" chez Flammarion, créée également il y a deux ans, connaît également un développement satisfaisant (12 livres d'un tirage variant de 5 000 à 150 000 exemplaires), en attendant que le Parti puisse se doter de ses propres structures d'édition qui pourront alors se diversifier.

3. Culture-diffusion est un organisme de fourniture de spectacles dont la croissance est rapide et équilibrée. Après avoir principalement approvisionné les fêtes du Parti, il s'oriente de plus en plus vers l'aide aux municipalités socialistes dans la préparation de leur programmation.

4. Un réseau national de ciné-clubs est prêt à fonctionner; les contraintes financières de cette activité retardent actuellement son démarrage.

5. Une permanence "Culture-conseil" va être mise en place. Elle permettra d'aider les camarades dans la conception de leurs manifestations culturelles, notamment à l'occasion des fêtes ou du soutien aux luttes sociales.

Les socialistes participent pleinement à l'activité culturelle du pays

A. Le P.S. participe maintenant à toutes les grandes manifestations culturelles au niveau du débat politique ou en prenant en ces occasions ses propres initiatives: Cannes, Avignon, Nancy, Bordeaux...

B. Le Secrétariat intensifie maintenant son aide aux fédérations et sections pour l'organisation de leurs fêtes (stands de livres, spectacles, conseils en animation), afin que les caractères spécifiquement socialistes apparaissent mieux en ces occasions. C'est dans cet esprit que M. Theodorakis donnera un gala exceptionnel pour les congressistes et la population de Nantes le 17 juin.

C. Le Secrétariat organise ainsi ses propres manifestations culturelles: **neuf rencontres nationales de la culture** se sont tenues et deux autres se tiendront prochainement, groupant professionnels et militants sur un sujet déterminé. On notera que nous organisons systématiquement ces rencontres **dans des régions différentes**, conformément à notre démarche qui laisse les plus grandes initiatives à la base et refuse le centralisme parisien actuel.

Ecrire aujourd'hui, en juin 1976, en invitant une trentaine des personnalités les plus marquantes de la littérature française actuelle, a eu un important retentissement et a fait la démonstration de la représentativité de notre Parti dans ce domaine.

Créer aujourd'hui et demain sera, dans ce prolongement, une manifestation encore plus ambitieuse qui se tiendra à l'automne prochain et permettra un dialogue public entre les plus grands créateurs et le P.S. sur la perspective d'une politique culturelle nouvelle... après la victoire. Sur proposition de François Mitterrand, ces débats se dérouleront six mercredis consécutifs et, sous le nom des "mercredis du P.S.", deviendront une manifestation annuelle qui pourrait faire l'objet de publications marquant la progression de nos idées.

Ce bilan succinct ne doit cependant pas masquer l'immensité des efforts qui restent à fournir. La prise en charge de notre politique culturelle par tous nos militants et élus et, au-delà, par tous les Français, est encore bien trop faible. Il faut que tous se persuadent qu'un **développement culturel d'inspiration socialiste ne peut être le résultat de décisions nationales, mais la résultante des initiatives de tous**; il faut que les socialistes se persuadent que **la dimension culturelle est nécessaire à la marche vers le socialisme.**

Dominique TADDEI
Secrétaire national
à l'Action culturelle

**ALLO P.S. :
555-91-92**

Bulletin quotidien d'information du P.S. diffuse tous les soirs à partir de 20 heures et jusqu'à 9 heures du matin.

● Le mercredi, l'actualité sera commentée par un secrétaire national du Parti;

● Le jeudi, le bulletin est rédigé et enregistré par l'un des responsables nationaux du Parti, qui fait à cette occasion le bilan de ce qui s'est passé dans son secteur.



Action féminine

par Denise Cacheux



La Délégation nationale à l'action féminine, comme les autres délégations mises en place à l'occasion du Bureau exécutif du 19 février 1975 pour remplacer la Direction du Parti issue du Congrès de Pau, s'est vue assigner deux missions :

1. Suivre l'action gouvernementale et l'actualité, et s'exprimer au nom du Secrétariat national sur les problèmes féminins ;
2. Animer les organismes compétents, c'est-à-dire la Commission nationale étudiant les problèmes féminins.

Prise de parole sur les problèmes féminins

La grande quantité de débats et de réunions publics dans toute la France auxquels le P.S. et sa déléguée ont été invités à participer ont montré que la situation des femmes avec leurs difficultés particulières, la prise de conscience actuellement aiguë des problèmes féminins et la remise en cause des rapports sociaux et familiaux conféraient au P.S. une grande responsabilité qu'il ne peut esquiver. La demande d'engagements du Parti socialiste sur ces terrains est nettement exprimée, que ce soit dans toutes les journées régionales, fédérales ou locales organisées par le Parti et permettant de toucher de nombreuses femmes encore à l'extérieur du Parti, ou que ce soit lors des rencontres internationales qui ont été fréquentes au cours de ces deux années et qui ont permis le renforcement de nos liens internationaux.

Des communiqués, des articles, des prises de position ont été publiés sur un certain nombre de problèmes concrets : réaction au projet de salaire maternel du gouvernement, situation et statut des nourrices et gardiennes, année de la femme et ses manifestations, prostitution, élections municipales, etc. Mais il est difficile de traverser le mur d'indifférence des mass media pour qui n'est pas une vedette (écrivain, député, etc.). C'est pourquoi chaque fois que les fem-

mes du P.S. se rencontrent elle réclament l'instauration d'un **Secrétariat national**, doté d'un poids politique pour l'extérieur, et de moyens à l'intérieur. Depuis le début de cette année, la délégation à l'action féminine bénéficie du privilège d'un poste d'assistante à mi-temps, mais il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un budget. Enfin, un secrétariat, instance élue du Parti, permettrait de lever une ambiguïté : en effet, théoriquement, un(e) délégué(e) n'a pas de responsabilité dans le fonctionnement interne du P.S. Or, l'expérience de ces deux années prouve que les difficultés spécifiques des femmes, les discriminations dont elles souffrent, la prise de conscience et l'action dans ce domaine nécessitent un lien avec les fédérations et entraînent un regroupement qui se fait spontanément à tous les niveaux dans les commissions où les hommes invités, viennent peu, alors que les femmes ressentent le besoin de se retrouver sur leur terrain.

C'est ce besoin qui a fait le succès deux ans de suite des journées nationales où les femmes, nombreuses, se sont d'ailleurs senties un peu trop seules : plus de 200 femmes venues de 59 fédérations en 1975, 300 participantes venant de 62 fédérations en 1976. Ces rencontres ont été indispensables : elles ont permis de cerner des demandes, ont permis des échanges. Mais il faut maintenant changer la formule : sans doute, en octobre prochain, faudra-t-il plutôt s'orienter vers une rencontre nationale des responsables fédérales, et faire déboucher la réflexion sur l'action.

Réflexion et proposition

La position officielle du Parti socialiste se trouve actuellement tout entière dans un court chapitre de son programme de gouvernement (encore réduit, à une seule page, dans le Programme commun !). C'est un handicap terrible pour s'exprimer dans ce domaine au nom du Parti. Il était donc indispensable pour la Commission nationale d'entamer une réflexion théorique sur la condition des femmes dans notre société et sur le

contenu du féminisme, recherche qui débouche actuellement bien au-delà de positions purement revendicatives et agressives, pour définir de nouvelles structures économiques et de nouveaux rapports sociaux pour tous. Mais il devient maintenant urgent que toute cette réflexion sur la famille, le travail, les libertés, la sexualité, le statut des femmes, l'articulation entre féminisme et socialisme soit reprise par l'ensemble du Parti : de même que les militantes qui travaillent au sein des commissions veulent éviter de se laisser enfermer dans le ghetto d'un féminisme crispé, de même, elles refusent d'accepter la dilution des problèmes féminins dans un mouvement politique global où leur situation irait de soi. Aussi est-il indispensable et urgent maintenant de réunir une **convention nationale** du Parti, pour dégager une ligne politique. Notre Parti suscite tant d'espoirs qu'il a le devoir d'être aussi clair et précis dans ses propositions concernant les aliénations spécifiques de plus de la moitié de la population que sur l'Europe, l'énergie nucléaire ou la Défense nationale.

Outre ce travail de réflexion théorique et la rédaction de propositions de lois avec le Groupe parlementaire, la Délégation nationale, avec la Commission nationale, a travaillé à la formation et à la représentation des femmes :

- Rappels constants pour l'application minimale des statuts sur les 10 % de femmes dans toutes les structures, interventions auprès des responsables nationaux pour obtenir un mécanisme correcteur pour la désignation des candidates féminines aux scrutins de listes (Municipales 77) et pour les législatives de 1978. Insatisfaisantes dans leur principe, ces mesures opératoires sont filles de la nécessité et nous espérons qu'elles annoncent un processus qui les rendra caduques ;
- Stages de formation, avec le Secrétariat national à la formation et Yvette Roudy, déléguée générale aux stages : en mai 1976 à Cachan et en mars 1977 à Paris ;
- Préparation du Congrès de Nantes, qui mobilise actuellement la Commission nationale, afin que les militantes et les adhérentes soient sensibilisées à l'orientation du Parti, présentes au Congrès et qu'elles interviennent, en nombre, sur tous les problèmes.

C'est ainsi qu'à la veille du prochain Congrès, le travail entrepris en 1975 paraît à la fois énorme et inachevé. Il nous reste encore à élargir l'influence du P.S. chez les femmes, à renforcer la prise en charge politique des luttes féminines par le P.S. et à dégager une politique claire et précise dans le cadre d'une Convention nationale du Parti. Vaste programme pour des échéances qui se rapprochent.

Denise CACHEUX
Déléguée nationale à l'Action féminine



Formation

par Gérard Delfau



Un an après le congrès de Pau dont la motion finale avait fait de la formation un objectif prioritaire, Gérard Delfau constatait qu'un tournant avait été pris à ce congrès. On mesure mieux aujourd'hui les progrès accomplis :

– D'une part, appliquant la motion, la direction du Parti a augmenté progressivement les moyens du Secrétariat à la formation. Le budget passé précédemment de 50 000 F à 90 000 F (cf. rapport Jospin au congrès de Pau) est passé en 1976 à 120 000 F et en 1977 à 140 000 F. Mais surtout, un budget exceptionnel de 300 000 F a été débloqué pour la création du **Centre national semi-permanent de formation** (voir tableau) ;

– D'autre part, l'équipe permanente s'est également accrue. Au noyau primitif : G. Delfau, Y. Roudy, P. Nevoux, ont été adjoints une secrétaire : L. Brocas, puis au cours de l'année 1976, une secrétaire à mi-temps pour les brochures : C. Grémillon, ainsi que trois collaborateurs semi-permanents : C. Audry, J.-P. Moulins, C. Wilquin.

L'équipe de formation estime aujourd'hui pouvoir définir plus clairement les finalités de sa tâche :

– D'abord, être **l'instrument d'unité d'un Parti qui se conçoit lui-même comme un ensemble pluraliste et démocratique**. C'est bien ainsi que son action est perçue par ses stagiaires ;

– Ensuite, viser à accroître la capacité d'action du Parti et donc s'efforcer d'épouser le terrain de l'actualité politique. L'accent a donc été surtout mis la première année sur **l'identité du Parti** ; la seconde année, les questions traitées l'ont été, la plupart du temps, dans la **perspective des élections municipales**. Ces intentions se sont produites aussi bien dans les dossiers et brochures que dans les stages et séminaires ;

– Enfin, la formation s'est efforcée de mener de front, en les liant (notamment pour les municipales), l'acquisition des connaissances techniques nécessaires et l'étude de leur signification politique.

Les fédérations ont été associées à ce travail d'élucidation du rôle de la for-

mation par la tenue **d'une conférence annuelle des secrétaires fédéraux à la formation** à laquelle ont participé :

- En octobre 1975 : 88 fédérations, 140 responsables ;
- En octobre 1976 : 85 fédérations, 135 responsables.

Ces conférences ont également été l'occasion d'une mise en commun des expériences diverses et le départ d'action de formation généralisées.

Bilan du travail accompli

1. Stages et séminaires : l'extension s'est faite en trois temps :

– En 1975, réalisation du programme fixé par L. Jospin : trois stages d'hiver à Vienne, Château-Chinon et Biscarosse ; trois stages d'été d'une semaine à Barcarès, Lourmarin et Biscarosse ;

– En 1976, a été décidée une régionalisation des stages. Cinq régions ont été choisies (Limousin, Centre, Alsace, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) où se sont tenues des stages de week-end sur un programme unique : **l'identité du Parti socialiste**, la crise économique et les réponses socialistes, l'animation des sections.

Un stage de week-end a eu lieu à Cachan sur le thème "Féminisme et socialisme".

Les stages d'été ont été au nombre de quatre : "Qu'est-ce que le socialisme ?" à Clermont-l'Hérault ; "l'A.B.C. du militant" à Grasse ; "Initiation à l'économie" avec A. Gazier dans la Creuse ; "Communication orale", en collaboration avec le secrétariat à la communication, à Rosporden.

Mais la formation s'effectue aussi en aidant régulièrement les fédérations à assurer sur place leur propre formation. C'est pourquoi, d'octobre 1976 à mars 1977, les responsables et collaborateurs de l'équipe nationale, fonctionnant sépa-

rément ou par équipe de deux, sont allés animer des journées locales ou régionales dans toute la France (Corse comprise) le samedi et le dimanche. De telles sessions permettent de toucher aussi des militants de base. Ainsi le secteur national assure son rôle d'impulsion et d'animation.

– La rentrée d'octobre 1976 a vu le démarrage du **centre national de formation** (cf. motion de Pau). Grâce à la **fréquence** des sessions (2 par mois), grâce à leur **durée** (week-end long : du vendredi 14 heures au dimanche 17 heures), le centre peut organiser chaque année un cycle de formation systématique. De plus, les séminaires sont actuellement le seul lieu où fédéraux et nationaux peuvent se rencontrer en nombre, plusieurs secrétaires et responsables nationaux figurant au programme de chaque session. Les militants touchés sont des **responsables** : premiers secrétaires ou secrétaires à la formation, membres de C.E., camarades désignés par leur fédération. Cela moins parce qu'il s'agit d'une "école de cadres" que parce que, en l'absence de moyens plus importants, le Parti se sent tenu **de former d'abord des formateurs** qui devront répercuter leur acquis. Une innovation à souligner : la prise en charge des frais des stagiaires : le national acquitte le montant des repas et de l'hébergement, la fédération impute à son budget le voyage par un système de péréquation entre fédérations, qui commence à faire entrer dans la pratique nos principes de décentralisation et d'autogestion.

Du 22 octobre 1976 au 27 mars 1977, huit séminaires au total ont été tenus, dont cinq centrés sur les problèmes municipaux. Au total, le nombre des participants aux stages et séminaires nationaux a été :

– En 1975, de 290 hommes et 83 femmes (dont 142 en stages d'été de 8 jours) ;

– En 1976, de 410 hommes et 169 femmes (dont 206 en stages d'été de 8 jours et 147 aux séminaires du Centre national) ;

– En 1977, pour le seul mois de janvier, de 58 stagiaires dont 15 femmes (Centre national).

Il reste à assurer 5 séminaires du Centre national jusqu'en mai 1977 et 6 stages dont deux seront dédoublés. Nous devrions atteindre rapidement le millier de responsables fédéraux touchés chaque année.

Ces chiffres font apparaître à la fois la **progression** des résultats et leur insuffisance par rapport à l'immensité de la demande. Il convient de rappeler la très bonne fréquentation des séminaires du Centre de formation, malgré la difficulté – prévue – du vendredi. Il existe une demande **permanente** pour les sessions sur la communication orale ainsi que pour Féminisme et socialisme.



Nous avons effectué une synthèse des évaluations et des desiderata notés par les stagiaires sur les fiches qui leur sont, chaque fois, distribuées. Trois points sont à souligner :

1. L'absence, ou la rareté, de note discordante : les clivages habituels ont tendance à disparaître sur nos stages et séminaires ;
2. Le sentiment que ces stages :
 - contribuent à l'homogénéité du Parti ;
 - donnent "envie de lire et d'en savoir plus" ;
3. Le désir de voir étudier des thèmes de fond, tant au point de vue de la **théorie politique** que de l'**économie**.

2. Productions et supports

Ce secteur se caractérise par une grande diversification des supports et par la croissance rapide des ventes effectuées, le tirage total pour deux ans atteignant près de 140 000 exemplaires. Pour la connaissance de **l'ensemble des parutions depuis Epinay**, on constatera à la plaquette de fiches cartonnées éditée par le secrétariat à la formation :

1. TEXTES IMPRIMÉS

- a) Support classique : les brochures :
- **Un an après**, rédigée à la demande du premier secrétaire. Très vif succès, 10 000 exemplaires enlevés en un mois,
 - **Syndicalisme et politique**, refonte et actualisation de la brochure précédente sur les syndicats,
 - Edition en brochure des **Quinze thèses sur l'autogestion** (texte définitif),
 - **Introduction à la gestion des municipalités** (17 500 exemplaires),
 - **Guide du nouvel adhérent** (en collaboration avec le B.N.A.),
 - **Brochure de base du militant** (sous presse).

- b) Deux nouvelles formules de support :
- **Les dossiers-formation** : présentation de **caractère pédagogique** de quelques grandes questions :
 - Action et animation des sections (dossier-formation n° 1),
 - Identité du Parti (document fondamental) (dossier-formation n° 2),
 - Municipales : préparation à la prise de responsabilités (dossier-formation n° 3).
 Le choix de la fiche facilite l'utilisation.
 - **Documentation P.S.** (en collaboration avec Véronique Neiertz, documentaliste du Parti). Brochure groupant sur un thème : des textes officiels du Parti et propositions de lois du Groupe socialiste, des documents publics, une bibliographie. Premier opuscule paru : **Logement social et cadre de vie**.

2. SUPPORTS AUDIO-VISUELS :

- a) **Les cassettes** : réalisées en collaboration avec Unitélédis, elles sont actuellement au nombre de 5 : Connaissance du P.S., Connaissance du capitalisme,

Formation à la communication orale et écrite

La formation à la communication orale et écrite et à l'usage des moyens audio-visuels est bien autre chose qu'un secteur de la formation pratique des militants, autre chose aussi qu'un moyen donné au Parti de communiquer lui-même avec l'extérieur, c'est aussi pour le Parti une façon de se transformer lui-même et de lutter contre les pesanteurs sociales ; c'est travailler de façon opératoire contre toutes les formes de division du travail au sein même de l'organisation. En ce qui concerne la communication écrite, la nécessité de former les militants n'est pas une idée neuve. Elle demande seulement à être exploitée intensivement. Elle a déjà figuré partiellement au programme de certains stages et séminaires ; elle fera l'objet d'un séminaire complet du 13 au 15 mai prochain. Au cours des six derniers mois, 140 stagiaires ont bénéficié d'une formation à l'expression orale. Un grand nombre d'entre eux se préparent à démultiplier leur expérience.



L'importance de l'entraînement à l'expression orale et à la pratique des moyens audio-visuels commence tout juste à être appréciée à sa juste valeur. Il faut en effet surmonter deux obstacles :

1. Une certaine méfiance dans nos propres rangs devant le matériel et l'apprentissage technique, méfiance également à l'égard de moyens utilisés continuellement par la publicité et largement par la Droite ;
2. Les charges financières que cela représente ; c'est un matériel cher mais il n'est pas **inabordable** pour certaines fédérations et le flux de la demande est tel qu'il peut être rapidement "amorti". L'intérêt et la passion que suscitent ces techniques, la rapidité des résultats obtenus, sont autant d'éléments positifs auxquels il convient d'ajouter l'affaiblissement des inhibitions qui paralysent tant de camarades inexpérimentés ou trop fortement impressionnés par les diplômes, la culture, l'aisance naturelle ou acquise de ceux qui détiennent couramment la parole. Donner à **tous** les militants quels que soit leur origine sociale ou leur degré d'instruction l'aptitude à s'exprimer, c'est aussi élever la capacité démocratique dans les sections.

Yvette ROUDY
Responsable nationale
des stages de formation

Introduction à une politique internationale, Action militante sur les terrains de lutte, Il y a 40 ans, le Front populaire. L'utilisation de ces cassettes, en vue d'alimenter des séances de formation avec débat, doit être **préparée** et leur audition fragmentée.

b) Montages audio-visuels

Le Secrétariat national à la formation a

diffusé le montage de **Vie nouvelle** sur la "Connaissance du capitalisme". Il a en outre réalisé en équipe, en s'adjoignant le concours de J. Pomonti et des camarades d'Unitélédis, un montage en deux parties sur le P.S. : son historique, son identité. Ce montage sera présenté prochainement.

ANNEXE : LA FORMATION EN CHIFFRES

a) BUDGET

ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES			RECETTES RÉALISÉES		DÉPENSES ENGAGÉES		RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Montant en F	Progression en %	Montant en F	Progression en %	Montant en F	Progression en %	Montant en F	
1975	100 000	+ 11	123 106	+ 218,9	174 352	+ 91	+ 48 754
1976	120 000	+ 20	165 849	+ 35	273 694	+ 57	+ 62 225
	+ 50 000	(+ 70)					
1977	130 000	+ 8,3	44 421	-	95 688	-	-
(2 mois)							
	+ 170 000	(+ 76)					

b) TIRAGE

- Le tirage total (toutes publications confondues) a atteint environ 137 000 exemplaires.
- Une **vingtaine** de publications ont été produites (brochures, dossiers-formation, cassettes, montage audio-visuel).



Bilan financier

Le bilan financier du Secrétariat national à la formation est résumé dans le tableau ci-dessous (cf. tableau mis en annexe). Il en ressort une certitude : bien évidemment, la formation n'a pas à être un secteur à priori rentable. Il convenait néanmoins de tirer le meilleur parti des sommes qui nous ont été confiées. C'est ce qui a été fait.

Conclusion

Considérant les résultats obtenus et l'écho rencontré, l'équipe formation pense qu'elle aura, dans les mois à venir, à préciser et accentuer les orientations suivantes :

1. La formation ne doit pas consister à transmettre l'acquis du Parti : elle doit aussi développer chez les militants la capacité à analyser les situations nouvelles

pour y faire face. Elle doit être une formation continue. Ainsi la formation à la gestion des municipalités ne s'est pas terminée le 20 mars ! En liaison avec la fédération des élus, le Secrétariat à la formation envisage d'aider les nouveaux élus à mieux assurer leur tâche, notamment en ce qui concerne les problèmes d'économie régionale, les rapports ville-campagne, de l'écologie.

2. Sur ces mêmes problèmes, la commission de formation doit donc pouvoir contribuer également à l'élaboration de nouvelles idées par la confrontation des expériences, ce qui se fait naturellement à l'occasion des séminaires du Centre national.

3. D'une façon générale, la formation devra s'efforcer de répondre aux besoins du Parti au fur et à mesure qu'il progresse : la préparation de la prochaine campagne législative et la formation des nouveaux responsables aux tâches internes du Parti, notamment secrétaires de

sections et trésoriers, deviennent prioritaires.

Beaucoup a été fait. Plus encore reste à faire. Tout en prévoyant une nouvelle extension (nombre de stages et de séminaires, nombre de supports), l'équipe formation estime que tant que ne sera pas créé un véritable Centre permanent de formation, avec prise en charge complète des stagiaires, il sera difficile aux ouvriers et employés socialistes d'accéder aux différents échelons de responsabilités dans le Parti ; difficile au Parti, par conséquent, d'être pleinement représentatif dans ses structures et jusque dans sa politique de la composition sociologique du Front de classe. Il est vrai que pour atteindre cet objectif un certain nombre d'obstacles externes doivent, en outre, être levés et, en particulier, l'extension à la formation civique et politique de la loi du 16 juillet 1971.

Gérard DELFAU
Délégué général
à la formation

Le bureau national d'adhésions

par Françoise Seligmann



Depuis sa création, au lendemain de la campagne présidentielle, les activités du B.N.A. ont été nombreuses et diverses, mais toutes ont eu le même objectif : faciliter l'entrée des sympathisants dans le Parti et favoriser ensuite l'insertion des nouveaux adhérents dans le monde souvent trop ésotérique et trop imperméable des militants de nos sections.

Adhésions

Le B.N.A. a reçu (par lettre, visites, téléphone, etc.) environ 16 000 demandes d'adhésions qu'il a enregistrées et transmises aux fédérations concernées. Si l'on écarte l'afflux des demandes parvenues à la suite de la campagne présidentielle, et si l'on se réfère à la période qui s'est écoulée depuis le Congrès de Pau, on peut évaluer le nombre de demandes traitées par le B.N.A. à une moyenne d'environ 200 adhésions par mois.

"L'accueil du nouvel adhérent"

Le B.N.A. a réuni pendant un an une commission composée, d'une part, de techniciens de la communication et, d'autre part, de secrétaires de fédérations et de sections, dans le but d'étudier tous les problèmes qui se posent au nouvel adhérent, lorsqu'il entre au Parti. Ces travaux ont fait l'objet d'une brochure qui a été envoyée gratuitement à tous les secrétaires de section, et qui, après avoir analysé les difficultés psychologiques qui handicapent les nouveaux adhérents au sein des sections, propose des formalités d'accueil susceptibles de lever ces obstacles.

Campagne d'adhésions

La même commission a élaboré plusieurs projets de campagne d'adhésions.

L'un d'entre eux a été retenu par le Secrétariat national et mis en œuvre dès le mois de juin 1976. Il s'agissait d'un tract intitulé : "Le Parti socialiste s'adresse à ses électeurs", qui leur demandait de répondre à 5 questions, permettant de situer leur position par rapport au P.S. et, selon les cas, de les inciter à demander leur adhésion. Environ 800 000 tracts ont été achetés et distribués par les fédérations. Selon les renseignements qui nous sont parvenus, les résultats de cette campagne ont été bons et il serait souhaitable d'envisager de renouveler la même opération l'an prochain.

"Le guide du nouvel adhérent"

Cette brochure a été élaborée pour donner au nouvel adhérent les informations et les renseignements dont il a besoin pour pouvoir participer à la vie et à l'action du Parti. Elle comporte 13 chapitres : historique, organisation et fonctionnement du P.S., les axes fondamentaux de la politique socialiste, les statuts nationaux, sa presse, les principales motions d'orientation de ses Congrès, etc. Déjà plus de 20 000 guides ont été vendus, soit aux fédérations, soit directement aux nouveaux adhérents. Une troisième édition est en cours de parution.

"Les entretiens du jeudi"

Sous ce titre, à partir de novembre 1975, le B.N.A. a invité les sympathisants et les nouveaux adhérents à venir tous les



jeudis au siège du Parti, de 19 heures à 21 heures pour participer à des débats animés par les responsables nationaux du P.S. Ces entretiens ont pour thème l'actualité politique, économique, sociale et internationale de la semaine qui vient de s'écouler. Ils ont pour but d'établir entre les dirigeants du P.S. et ses membres nouveaux ou potentiels un dialogue qui soit instructif pour les uns comme pour les autres. Après les exposés des animateurs, une large place est laissée à la discussion.

Au cours de 37 entretiens, les nouveaux adhérents ont eu ainsi la possibilité de dialoguer avec Gérard Delfau, André Laignel, Jean-Paul Bachy, Jean-Claude Colliard, Alain Rannou, Maurice Benassayag, Lionel Jospin, Jean-Paul Escande, Louis Mermaz, Jean Poperen, Christian Goux, Christian Pierre, Georges Fillioud, Jacques Antoine Gau, en 1975 ; avec Robert Pontillon, Pierre Guidoni, Edith Cresson, Pierre Joxe, Jean-Pierre Cot, Marie-Thérèse Eyquem, Pierre Bérégovoy, Robert Verdier, Yvette Roudy, Jacques Attali, Claude Estier, Marc Veron, Denise Cacheux, Michel Rocard, André Laignel, Louis Mexandeau, Jacques Delors, Christian Goux, Jacques Attali, Gaston Defferre, Gerard Jaquet, Philippe Machefer, Gérard Delfau, Jean Le Garrec, Louis Le Pensec, Christian Pierre, André Chandernagor, Pierre Joxe, Roger Fajardie, Christiane Mora, Louis Mermaz, Michel Rocard, Jean Poperen, Jean-Paul Bachy, Charles Josselin, Lionel Jospin, Georges Sarre, Claude Estier, Yvette Roudy, Christian Goux, Marc Veron, et avec Gaston Defferre, Jean Prunteau, Dominique Taddei, Alain Vivien, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Pierre Bérégovoy, Maurice Benassayag, Robert Pontillon, Michel Rocard en 1977. C'est François Mitterrand, lui-même, qui a rencontré les participants de ces entretiens, dans la grande salle de l'Assemblée nationale.

Enregistrements sur cassettes

Pour permettre aux sections de province de bénéficier des exposés faits au cours des "entretiens du jeudi", ceux-ci sont immédiatement enregistrés sur cassettes, et expédiés aux sections qui les commandent. Plus de 50 secrétaires de section ont souscrit un abonnement qui leur permet de recevoir chaque semaine ces enregistrements.

D'autre part, les discours importants de François Mitterrand ou ses conférences de presse ont été enregistrés et vendus pour une somme modique (10 F). Par exemple, on a pu, par ce moyen, diffuser à plus de mille exemplaires le discours prononcé à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1976, qui constituait sans conteste la meilleure analyse qui ait été faite du Plan Barre.

Tous les jeudis, de 19 à 21 heures, au siège du Parti, les responsables nationaux et les experts du Parti commentent l'actualité de la semaine écoulée, avec les nouveaux adhérents et les sympathisants.

Programme 1975-1976

6 novembre	André Laignel	Gérard Delfau
13 novembre	Jean-Paul Bachy	Jean-Claude Colliard
20 novembre	Alain Rannou	Maurice Benassayag
27 novembre	Lionel Jospin	Jean-Paul Escande
4 décembre	Louis Mermaz	Jean Poperen
11 décembre	Christian Goux	Christian Pierre
18 décembre	Georges Fillioud	Jacques-Antoine Gau
8 janvier	Robert Pontillon	Pierre Guidoni
15 janvier	Edith Cresson	Pierre Joxe
22 janvier	Jean-Pierre Cot	Marie-Thérèse Eyquem
29 janvier	Pierre Bérégovoy	Robert Verdier
5 février	Yvette Roudy	Jacques Attali
12 février	Claude Estier	Marc Veron
19 février	Denise Cacheux	Michel Rocard
26 février	André Laignel	Louis Mexandeau
18 mars	François Mitterrand	
7 avril	Jacques Delors	Christian Goux
15 avril	Jacques Attali	Gaston Defferre
22 avril	Gérard Jaquet	Philippe Machefer
29 avril	Gérard Delfau	Jean Le Garrec
6 mai	Louis Le Pensec	Christian Pierre
13 mai	André Chandernagor	Pierre Joxe
20 mai	Roger Fajardie	Christiane Mora
3 juin	Louis Mermaz	Michel Rocard
14 octobre	Jean Poperen	Philippe Machefer
21 octobre	Jean-Paul Bachy	Charles Josselin
18 novembre	Lionel Jospin	Georges Sarre
25 novembre	Claude Estier	Pierre Joxe
2 décembre	Jacques Delors	Yvette Roudy
9 décembre	Christian Goux	Michel Rocard
16 décembre	Jacques Attali	Marc Veron

1977

13 janvier	Gaston Defferre	Jean Prunteau
20 janvier	François Mitterrand	
27 janvier	Dominique Taddei	Alain Vivien
3 février	Lionel Jospin	Pierre Joxe
10 février	Pierre Bérégovoy	Maurice Benassayag
17 février	Robert Pontillon	Michel Rocard

Désormais, tous les "entretiens du jeudi", ainsi que les Conférences de presse et les grands discours de François Mitterrand sont enregistrés sur cassette. Vous pouvez les commander au B.N.A., P.S., 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris, en joignant à votre commande un chèque libellé au nom de **Charles-Emile Loo** (prix de la cassette : 10 F, ou abonnement pour 10 cassettes : 80 F ; durée de la cassette : 1 heure).



"Le Parti socialiste se présente"

Sous ce titre, le B.N.A. vient d'éditer une brochure beaucoup plus simple et condensée que le Guide, qui permet tout de même aux sympathisants de se renseigner sur le Parti socialiste. Cette brochure, vendue 2 F, bien présentée, comporte 9 chapitres : le P.S., sa raison d'être, son organisation, une démocratie interne, son projet, sa politique et ses objectifs, sa stratégie, une expansion continue, le P.S. et le Programme commun de gouvernement, le P.S. et les femmes, comment adhérer au P.S.

Allô PS

Tous les soirs à partir de 20 heures et jusqu'à 9 heures du matin, le B.N.A. diffuse un bulletin quotidien d'information, sur le numéro de téléphone : 555-91-92.

François Mitterrand, qui a inauguré ce journal parlé, le 3 juin 1976, avait pré-

cisé, en le présentant : "Le Parti socialiste a pris la décision de s'adresser directement à vous par des messages téléphonés quotidiens. Nous pourrions ainsi vous informer sur nos activités et vous donner nos commentaires sur les principaux événements de l'actualité.

Je suis persuadé qu'Allô P.S. répond à un besoin des militants. Les responsables de nos fédérations et sections sauront ainsi sans délai et sans déformation possible ce que fait, ce que pense le Parti. Ils pourront à leur tour accélérer et améliorer l'information de l'ensemble des militants... Je souhaite que cette initiative vous apporte régulièrement les éléments dont vous avez besoin pour votre action et votre connaissance du Parti socialiste."

Depuis quelques mois deux innovations ont permis aux dirigeants du Parti, de s'adresser directement aux militants, par ce moyen :

- D'abord, tous les jeudis Allô P.S. est rédigé et enregistré par l'un des responsables nationaux du Parti qui fait, à cette occasion, le bilan de ce qui s'est passé dans son secteur ;

- Ensuite, tous les mercredis, l'actualité de la journée est commentée, en direct,

par l'un des secrétaires nationaux du Parti.

Souscription

Il reste enfin à rappeler un travail accompli par le B.N.A., qui se situe en dehors du cadre de ses activités : il s'agit de la souscription nationale ouverte par le P.S. pour rembourser l'achat du siège du Parti, place du Palais-Bourbon.

En quelques mois, le B.N.A. a reçu et enregistré près de 25 000 souscriptions représentant environ 3 millions de francs lourds. Toutes ces souscriptions ont été répertoriées, pour permettre les contrôles et l'établissement de statistiques par fédérations. Et le B.N.A. a adressé à chaque souscripteur, avec les remerciements du Parti, un accusé de réception, sous la forme d'un certificat.

Avant de conclure, il est juste de préciser que toutes ces activités ont pu être entreprises et menées à bien, grâce au concours bénévole et régulier de toute une équipe de camarades du Parti.

Françoise SELIGMANN
Responsable du B.N.A.

Le groupe du P.S.-R.G. à l'Assemblée nationale

Janvier 75-31 décembre 76

par Gaston Defferre



Retracer l'activité du groupe du P.S.-R.G. depuis le Congrès de Pau, nécessiterait de plus longs développements, c'est en effet la synthèse d'un travail qui s'est déroulé sur 208 jours de séance, soit 1 465 heures.

Cette activité est le résultat du travail individuel de tous les députés qui le composent, travail dont il faut bien prendre la mesure. Une intervention à la tribune n'est qu'une partie du travail accompli, travail précédé par les longues heures passées en commission, en groupe de travail, en réception de délégations de syndicats et d'organisations professionnelles, sans oublier le courrier parlementaire et l'indispensable présence dans nos circonscriptions qui nous contraignent souvent à des choix difficiles.

Il convient de souligner également l'aide apportée par les militants, les commissions d'études et les groupes de travail, les experts, et le travail du secrétariat du Groupe, aidé par ses assistants spécialisés.

Cependant, en raison des entraves que mettent à notre action, et le règlement intérieur de l'assemblée et surtout l'utilisation abusive par la majorité des prérogatives que la constitution lui a données, le Groupe parlementaire n'a souvent pas pu obtenir les résultats qu'il souhaitait.

Le système de l'ordre du jour prioritaire qui permet au gouvernement de décider du déroulement des travaux de l'Assemblée nationale, le refus par la ma-

ajorité de laisser les commissions d'enquête, le délai apporté pour répondre aux questions écrites, sont autant d'obstacles à l'accomplissement de la vraie mission du Parlement.

Au 31 décembre 1974, nous étions 104 membres et 3 apparentés. Nous sommes aujourd'hui 108 : 93 socialistes, 13 radicaux de gauche et 2 apparentés (Jalton et Cesaïre).

Deux membres du Groupe, Alduy et Chauvel ne font plus partie du Groupe. Par contre, deux élections partielles nous ont permis d'accroître nos effectifs grâce à la victoire de Louis Eyraud dans la Haute-Loire, et d'André Poutissou dans le Rhône. Nous avons déploré la disparition de nos amis Guy Mollet, Louis Pimont, Louis le Sénéchal, qui siégeaient à nos côtés depuis de longues années. Nous avons accueilli leur suppléant : André Delehedde, Raoul Jarry, et Dominique Dupilet.

Cet effectif nous place au deuxième rang des groupes de l'Assemblée nationale et nous permet d'être représentés dans de nombreuses instances :

Au bureau de l'Assemblée, par 2 vice-présidents, 2 secrétaires et 1 questeur.

Au Parlement européen, par nos amis Spénale, Leenhardt (jusqu'au 2 avril 1976), Carpentier, Guerlin, Lagorce, ainsi que Maurice Faure au titre des Radicaux de Gauche.

Au conseil de l'Europe, par nos amis Bouloche et Brugnon (membres titulai-

Liste des propositions de loi déposées par le groupe du P.S.R.G. depuis le Congrès de Pau

Déposée le :

20-3-75 : tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 11 de la loi de finances rectificative n° 73-1128 du 21-12-73 à l'ensemble des agents des houillères ayant fait l'objet d'une mesure de conversion.

20-5-75 : tendant à déclarer l'anniversaire du 8 mai jour férié et chômé.

3-12-75 : relative à la sous-traitance.

20-12-75 : proposition de loi constitutionnelle tendant à compléter le préambule de la Constitution du 4-10-58 par une "charte des libertés et des droits fondamentaux".

2-4-76 : proposition de loi constitutionnelle portant modification de l'article 53 de la Constitution.

30-6-76 : relative à la protection de l'acheteur à crédit en cas de défaillance du vendeur.

30-6-76 : établissant la liberté d'accès des citoyens aux documents et informations détenus par l'Administration.

3-11-76 : tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2604 du 2-11-45, relative à la procédure de modification des circonscriptions territoriales.

20-12-76 : tendant à modifier la loi n° 72-12 du 3-1-72 relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie-montagnarde.

11-4-75 : tendant à étendre le champ d'application de la législation sur la formation professionnelle continue.

20-5-75 : relative au secret fiscal applicable aux membres du Parlement dans l'exercice de leur fonction.

3-12-75 : concernant la prise en charge des services des travailleuses familiales.

20-12-76 : portant réforme au titre III du livre IV du Code du travail relatif aux comités d'entreprises.

5-6-75 : tendant à garantir l'égalité des droits et de chances des femmes et hommes dans l'emploi.

5-6-75 : tendant à étendre le bénéfice de la loi du 31-12-71 aux retraités dont la pension a pris effet avant le 1^{er}-1-75.

19-12-75 : permettant aux assurés du régime général de la Sécurité sociale qui ont demandé à bénéficier de leur pension avant l'âge de 65 ans de faire procéder à une nouvelle liquidation de leurs droits.

30-6-75 : sur l'aide médicale urgente.

3-12-75 : tendant à doter Paris d'un statut démocratique.

7-4-76 : tendant à instituer un droit de réponse à la Radiodiffusion et à la Télévision.

9-7-75 : relative au droit à l'information des consommateurs sur des sociétés de radiodiffusion et de télévision diffusant en France.

11-4-75 : portant réforme du divorce de la séparation de corps et du paiement des pensions alimentaires.

29-4-75 : tendant à compléter les dispositions relatives au maintien dans les lieux des personnes âgées.

20-5-76 : portant réforme de la profession d'avocat.

8-10-75 : relative au rôle de l'avocat après le prononcé de la peine.

7-4-76 : portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

7-4-76 : tendant à assurer la titularisation des agents non titulaires de l'Etat.

7-4-76 : tendant à rapporter de deux ans la répartition de la taxe d'habitation.

26-5-76 : tendant à instituer un impôt sur les grandes fortunes.

30-6-76 : tendant à rapporter de deux ans l'application de certaines règles de répartition de la taxe d'habitation.

20-12-75 : tendant à favoriser la réinsertion des veuves et à leur assurer une meilleure protection sociale.

11-4-75 : relative à l'abaissement de l'âge de l'éligibilité aux conseils municipaux et généraux.

20-5-75 : tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2604 du 2-11-45 relative à la procédure de modification des circonscriptions territoriales.

11-4-75 : tendant à instaurer la gratuité effective de l'enseignement obligatoire ainsi qu'un régime d'allocations d'étude et de prêts d'honneur.

20-5-75 : tendant à inclure la langue internationale Espéranto dans l'enseignement secondaire comme langue facultative.

3-12-75 : modifiant les articles 4, 9, 13, 14 et 15 de la loi 68-978 du 12-11-68 modifiée par les lois n° 71-557 du 12-7-71 et n° 75-573 du 4-7-75 concernant les universités.

13-10-76 : relative au statut des personnels de la fondation pour l'Ecole supérieure de Chimie de Mulhouse.

30-6-75 : tendant à permettre aux salariés agricoles et aux employés d'organismes agricoles de conserver la qualité de sociétaire des caisses d'assurances mutuelles agricoles après leur retraite.

30-6-75 : relative à l'abrogation de loi n° 72-628 du 5-7-72 visant la commercialisation des vins à appellation d'origine contrôlée "Vin d'Alsace" ou "Alsace".

30-6-75 : relative à l'organisation du marché de la viande chevaline.

29-10-75 : tendant à la création d'un Office des Vins.

2-4-76 : tendant à instituer une commission parlementaire d'enquête sur le fonctionnement et les problèmes du marché du vin.

28-4-76 : relative à l'élaboration de produits nouveaux à base de jus de raisin.

3-11-76 : tendant à une meilleure protection de la forêt landaise.

9-7-76 : relative au droit à l'information des consommateurs sur les sociétés de radiodiffusion et de télévision diffusant en France.

9-7-76 : relative à l'obligation d'information sur les biens et les services.

9-7-76 : relative à l'utilisation des additifs alimentaires.

9-7-76 : relative à l'exercice de l'action civile par les associations de consommateurs et d'usagers.

20-5-75 : relative à l'information des conseils municipaux.

30-6-76 : tendant à promouvoir un statut démocratique des villes nouvelles et à abroger la loi du 10-7-70 relative à la création d'agglomérations nouvelles.

7-4-76 : tendant à reporter de deux ans la répartition de la taxe d'habitation.

30-6-76 : tendant à reporter de deux ans l'application de certaines règles de répartition de la taxe d'habitation.

30-6-76 : relative à la composition des conseils municipaux des communes de plus de 60 000 habitants.

3-11-76 : tendant à l'attribution de la carte de Combattant aux anciens prisonniers de guerre.

20-12-76 : tendant à la revalorisation des pensions et retraites des anciens combattants et victimes de guerre.

11-4-75 : tendant à accorder la qualité de pupille de la nation aux enfants des militaires tués accidentellement en temps de paix.

5-6-75 : portant exonération au titre des assurances maladies maternité, invalidité, décès.

30-6-76 : tendant à étendre le bénéfice du régime d'assurance chômage aux employés de maison.

9-7-76 : étendant l'indemnisation conventionnelle du chômage partiel.

13-10-76 : relative aux droits économiques et sociaux liés à la présence d'enfants dans la famille.



res), Forni et Pignion (membres suppléants),

A la délégation Parlementaire pour la radiodiffusion télévision française par Georges Fillioud,

A la commission spéciale des libertés par 7 camarades : François Mitterrand, Nicolas Alfonsi, Georges Fillioud, Pierre Joxe, Jacques-Antoine Gau, André Chandernagor, Raymond Forni.

I. L'initiative parlementaire

Les propositions de loi du groupe du P.S.R.G.

Depuis le Congrès de Pau, 61 propositions de loi ont été déposées :

- 32 en 1975, dont 5 ont été adoptées ;
- 29 en 1976, dont 2 ont été adoptées.

Ce rapport très faible entre propositions finalement adoptées et propositions déposées, nous place évidemment loin derrière la majorité qui voit plus souvent ses textes mis en discussion, compte tenu de la maîtrise de l'ordre du jour par le gouvernement.

En réalité, on constate que ses textes ne sont dans bien des cas, que la reprise très édulcorée de nos propositions réduisant considérablement leur portée. Par exemple : la loi sur le divorce, les textes sur la famille, l'avancement de l'âge de la retraite, et certaines dispositions fiscales.

II. La participation du groupe du P.S.R.G. aux débats parlementaires

RAPPORTEURS BUDGÉTAIRES

Rapporteurs spéciaux de la commission des Finances :

- Albert Denvers (commerce) ;
- Daniel Benoist (commerce extérieur) ;
- Charles Josselin (culture) ;
- Pierre Joxe (F.O.R.M.A.) ;
- Tony Larue (condition pénitentiaire) ;
- Alain Bonnet (tourisme) ;
- Michel Crepeau (santé) ;
- Philippe Madrelle (journaux officiels, légion d'honneur et ordre de la libération) ;
- André Boulloche (Commissariat général du Plan) ;
- Alain Savary (comptes spéciaux du Trésor).

Rapporteurs pour avis des autres commissions permanentes.

Commission des affaires Culturelles, familiales et sociales :

- Georges Fillioud (affaires culturelles) ;
- Louis Le Pensec (université) ;
- André Guerlin (équipement, logement, problème social) ;
- Joseph Franceschi (travailleurs immigrés).

Commission des Affaires étrangères :

- André Chandernagor (relations culturelles, scientifiques, et techniques).

Commission de la Production et des Echanges :

- Roland Huguet (développement rural) ;
- Maurice Brugnon (charges communales) ;
- Jean Poperen (consommation) ;
- Alex Raymond (environnement).

Dans certains cas significatifs, nos rapporteurs ont réussi à obtenir un vote défavorable de la commission sur tel ou tel budget, ce qui représente sinon un blocage financier, du moins un désaveu public de l'action du ministère concerné.

LA DISCUSSION DE LA LOI DE FINANCES

Au cours des années 1975 et 1976 ont été examinés les deux projets de loi de finances, six projets de loi de finances rectificatives et deux projets de loi portant règlement des budgets 1973 et 1974.

Les membres du Groupe ont développé leur activité sur trois plans :

- Ils ont dénoncé devant les commissions de l'Assemblée nationale et en séance publique, la politique de sous-emploi et de sous-investissement publics inscrite dans le budget de 1976 et, à un degré encore jamais atteint, dans le budget de 1977.
- Ils ont critiqué la gestion budgétaire incohérente du pouvoir qui repose sur une référence factice à l'équilibre, la compression des investissements et de l'emploi publics, l'absence de toute politique globale hormis l'aide massivement apportée aux entreprises privées.

Au cours de chaque discussion budgétaire, les députés du groupe du P.S.R.G. ont déposé un amendement commun avec le groupe communiste, proposant une amorce de réforme du système fiscal dans l'esprit du Programme commun. Les autres ont visé à :

- améliorer l'information et le contrôle parlementaires ;
- réduire l'injustice fiscale (amendement créant l'impôt sur les grandes fortunes) ;
- réduire les inégalités sociales ;
- s'opposer à toute mesure de police des salaires (taxe conjoncturelle) ;
- accroître l'autonomie et les ressources des collectivités locales ;
- défendre la petite exploitation, agricole ou artisanale.

En septembre 1975, François Mitterrand, a condamné les orientations et la timidité d'un faux plan de relance fondé sur l'inégalité et l'injustice et sans effet sur le chômage.

En octobre 1976, le Plan gouvernemental de lutte contre l'inflation (Plan Barre) a également été marqué par une longue analyse critique du Premier secrétaire. Le Groupe du P.S.R.G. et le Groupe

communiste ont déposé une motion de censure qui a été rejetée.

LA DISCUSSION DES PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI

Elle est préparée par quelque 800 heures de travail par session dans les 6 commissions permanentes.

permanentes :

- 130 textes adoptés définitivement en 1975 ;
- 93 textes adoptés définitivement en 1976.

Le Groupe a déposé un total de 1083 amendements, 673 en 1975 et 410 en 1976 ; 113 d'entre eux seulement ont été finalement adoptés. Mais, notre effort pour améliorer les textes, s'il n'aboutit pas dans la plupart des cas compte tenu du couperet de la commission ou du gouvernement, nous place loin en tête devant les autres groupes de l'Assemblée.

Voici brièvement analysée la position du groupe sur un certain nombre des textes les plus importants des dernières années.

a. Projets d'ordre économique et financier

Le projet de loi instituant la taxe professionnelle

Il n'était pas possible de lutter avec plus d'acharnement contre les textes présentés puisqu'à sept reprises au moins, les socialistes et Radicaux de Gauche ont mis en garde le gouvernement et sa majorité et ont refusé de voter les nouvelles dispositions.

Nous avons tout fait pour, d'une part, empêcher que ne soient aggravées les injustices de la fiscalité locale, et, d'autre part, appeler l'attention du gouvernement sur les inconvénients qui résulteraient inéluctablement des textes qu'il présentait.

Les réactions provoquées au moment de l'application ont montré la justesse des jugements portés par les députés socialistes et radicaux de gauche sur cette réforme. La majorité a été obligée de reconnaître son erreur devant le pays.

Le projet de loi portant approbation du VII^e Plan

Ce VII^e Plan marque en réalité l'abandon par le gouvernement de la notion même de planification : le plan est réduit à 120 programmes d'actions prioritaires fragmentaires sans volonté d'intervention globale.

Les députés du groupe du P.S.R.G. ont dénoncé la parodie de consultation qui a précédé la mise au point de ce Plan et les orientations qu'il intègre : reconstitution du taux de profit des entreprises privées, compression de la consommation populaire en contrôlant l'évolution des revenus, indigence financière des collectivités locales, sacrifice des équipements collectifs, croissance des inégalités.



Le projet de loi portant imposition des plus-values

Exemple même de fausse réforme, ce projet a provoqué un débat d'une exceptionnelle ampleur à l'Assemblée nationale, à l'issue duquel le texte définitivement adopté est plus inique et plus complexe encore que le texte initial : il ne remet en cause aucun des privilèges dont bénéficient les revenus du capital par rapport aux revenus du travail, favorise l'évasion et la fraude fiscales et ne peut que renforcer l'injustice fiscale du système actuel.

b. Textes sur le travail, l'emploi et la formation

Notre groupe a été particulièrement vigilant et actif lors de la discussion de ces textes qui furent nombreux : sur certains points, il a pu améliorer sensiblement la portée des textes : par exemple lors de la discussion de la loi du 30 décembre 1975 assouplissant les **conditions d'accès à la retraite de certains travailleurs manuels**, il a fait approuver un amendement, contre l'avis du gouvernement et de la commission, étendant le régime d'application de la loi à l'ensemble des salariés agricoles qui en étaient exclus.

Les textes les plus importants furent les suivants **pour 1975** :

- Réduction de la durée maximale du travail ;
- Droits des travailleurs étrangers ;
- Délégués du Personnel ;
- Garantie des droits des femmes enceintes ;
- Bénéfice des allocations d'aide publique aux chômeurs ;
- Contrôle des actions de formation professionnelle.

Pour 1976 :

- Développement et garanties des accidents du travail ;
- Repos compensateur obligatoire ;
- Textes concernant la main d'œuvre étrangère.

c. Textes agricoles

Statut du fermage, 29 amendements ont été déposés en vue de privilégier le travail apporté par le preneur de l'exploitation ; ils ont tous été repoussés. Nous avons donc voté contre le projet gouvernemental qui tendait à libérer les prix du fermage en supprimant la référence 39.

Projet d'organisation interprofessionnelle : notre groupe a demandé que les accords interprofessionnels "garantissent aux producteurs des prix tenant compte des coûts de production et de la juste rémunération de leur travail."

Pour lutter contre les conséquences de la sécheresse, nous demandions, lors de la discussion du projet de loi de finances rectificative, l'attribution d'un report en fin de prêt des échéances dues au Crédit agricole et la prise en charge par l'Etat

des intérêts correspondants, le déblocage des crédits d'urgence, dès le mois de juin, pour assurer la trésorerie des exploitants totalement sinistrés, déduction faite des mesures précédentes pour le versement d'une aide directe tenant compte de degré du sinistre, destinée à assurer le SMIC à chaque agriculteur.

d. Projets sur la Justice

La loi portant réforme du divorce a introduit le divorce par consentement mutuel, innovation que les socialistes avaient inscrite dans leur proposition de loi déposée en 1974 et qui figure dans le Programme commun. Mais, le groupe n'a pas réussi à faire passer dans le texte la "philosophie" du divorce à laquelle il est attaché et qui substitue au divorce-sanction, fondé sur la faute, le divorce-constat ou remède, déculpabilisant pour les époux qui permet de dédramatiser cette situation au plus grand profit des enfants.

La loi sur le divorce a trouvé son prolongement dans la loi sur le **recouvrement public des pensions alimentaires**. Mais, malgré les amendements que les socialistes ont proposés, le nouveau texte modifie très superficiellement la situation de l'époux divorcé dont la pension n'est pas ou est irrégulièrement payée. Elle n'institue pas un fonds de garantie, s'alimentant sur le budget de l'Etat et chargé du règlement des pensions lorsque le débiteur est défaillant, comme le demande notre proposition de loi de 1972.

Le gouvernement a voulu faire adopter par l'Assemblée cinq projet de loi dits "**projets Poniatowski**" visant à assurer la "sécurité" des Français. Dès leur dépôt, le groupe a opposé la question préalable en dénonçant les graves atteintes qu'ils portaient aux libertés, leur hypocrisie et le dessaisissement de l'autorité judiciaire au profit de l'autorité administrative qu'ils voulaient opérer. Cette action a provoqué le retrait de trois des cinq textes.

Notre groupe fut aussi le premier à déférer le texte de la loi autorisant la fouille des véhicules au conseil constitutionnel qui l'a déclaré non conforme à la Constitution par décision du 12 janvier 1977.

Deux propositions de loi déposées par notre groupe ont été adoptées : la première, qui rouvre les délais pendant lesquels peut être engagée **l'action aux fins de subsides**, prévue par l'article 342 du Code civil, pour les enfants nés avant le 1^{er} août 1972. La seconde, qui étend aux avocats honoraires le **droit de vote aux élections du Conseil de l'Ordre**.

Dans le domaine des Pouvoirs publics, nous avons voté contre la loi n° 76-655 du 19 juillet 1976 **portant modification du Code électoral**. En effet, il a estimé

que ce texte qui d'une part étend le système de la "sectorisation" à Nice et à Toulouse et qui, d'autre part, fixe à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits le pourcentage des suffrages exigé pour se présenter au second tour des élections législatives, cantonales et municipales (dans les communes de 30 000 habitants et plus) n'apporte aucune amélioration au système électoral inique et "truqué" en vigueur dans notre pays.

e. Projets sur le cadre de vie

Le Groupe a eu à se prononcer sur 4 textes essentiels : **La réforme foncière** pour laquelle le Groupe s'est battu, en vain, pour l'institution d'un impôt foncier annuel et pour la soumission au prélèvement des reconstructions d'immeuble au-dessus du plafond (P.L.D.). Par contre, un amendement socialiste important interdisant aux communes de retrocéder les biens préemptés en pleine propriété, a été adopté.

Le réforme de l'urbanisme (loi n° 76-1285 du 31-12-1976). Nous avons combattu la notion de transfert de C.O.S. et le caractère limitatif de la définition des associations susceptibles de se porter partie civile. Par contre, le groupe a fait voter l'institution d'une servitude de passage piétonnier de 3 mètres de large sur les propriétés privées riveraines du domaine public maritime.

Pour la réforme de l'aide au logement : (loi n° 77-1 du 3-1-77). si le groupe n'a pas obtenu gain de cause pour l'indexation de l'A.P.L., ou sur l'expérimentation de la loi, il a, par contre, pu imposer le maintien des aides publiques à l'investissement.

Enfin, le groupe a combattu globalement la **loi sur l'architecture** (loi n° 77-2 du 3-1-77) qui confirmait l'ordre des architectes dans sa définition et ses attributions.

Malgré notre insistance répétée, le gouvernement s'est toujours refusé à inscrire à l'ordre du jour un **débat sanctionné par un vote** sur un texte précis concernant l'énergie nucléaire.

f. Projets dans le domaine de la santé - Sécurité sociale

Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées n° 75-534 du 30 juin 1975. Notre groupe s'est abstenu dans le vote de cette loi présentée comme très importante par le gouvernement, mais vivement combattue par les associations.

En effet, sur toutes les réformes profondes, la position du gouvernement a été **négative** et notamment sur la garantie des ressources, la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat et nos propositions d'amendements.

Les institutions sociales et médico-sociales : loi n° 75-535 du 30 juin 1975. Nous avons voté **contre** ce texte, couramment appelé "loi sociale" mais, il ne



s'agit que d'une loi sociale par anti-phraise, car dans un domaine où s'imposait incontestablement une remise en ordre, c'est une mise au pas qui a été proposée.

Laboratoire d'analyse de biologie médicale : loi n° 75-626 du 4 juillet 1975. Nous avons voté **pour** ce projet en soulignant ses dangers et ses lacunes, et en particulier pour le contrôle des financements et le remboursement des actes.

La fabrication, le conditionnement, l'importation et la mise sur le marché des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle : loi n° 75-604 du 10 juillet 1975. Après avoir voté **pour** ce texte en première lecture, notre groupe s'est **abstenu**, dans le vote final, devant l'obstination du gouvernement, à repousser tous les amendements de l'opposition.

Extension de l'allocation logement aux DOM : loi n° 75-623 du 11 juillet 1975. Notre orateur (Frédéric Jalton J.O. n° 40 du 24 mai 1975, p. 3176), a exigé en vain, pour améliorer ce texte que nous avons voté, la suppression de toutes les conditions restrictives et l'application pure et simple des dispositions en vigueur en métropole notamment, en ce qui concerne le logement social.

Lutte contre le tabagisme : loi n° 76-616 du 9 juillet 1976. Vote **pour**.

Liberté d'établissement pour les professions médicales : loi n° 76-1288 du 31 décembre 1976. Vote **pour** en application des directives communautaires de juin 1975.

g. Défense

Lors du débat sur le projet de loi de programmation militaire (1977-1982), le 25 mai 1976, le groupe a fait valoir que ce projet n'était pas une loi de programme au sens de la Constitution et de la loi organique relative aux lois de finances, et il a opposé l'exception d'irrecevabilité. Nos députés sont intervenus pour dénoncer ce texte, inquiétant quant à la crédibilité de notre défense, ne répondant pas aux vrais problèmes : définition des missions, malaise au sein des armées, effectifs pléthoriques. Le groupe a voté **contre** le projet.

La même ambiguïté est ressortie du projet du budget pour 1977, présenté le 8 novembre 1976, et le groupe, dénonçant les intentions gouvernementales, tout en présentant des solutions et des propositions qui furent repoussées, a voté **contre**.

h. Loi "relative à l'éducation" dite loi Haby

Le 11 juillet 1975 – le Groupe avait déposé une exception d'irrecevabilité qui aurait eu pour résultat, si elle avait été votée par l'Assemblée nationale, de renvoyer le texte en raison de son incompatibilité avec les dispositions de l'article 34 de la Constitution.

34 amendements ont été déposés en vue d'une part de forcer la majorité gouvernementale à se prononcer sur un certain nombre de principes dont "tout le monde" reconnaît le bien-fondé verbalement, mais que la majorité n'a pas jugé "utile" d'inclure dans les textes d'autre part, à limiter dans toute la mesure du possible les effets nocifs de cette loi. Tous les amendements ont été repoussés. Nous avons donc voté **contre** ce texte.

Projet de loi relatif à l'autonomie financière des universités.

Les 8 amendements du groupe ayant été repoussés, nous avons voté **contre**.

III. Le contrôle parlementaire

Mise en jeu de la responsabilité gouvernementale

Ces deux dernières années ont vu se multiplier les **déclarations du gouvernement** suivies d'un débat, mais **non sanctionnées par un vote** : ainsi en fut-il des déclarations du :

- 14 mai 1975, sur la politique de l'énergie ;
- 27 juin 1975 sur la politique étrangère ;
- 27 et 28 avril 1976, sur la politique agricole ;
- 6 mai 1976 sur la politique étrangère ;
- 11 mai 1976 sur la réforme de l'entreprise ;
- 5, 6, 7 mai 1976 sur la politique générale (R. Barre).

Cette dernière déclaration a souligné le mépris du gouvernement pour le contrôle du Parlement. Il a fallu le dépôt d'une motion de censure par la Gauche pour obtenir un vote que le gouvernement voulait éviter. Une autre motion de censure avait été déposée également par l'ensemble de l'opposition, le 4 avril 1975, sur la politique générale du gouvernement Chirac.

Les questions

Les questions au gouvernement

Notre groupe – au premier rang des groupes parlementaires – en a déposées 93 en 1975, 99 en 1976.

Les questions orales sans débat

26 en 1975, 40 en 1976, ce qui nous place une fois de plus au premier rang.

Les questions orales avec débat

20 questions ont été débattues portant sur tous les sujets importants (problèmes des veuves, agriculture, vin, éducation accidents du travail...)

Les questions écrites

Ce qui frappe avant tout, c'est leur nombre (3 143 pour le groupe P.S.R.G. en 1975, 3 066 pour le groupe P.S.R.G. en 1976) et leur diversité : elles s'adressent à tous les ministères.

Cette procédure qui, à l'origine, pouvait être conçue comme un mode de contrôle et utile et efficace, a perdu une grande partie de sa valeur en raison du contenu flou et dilatoire des réponses obtenues, et du délai apporté à ces réponses : contre lequel nous avons protesté par de nombreux rappels au règlement.

Les commissions d'enquête et de contrôle

Quinze ont été demandées :

20-5-1975 : relative au secret fiscal applicable aux membres du Parlement dans l'exercice de leurs fonctions.

2-4-75 : tendant à instituer une commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et sociale dans les D.O.M.

2-4-75 : tendant à instituer une commission d'enquête parlementaire sur la situation politique, économique et sociale dans les T.O.M.

2-10-1975 : tendant à la création d'une commission parlementaire sur l'ensemble de la situation en Corse.

2-10-1975 : tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pollution, dans la Manche et particulièrement en baie de Seine.

21-10-1975 : tendant à la création d'une commission d'enquête la coopération entre les entreprises françaises et les groupes multinationaux dans les secteurs de l'informatique du nucléaire et de l'aéronautique.

5-12-1975 : tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le traitement des problèmes de sécurité dans l'industrie du combustible nucléaire.

2-4-1976 : tendant à instituer une commission parlementaire d'enquête sur le fonctionnement et les problèmes du marché du vin.

15-4-1976 : tendant à instituer une commission parlementaire d'enquête sur les conditions de navigation des pétroliers.

13-5-1976 : proposition de résolution modifiant et complétant le règlement de l'Assemblée nationale en ce qui concerne les modalités d'examen de la recevabilité des amendements, au regard des dispositions de l'article 40 de la Constitution et de la loi organique sur les lois de finances.

24-6-1976 : tendant à instituer une commission parlementaire d'enquête relative aux conditions d'intégration des Français musulmans dans la communauté nationale.

1-7-1976 : tendant à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les transferts de propriété des entreprises de presse.



2-10-1976 : tendant à instituer une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux sociétés du groupe Marcel Dassault.

15-12-1976 : tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le projet de surgénérateur Superphénix.

Une seule a été constituée : la commission d'enquête sur les fonds publics alloués aux sociétés du groupe Marcel Dassault, (le 3 novembre 1976), qui est devenue "commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique.

La démarche de la majorité a consisté en l'occurrence, à noyer "l'affaire Dassault" dans un ensemble si vaste, que les investigations des Parlementaires ne pourront rester que superficielles et donc sans portée réelle : bel exemple de détournement de procédure, tout en conservant les apparences de la démocratie.

L'un des autres faux semblants de cette dernière période fut la mise en place d'une commission spéciale sur les libertés. Elle s'inspire à l'évidence de la

Charte sur les libertés qui fut l'un des thèmes et des engagements principaux de la campagne présidentielle de François Mitterrand. Prétexte à d'innombrables auditions, ne débouchant sur aucun texte concret elle ne sert actuellement que d'alibi.

Les saisines du conseil constitutionnel
Elles résultent de la loi constitutionnelle du 29 octobre 1974 qui permet à soixante députés ou soixante sénateurs de déférer des lois au conseil constitutionnel avant leur promulgation.

Notre groupe a pour sa part, déposé 7 requêtes sur :

- la patente ;
- les règlements financiers avec le Chili ;

- l'autodétermination des Comores ;
- le statut des fonctionnaires ;
- les ordonnances dans le Territoire des Afars et des Issas ;
- la loi de finances pour 1977 ;
- la fouille des véhicules.

Le Conseil constitutionnel nous a donné gain de cause sur certains articles de la loi de finances pour 1977. Mais surtout, nous avons obtenu l'annulation du texte prévoyant la visite des véhicules par la police, comme portant atteinte aux principes essentiels sur lesquels repose la protection de la liberté individuelle.

Gaston DEFFERRE
Président du Groupe socialiste
à l'Assemblée nationale

Le secrétariat général du groupe socialiste à l'Assemblée nationale est animé par Yvonne Théobald-Paoli, aidée par les assistants, et les camarades Michel Charasse, Catherine Barbarou, Gaud Davy et Nicole Covillers.



Le groupe socialiste au Sénat

par Marcel Champeix



Projets de loi soumis à discussion

Depuis notre dernier congrès, le groupe est intervenu dans la discussion de tous les projets de loi et a déposé de nombreux amendements, il serait fastidieux de les énumérer tous, mais nous pouvons citer :

- **Loi du 10 juillet 1975** portant création du Conservatoire de l'espace du littoral et des rivages lacustres ;
- **Loi du 11 juillet 1975** relative au rattachement des exploitations rurales ;
- **Loi du 15 juillet 1975** portant modification du statut du fermage ;
- **Loi du 15 mai 1975** portant réorganisation de la Corse ;

- **Loi du 10 juillet 1975** relative au statut général des fonctionnaires ;
- **Loi du 4 juillet 1975** sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur ;
- **Loi du 29 juillet 1975** supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle ;
- **Loi du 11 juillet 1975** portant réforme du divorce ;
- **Loi du 30 juin 1975** en faveur des personnes handicapées ;
- **Loi du 5 juillet 1975** tendant à la généralisation de la Sécurité sociale ;
- **Loi du 11 juillet 1975** sur le travail des femmes ;
- **Loi du 31 décembre 1975** portant réforme de la politique foncière ;
- **Loi du 31 décembre 1975** relative à la sous-traitance ;
- **Loi du 31 décembre 1975** portant régime administratif de la ville de Paris ;

- **Loi du 29 octobre 1975** sur l'éducation physique du sport ;
- **Loi du 30 décembre 1975** sur la retraite de certains travailleurs manuels ;
- **Loi du 31 décembre 1975** relative à la Sécurité sociale des artistes auteurs ;
- **Loi du 27 décembre 1975** relative à la réduction de la durée maximale du travail ;
- **Loi du 21 juillet 1976** portant approbation du VII^e Plan ;
- **Loi du 9 juillet 1976** sur la protection sociale de la famille ;
- **Loi du 19 juillet 1976** portant imposition des plus-values ;
- **Loi du 10 juillet 1976** sur la protection de la nature ;
- **Loi du 24 décembre 1976** instituant un médiateur ;
- **Loi du 22 décembre 1976** relative à l'adoption ;
- **Loi du 31 décembre 1976** portant réforme de l'urbanisme ;
- **Loi du 3 janvier 1977** portant réforme de l'aide au logement ;
- **Loi du 3 janvier 1977** sur l'architecture ;
- **Loi du 27 novembre 1976** interdisant l'usage des oestrogènes en médecine vétérinaire ;
- **Loi du 6 décembre 1976** relative au développement de la prévention des accidents du travail.

Loi de finances Politique générale

Bien sûr, dans leur ensemble les camarades ont été présents dans la discussion



des lois de finances pour 1976 et 1977 et des lois de finances rectificatives en particulier celle communément appelée "Plan Barre".

Sur chaque budget nous avons déposé et développé de nombreux amendements ; nous sommes parvenus à en faire adopter quelques uns, mais, à la plupart, le gouvernement a opposé l'article 40.

J'ai été plus spécialement l'interprète du Groupe socialiste au Sénat, le 10 juillet 1975, lors de la déclaration de politique générale du gouvernement (Chirac) ; le 14 juin 1976 au congrès du Parlement réuni à Versailles pour procéder à une modification de l'article 7 de la Constitution (conditions de l'élection du Président de la République) ; et, enfin, le 10 novembre 1976 sur la déclaration de politique générale du gouvernement (Barre).

Propositions de loi présentées par le Groupe

Proposition de loi relative aux sessions et à la tenue des Conseils généraux ;

Proposition de loi tendant à l'attribution de la Carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre ;

Proposition de loi tendant à étendre aux bénéficiaires de la loi n° 50-1027 du 22 août 1950 établissant le statut du réfractaire et de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 relative au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger, occupé par l'ennemi, les dispositions de la loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973 permettant aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier, entre soixante et soixante-cinq ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans ;

Proposition de loi relative à la Journée nationale du Souvenir des Français rapatriés d'Outre-Mer ;

Proposition de loi relative à l'indemnité des maires et adjoints et à la création d'une caisse nationale de retraite des élus locaux ;

Proposition de loi tendant à reporter de deux ans la répartition de la taxe d'habitation ;

Proposition de loi tendant à instituer une commission chargée d'examiner les problèmes posés par le maintien ou la suppression de la peine de mort.

Dépôt de questions orales

Le Groupe a déposé des questions orales avec débat concernant plus particulièrement les affaires sociales, l'agriculture, l'économie et les finances.

Nous avons également déposé de nombreuses questions écrites et sans débat ; parmi les ministères les plus fréquemment interrogés on peut mentionner :

- Le ministère de l'Economie et des Finances ;
- Le ministère du Travail ;
- Le ministère de l'Intérieur ;
- Le ministère de l'Agriculture.

Modification du nombre de Sénateurs

Il faut noter également que le projet de loi fixant le nombre des sénateurs a été définitivement adopté. Il en résulte qu'en 1977, lors du renouvellement du tiers de ses membres, le Sénat comptera 295 sénateurs, puis 305 membres en 1980 et 316 en 1983.

L'automne prochain, 12 membres du Groupe et un rattaché administratif verront leur mandat soumis à renouvellement.

Une initiative du Groupe

Depuis juin 1975, le Groupe socialiste du Sénat a décidé de faire paraître après chaque session un bulletin relatant ses principales interventions.

Ce bulletin est envoyé au Parti, aux secrétaires fédéraux et aux maires en particulier.

Il nous est apparu souhaitable et nécessaire qu'un lien permanent puisse s'établir entre les élus et les citoyens et que ces derniers aient - au moins pour les problèmes politiques importants - une information objective.

Cette information collective s'ajoute à celle que chaque élu ne manque pas de donner en permanence à ses électeurs.

Quelques impressions générales

Pour mieux appréhender l'atmosphère de nos dernières sessions parlementaires et leur donner leur véritable éclairage, il est indispensable de présenter deux observations.

La première, c'est que, depuis le renouvellement du dernier tiers du Sénat et l'élection présidentielle, la majorité de notre assemblée a basculé dans le camp du pouvoir.

La deuxième, c'est que, malgré nos protestations - et parfois celles de tous les groupes, le gouvernement - car c'est lui qui est seul responsable - nous impose des méthodes de travail qui certes atteignent l'autorité du gouvernement mais qui, hélas, finiront par jeter le discrédit sur le Parlement.

Le problème le plus typique est celui du VII^e Plan. Ce sujet aurait dû, en importance, dépasser tous les autres puisqu'il devrait sinon commander la politique du gouvernement sans tenir compte des "turbulences conjoncturelles", du moins en fixer, avec souplesse, certes, mais tout de même avec assez de rigueur, les grandes orientations, celles-ci devant reposer sur des données étudiées et solides et tendre vers des perspectives précises et qui ne soient point illusoire.

Or, en fait, le prétendu plan qui nous a été présenté n'a rien qui s'apparente à une planification véritable. Il n'est point étonnant dès lors, qu'il ne puisse être respecté et qu'il ne puisse atteindre les buts que le gouvernement lui assigne.

Ce VII^e Plan, le Groupe socialiste l'avait, lui, minutieusement approfondi, par groupes d'étude, puis collectivement, chacun apportant son lot de critiques justes et mesurées.

Après cette étude objective, scrupuleuse, à la fois ample et fouillée, il avait élaboré d'importants amendements - ce fut en vain - Par un vote bloqué, tous les amendements furent, sans discussion, éliminés par le ministre Durafour, au nom du gouvernement. Il ne restait plus, au Groupe socialiste du Sénat que la possibilité de protester en quittant la séance. C'est ce qu'il fit, suivi par les Radicaux de gauche et le Groupe communiste.

Le gouvernement poursuit sa politique démagogique, politicienne ; politique de classe qui fait payer la lutte contre l'inflation aux travailleurs et aux plus humbles, qui accroît les disparités, qui sacrifie les équipements collectifs, qui laisse exsangues les collectivités locales...

Mais le peuple a maintenant pris conscience de la malfaisance de la politique de la majorité ; il a pris conscience également de sa puissance et de ses responsabilités.

Il l'a prouvé lors de la récente bataille municipale à laquelle les sénateurs socialistes, ont, avec succès largement pris part.

Ce n'est pour nous, qu'une raison supplémentaire de maintenir et d'accroître notre opposition sans illusion démesurée, avec force et lucidité.

Marcel CHAMPEIX
Président
du Groupe socialiste au Sénat

Le secrétariat administratif du groupe socialiste au Sénat est animé par Mauricette Bourdeau et les camarades Marie-Christine Chauzy, Patricia Brigalion.



CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE NANTES 1977

Nombre de délégués par Fédération

Fédérations	Délégués	Fédérations	Délégués	Fédérations	Délégués
Ain	3	Nièvre	8	Tarn	7
Aisne	4	Nord	47	Tarn-et-Garonne	3
Allier	5	Oise	5	Var	14
Alpes-Haute-Provence	4	Orne	2	Vaucluse	8
Hautes-Alpes	2	Pas-de-Calais	42	Vendée	3
Alpes-Maritimes	6	Puy-de-Dôme	13	Vienne	4
Ardèche	5	Pyrénées-Atlantiques	8	Haute-Vienne	9
Ardennes	3	Hautes-Pyrénées	4	Vosges	5
Ariège	8	Pyrénées-Orientales	7	Yonne	3
Aube	2	Bas-Rhin	3	Belfort	5
Aude	17	Haut-Rhin	3	Essonne	8
Aveyron	3	Rhône	8	Hauts-de-Seine	11
Bouches-du-Rhône	55	Haute-Saône	3	Seine-Saint-Denis	7
Calvados	4	Saône-et-Loire	6	Val-de-Marne	9
Cantal	3	Sarthe	3	Val-d'Oise	6
Charente	4	Savoie	4	Guadeloupe	3
Charente-Maritime	5	Haute-Savoie	4	Martinique	2
Cher	3	Paris	19	Guyane	-
Corrèze	4	Seine-Maritime	7	Réunion	2
Haute-Corse	2	Seine-et-Marne	6	Saint-Pierre et Miquelon ..	1
Corse du Sud	2	Yvelines	8	Pays européens	3
Côte-d'Or	4	Deux-Sèvres	4		
Côtes-du-Nord	6	Somme	5	Totaux	687
Creuse	3				
Dordogne	7				
Doubs	5				
Drôme	7				
Eure	3				
Eure-et-Loir	2				
Finistère	7				
Gard	7				
Haute-Garonne	22				
Gers	7				
Gironde	17				
Hérault	13				
Ille-et-Vilaine	4				
Indre	3				
Indre-et-Loire	4				
Isère	12				
Jura	3				
Landes	8				
Loir-et-Cher	3				
Loire	5				
Haute-Loire	2				
Loire-Atlantique	7				
Loiret	4				
Lot	4				
Lot-et-Garonne	5				
Lozère	2				
Maine-et-Loire	5				
Manche	4				
Marne	4				
Haute-Marne	3				
Mayenne	2				
Meurthe-et-Moselle	4				
Meuse	3				
Morbihan	5				
Moselle	5				

DIFFUSER "Combat socialiste"

Dans sa nouvelle formule avec couverture en couleur et 28 pages, COMBAT SOCIALISTE répond parfaitement aux besoins des sections qui veulent faire connaître les positions du Parti socialiste.

Nous vous proposons un mensuel (ce qui facilite sa vente militante) attrayant et lisible. Sur les marchés, au porte à porte, lors des meetings et réunions, à la sortie des entreprises, COMBAT SOCIALISTE se vend aisément. Toutes les sections se doivent de posséder leurs points de vente. Elles rendent ainsi possible la discussion et le Parti socialiste sort renforcé de ces contacts.

UNE COMMANDE FACILE À PASSER

Quand tu recevras tes COMBAT SOCIALISTE, tu auras un mois pour les vendre. Puis, tu recevras une facture (2,50 F le numéro, vendu par toi 3 F, donc un bénéfice net pour ta section). De cette facture, **tu pourras déduire le prix des éventuels journaux invendus par toi.** Il suffit de nous joindre comme justificatif les vignettes qui se trouvent au coin de la dernière page de chaque numéro. Mais tu pourras garder ces mêmes numéros pour la promotion (par exemple, distribution dans les boîtes aux lettres).

Il te suffit de nous adresser le bulletin ci-dessous pour recevoir par P.T.T., à ton domicile, les numéros demandés. Tu peux aussi nous téléphoner pour passer commande ou pour modifier le volume de ta commande (878-40-73). Tu seras immédiatement servi.



LE POING ET LA ROSE

Index

des articles et textes
exprimant
les positions du Parti
et rendant compte
de ses activités
(suite du n° 58)

II. POLITIQUE INTÉRIEURE

1. ÉLECTIONS :

	N° du journal	DATE
- Elections partielles cantonales et municipales	41	5-75
- Elections législatives partielles.....	42	6-75
- Candidature E. Cresson Châtellerault	43	9-75
	44	10-75
- Leçon de Châtellerault, interview de Fr. Mitterrand	45	11-75
- Lettre de P. Bérégovoy à P. Laurent sur découpage électoral	44	10-75
- Guide candidat socialiste aux élections cantonales	46	1-76
- L'échéance des élections cantonales.	47	2-76
- Résultats élections cantonales (R. Fajardie/P. Mauroy)	48	3-76
- Tribune en vue du Congrès national extraordinaire sur la tactique aux élections municipales. Dijon, 15 et 16 mai 1976.....	49	4-76
- Congrès national extraordinaire sur la tactique aux élections municipales (supplément)	49	4-76
- Les leçons de Tours	50	5-76
- Motion Congrès Dijon	50	5-76
- Elections municipales :		
• Décisions du Congrès.....	52	7-76
• Communiqué commun des partis signataires du Programme commun.....		
- Manifeste municipal socialiste (suppl.)	52	9-76
- Municipales :		
• C.D. 11-9-76	53	9-76
• C.D. 6-7 nov. 76 (préparation).....	55	11-76
• Représentation féminine.....	54	10-76
- Convention nationale sur la préparation des élections municipales de 1977 les 18 et 19 décembre 1976.....	56	12-76

- Pour le grand Lille (fusion avec Hellemme)	55	11-76
- Elections législatives: représentation féminine	55	11-76
- Législatives partielles :		
• Avant	54	10-76
• Résultats.....	55	11-76

2. RELATIONS EXTÉRIEURES

- Comité liaison des partis de gauche		
• Action commune sur emploi et vie chère	39	3-75
• Droit à l'information: déclaration	42	6-75
• Rencontre au sommet de la Gauche	50	5-76
	51	6-76
• Plan Barre et journée du 7 octobre	54	10-76
- Parti communiste		
• Rapports P.S.-P.C.: intervention F.M. Congrès Pau	38	2-75
• Rapport sur les relations P.S.-P.C.....	40	4-75
• Convention nationale sur les relations P.S.-P.C.....	41	5-75
• Rapports P.S.-P.C.: interview F. Mitterrand	45	11-75
• Le P.S. moteur de l'Union.....	46	1-76
• XXIIe Congrès P.C.F.	47	2-76
- Radicaux de Gauche	50	5-76
- Syndicats :		
• Unité d'action syndicale	43	9-75
• Rapports Parti/syndicats (P. Mauroy).....	45	11-75
• C.G.T.	49	4-76
• (U.G.I.C.T.)	52	7-76
• C.F.D.T.	46	1-76
• Congrès	51	6-76
	53	9-76
• Congrès	55	11-76
• F.E.N.	46	1-76
• Congrès	48	
• S.N.I.....	50	5-76
• La rentrée sociale	53	9-76
• Manifestation du 7 octobre 1976.....	54	10-76
• CID-UNATI.....	48	3-76
- Associations :		
• Propositions P.S. vie associative	52	7-76
• Association Handicap/Justice	48	3-76
• Associations du Cadre de vie	54	10-76

3. GOUVERNEMENT -

- Intervention F. Mitterrand, Congrès de Pau	38	2-75
- Le désarroi de la majorité (P. Mauroy).....	49	4-76
- De Charybde en Chirac (L. Mermaz)	49	4-76
- Une majorité en crise (P. Mauroy, L. Mermaz)	53	6-76
- Le changement de gouvernement (P. Mauroy)	53	9-76
- Le parti de J. Chirac (F. Mitterrand: Ma part de vérité).....	56	12-76
- L'affaire Dassault.....	55	11-76



4. ARMÉE :

- Résolution C.D. 7-12-75	46	1-76
- Comment s'informer sur les problèmes militaires.....	46	1-76
- Meetings unitaires pour la libération des inculpés de l'affaire de démoralisation de l'armée	48	3-76
- Convention des appelés. Comités de soldats	52	7-76

5. CONFLITS SOCIAUX :

- Renault.....	39	3-75
	41	5-75
- Chauffeur (lettre de F. Mitterrand) ..	39	3-75
- Currus (lettre de F. Mitterrand)	41	5-75
- Parisien libéré.....	42	6-75
- Immigrés. Centre d'Arène (Ma part de vérité: F. Mitterrand).....	41	5-75

6. GROUPES PARLEMENTAIRES :

- Les votes du groupe P.S.R.G. Assemblée nationale.....	41	5-75
- Sénat	42	6-75

III. ÉCONOMIE

A

- Aéronautique/ Espace :		
• C.N.E.S.	51	6-76

B

- Budget :		
• 1975 (A. Bouulloche).....	44	10-75
• 1976 (A. Bouulloche, P. Mauroy).....	54	10-76
	55	11-76

C

- Chômage: cf. Conjoncture		
- Commerçants: Rencontre avec le CID-UNATI	48	3-76
- Coopératives: Mouvement coopératif français.....	1-76	1-76
- Conjoncture :		
• Intervention F.M. Congrès Pau	38	2-75
• Evolution chômage en France	39	3-75
• Lutte contre la vie chère	39	3-75
• Chômage des jeunes	41	5-75
• Bilan d'une année Giscard	42	6-75
• Intervention F.M. Convention nationale autogestion	42	6-75

• Plan de relance gouvernemental.....	43	9-75
• Le P.S. et l'emploi.....	46	1-76
• Emploi: l'échec du pouvoir.....	46	1-76
• Le plan économique du P.S.....	48	3-76
	49	4-76

• Déclaration de politique générale C.D. du 11-9-1976.....	53	9-76
• Plan Barre (F. Mitterrand, P. Mauroy)....	54	10-76
- Consommation	47	2-76
	51	6-76
- Crise: Entretiens de Suresnes	42	6-75

E

- Emploi: cf. Conjoncture.		
- Energie :		
• Les problèmes de l'énergie.....	39	3-75
• l'énergie (supplément).....	42	6-75
- Entreprise: Réforme de l'entreprise..	50	5-76
- Entreprises publiques: cf. Secteur public		

F

- Foncier: la réforme foncière P. Mauroy)	44	10-75
(Voir aussi rubrique I. Vie du P.S. 6) Commissions - Logement - Aménagement du territoire.)		
- Fiscalité :		
• Impôt sur les grandes fortunes.....	51	6-76
• Indexation de l'épargne (Ma part de vérité, Fr. Mitterrand)	55	11-76
• Taxe professionnelle (Ma part de vérité, Fr. Mitterrand).....	56	12-76

I

- Inflation: voir Conjoncture.

N

- Nationalisations: voir Secteur public.

P

- Plan :		
• Ville Plan ou la grande illusion (P. Mauroy).....	52	7-76
• Ville Plan: extrait du discours de F.M. à l'A.N.	52	7-76

S

- Secteur public :		
• Nationalisation de la sidérurgie (réponse de Fr. Mitterrand à G. Marchais).....	45	11-75
• Nationalisations (M. Rocard)	50	5-76
• Dossiers pour 1978 (M. Rocard).....	54	10-76

IV. PROBLÈMES INTERNATIONAUX

<p>– Politique étrangère de la France en général : intervention F.M. Convention nationale autogestion.....</p>	42	6-75			
A					
<p>– Algérie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Voyage du P.S..... <p>– Argentine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Répression..... ● C.D. 3-4 avril 1976..... ● C.D. 12 juin 1976..... 	48	3-76			
C					
<p>– Cambodge.....</p> <p>– Chili (supplément).....</p> <ul style="list-style-type: none"> ● A Santiago, il y a deux ans (Ma part de vérité, Fr. Mitterrand)..... ● Meeting avec le P.S. chilien..... ● Aider les prisonniers chiliens..... <p>– Cuba :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Message du P.S. au Congrès du P.C. cubain..... 	39	3-75	41	6-75	
D					
<p>– DOM-TOM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La situation dans les DOM. Communiqué C.D..... ● Action du P.S. outre-mer..... ● Guyane (Ma part de vérité, Fr. Mitterrand)..... 	39	3-75	39	3-75	41
E					
<p>– Espagne.....</p> <p>– Supplément.....</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déclaration commune P.S.O.E.-U.G.T..... ● L'espoir d'un renouveau..... ● Communiqué C.D. 6-12-75..... ● Congrès U.G.T..... ● Accentuer la pression démocratique..... <p>– Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Socialisme d'Europe du sud (Latche) (supplément)..... ● Socialisme d'Europe du sud : interview Fr. Mitterrand..... ● Conférence des P.S. d'Europe du sud..... ● Parlement européen : communiqué C.D. et Ma part de vérité (F.M.)..... 	41	5-75	41	6-75	43
H					
<p>– Hongrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Voyage du P.S., communiqué P.S.-P.S.O.H..... 	51	6-76			
I					
<p>– Inde :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Georges Fernandes..... <p>– Iran.....</p> <p>– Israël :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Voyage du P.S..... <p>– Italie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le P.C.I. après son Congrès (suppl.)..... ● Entrevue P.S.-P.S.I..... 	53	9-76	54	10-76	47
J					
<p>– Japon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Visite de Fr. Mitterrand..... 					3-75 3-75
L					
<p>– Liban :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Communiqué C.D. 1-2-76..... ● Communiqué C.D. 12-6-76..... ● Kamal Joumblatt reçu par le P.S..... 	47	2-76	51	6-76	54
O					
<p>– Outre-mer : voir DOM-TOM.</p>					
P					
<p>– Portugal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser l'opinion démocratique..... ● Convention nouvelle P.S.-P.C. : la voie portugaise..... ● Résultats des élections (suppl.)..... ● Un débat capital pour la Gauche..... ● Le P.S. face à la crise portugaise..... ● C.D. 4 et 5 octobre 1975..... ● C.D. 1 février 1976..... ● Campagne électorale..... ● Deuxième Congrès P.S.P..... 	39	3-75	41	5-75	41
R					
<p>– R.F.A. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comité de défense des droits civiques et professionnels (Ma part de vérité, Fr. Mitterrand)..... ● Réflexions sur les élections allemandes..... 	51	6-76	54	10-76	
S					
<p>– Suède :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La marche vers le socialisme..... ● Résultats des élections..... ● Ma part de vérité (Fr. Mitterrand)..... 	44	10-75	53	9-76	53
T					
<p>– Tiers monde :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Généralités (supplément)..... ● La crise en Occident : répercussions dans le tiers monde..... ● Conférence sur la coopération économique internationale..... ● C.N.U.C.E.D..... ● Nairobi et Prétoria..... ● L'été du tiers monde..... ● Après Colombo..... 	41	6-75	43	9-75	44
U					
<p>– U.R.S.S. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Visite du P.S. Entretiens P.S.-P.C.U.S. (supplément)..... ● Giscard en U.R.S.S..... ● Interview Fr. Mitterrand..... ● Colloque P.S.-P.C.U.S. à Moscou..... ● Viêt-nam..... ● Supplément..... 	pl.	6-75	41	6-75	44
FIN					